

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
ARTS, LANGUES ET CULTURES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
LANGUE ET LITTÉRATURE

DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES

POST GRADUATE SCHOOL OF
ARTS, LANGAGES AND
CULTURES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
LANGUAGES AND
LITTERATURES

DEPARTMENT OF FRENCH

ÉTUDE DE L'ANAPHORE RHÉTORIQUE DANS *MUNYAL, LES LARMES DE
LA PATIENCE* DE DJAÏLI AMADOU AMAL : VALEURS
D'ACTUALISATION ET ENJEUX DISCURSIFS

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de master en Lettres Modernes
Françaises*

Spécialisation : langue française

Option : stylistique

par

LUCIEN ÉTONDE MÉKENG

Licencié ès Lettres modernes françaises

Matricule : 18y319

sous la direction de

Gérard-Marie Noumssi

Professeur

Novembre 2023



*La vie de notre langage et le pouvoir de persuasion
ou de séduction qu'il nous permet d'exercer sur
notre alter ego, qui en fait de même vis-à-vis de
nous, dépend de la grammaire [et de la stylistique]*

(Patrick Charaudeau)

DÉDICACE

À ma famille et à tous mes bienfaiteurs

REMERCIEMENTS

Ce travail de recherche qui s'achève n'aura pas vu le jour sans le soutien scientifique et divers des personnes ci-dessous à qui je tiens à adresser mes remerciements les plus sincères. Je pense tout particulièrement,

au Professeur Gérard-Marie Noumssi, mon directeur de recherche, dont la disponibilité et la rigueur au travail auront permis l'accomplissement de ce mémoire. Au moment où j'écris ces lignes à son endroit, il me revient à l'esprit les diverses orientations scientifiques qu'il n'avait de cesse de me donner quand il constatait un dérapage ou une incomplétude dans mon travail ;

au Professeur Moïse Eba'a, chef du Département de Français, pour le soutien psychologique et la patience. Ses qualités de père protecteur et bienveillant m'ont beaucoup aidé car ses mots toujours bien placés me donnaient le courage de continuer pendant les moments difficiles de nature à déstabiliser psychologiquement ;

à tous les enseignants de la faculté des lettres et sciences humaines de Yaoundé I, en particulier ceux du département de français qui ont assuré ma formation académique et celle de mes condisciples cinq ans (05) durant ;

à mon condisciple Cruz Tobenson, pour les échanges que nous avons régulièrement et le partage de la documentation qui auront permis que ce travail prenne corps ;

à ma famille, pour le soutien divers et permanent. En particulier à mes feues mamans Catherine Étonde et Cécile Éboude pour l'éducation qui a constitué le principal levier de ce travail. En plus, je remercie ma grande sœur Marguerite Ngwéné Epse Awoumé à qui revient le mérite d'avoir donné corps à ce dessein divin. À messieurs Roger Ngwéné et Patrice Ngolle. Je ne saurais terminer ces remerciements sans rendre hommage à Mlle Poupina Foka, mon infatigable accompagnatrice, la perle que le tout puissant m'a gracieusement donnée.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ARHT : Anaphore rhétorique

C.O.D : Complément d'objet direct

C.O.I : Complément d'objet indirect

CLG : Cours de linguistique générale

GSE : Grammaire du sens et de l'expression

GN : Groupe nominal

HR : Hypothèse de recherche

HS : Hypothèse secondaire

MLP : Munyal, les larmes de la patience

SN : Syntagme nominal

SP : Syntagme prépositionnel

RÉSUMÉ

La lecture du roman, *Munyal, les larmes de la patience* donne à voir une fréquence de procédés de l'anaphore. La question se pose de savoir quelle en est l'incidence sur la poétique de l'œuvre. L'on a alors recensé les emplois de l'anaphore rhétorique pour dégager leurs valeurs sémantico-stylistiques. De ce fait, nous avons utilisé les méthodes empirico-inductive et qualitative. Le cadre théorique quant à lui était constitué de la grammaire du sens de Patrick Charaudeau à laquelle l'on a greffé la pragmatique linguistique notamment les théories de l'énonciation et des actes de langage. Par le biais de ce dispositif théorico-méthodologique, il en ressort que l'anaphore comme procédé stylistique, participe de la poétique de l'œuvre. Elle sous-tend les visées pragmatiques qui traduisent l'engagement de l'écrivaine.

Mots clés : anaphore rhétorique, poétique romanesque, grammaire du sens, pragmatique, enjeux discursifs,

ABSTRACT

Reading the novel, Munyal, les larmes de la patience reveals a frequency of anaphora processes. The question arises as to what impact this has on the poetic of the novel. We then identified the uses of rhetorical anaphora to give their semantic-stylistic values. Therefore, we used empirical-inductive and qualitative methods. The theoretical framework consisted of Patrick Charaudeau's grammar of meaning and pragmatics notably the theories of enunciation and speech acts. Through this theoretical-methodological device it emerges that anaphora as a stylistic process participates in the poetics of the novel. It underlies the pragmatic aims which reflect the writer's commitment.

Keywords: *rhetorical anaphora, romantic poetics, grammar of meaning, pragmatics, discursive issues*

LISTE DES TABLEAUX ET SCHEMAS

<u>Tableau n°1</u> : Inventaire de quelques lexèmes affectifs du corpus	77
<u>Tableau n°2</u> : Inventaire de quelques lexèmes évaluatifs/appréciatifs du corpus	79
<u>Tableau n°3</u> : modalités déontiques et valeurs sémantiques	80
<u>Figure1</u> : Schéma de la fonction thématique de l'anaphore proposé par nous	86

SOMMAIRE

	Pages
DÉDICACE	<i>ii</i>
REMERCIEMENTS	<i>iii</i>
LISTE DES ABRÉVIATIONS	<i>iv</i>
RÉSUMÉ /ABSTRACT	<i>v</i>
LISTE DES TABLEAUX ET SCHÉMAS	<i>vi</i>
SOMMAIRE	<i>vii</i>
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
PARTIE I : PRÉALABLES THÉORIQUES ET TYPOLOGIE	12
CHAPITRE PREMIER : ANCRAGE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE	13
CHAPITRE II : TYPOLOGIE DES ANAPHORES	32
PARTIE II : L'ANAPHORE EN CONTEXTE	52
CHAPITRE III : GRAMMAIRE DE L'ANAPHORE ET VISÉES PRAGMATIQUES	53
CHAPITRE IV : CONTEXTE RHÉTORIQUE ET EXPRESSIVITÉ	69
CONCLUSION GÉNÉRALE	89
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	94
TABLE DES MATIÈRES	101

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Les recherches sur les langues avant l'avènement du structuralisme saussurien se basaient sur l'intuition et la logique. Que ce soit la grammaire comparée¹, la linguistique historique, la philologie et la grammaire normative, aucune de ces approches d'étude de la langue n'était faite de manière systémique, voire formelle. Les démarches intuitive et logico-sémantique qui étaient les leurs ont fait dire à certains linguistes contemporains que ces études pré-saussuriennes n'étaient pas scientifiques. Il a fallu attendre l'année 1916, avec le *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure, pour avoir une étude systématique des langues. Les travaux de Saussure publiés à titre posthume par ses disciples A. Sechehaye et C. Bally constituent à n'en point douter les premiers jalons d'une linguistique structurale. Dès la publication de ces travaux, l'on assiste à une floraison des linguistiques structurales: la linguistique dépendancielle, la linguistique générative, la linguistique distributionnelle et la linguistique fonctionnelle. Toutes ces approches structurales des langues ont un dénominateur commun car elles envisagent la langue comme extérieure au locuteur.

Pour Saussure par exemple, « la langue existe dans la collectivité sous forme d'une somme d'empreintes déposés dans chaque cerveau, à peu près comme un dictionnaire dont tous les exemplaires, identiques, seraient répartis entre les individus². » Sous l'influence des principes saussuriens, toute analyse de discours se verra ainsi adopter le principe de l'immanence³, principe selon lequel toute production discursive est autosuffisante. L'analyse de discours corrobore ainsi la définition du signe linguistique saussurien qui, sans le rappeler, est biface en ceci qu'il est constitué d'un signifiant et d'un signifié. La structure est donc l'unique cadre de déploiement de l'analyse discursive. On assiste ainsi à l'unilatéralité du sens dépendant du seul texte et, par conséquent, des seuls éléments cotextuels.

Cette tradition linguistique ayant perduré pendant des années va prêter le flanc aux nouvelles approches du fait de ses limites. Ainsi viendra la deuxième période du développement scientifique de la linguistique communément nommée le poststructuralisme. Ce nouvel épisode

¹ Wagner, F. « Du structuralisme au poststructuralisme », *Études littéraires* n°2, vol.36, 2006, p.105.

² Saussure de F. *Cours de linguistique générale*, 1916, p.39

³ Lire Den Tandt, C. *Structuralisme, poststructuralisme et théories de la postmodernité*, p.15

de l'évolution scientifique de la linguistique entend non pas s'opposer radicalement au structuralisme en vigueur mais se constitue en dépassement de ce qui était jusqu'à lors considéré comme pratiques linguistiques inaliénables⁴, voire insupplantables. Les linguistiques poststructurales que sont, entre autres, la psycholinguistique, la neurolinguistique, la psychomécanique, la sociolinguistique, la linguistique de l'énonciation, la pragmatique, la stylistique viennent avec une valeur ajoutée qu'est le contexte.

En plus des éléments jusqu'ici pris en compte dans l'analyse du discours, le contexte sera l'élément *sine qua non* des pratiques linguistiques poststructurales. Ainsi, le paradigme de l'unicité sémantique² sera substitué à celui de la polysémie. Ceci dit, l'analyse du discours à l'aune du poststructuralisme intégrera le contexte dans toute son immensité. L'on s'intéressera d'ores et déjà au contexte énonciatif ou discursif, psychologique, culturel, etc. dans les pratiques langagières. La considération de cette dimension débouchera sur la pluralité des sens afférents à une production discursive.

C'est dans le sillage du poststructuralisme que se situe la présente étude dont l'objet principal est l'anaphore, procédé de rhétorique en usage fréquentiel dans notre corpus. Notre recherche sur l'anaphore qui s'inscrit dans le champ scientifique qu'est la stylistique consiste à décrire ses modes et formes de présence dans le texte corpus, lesquelles seront assorties des valeurs contextuelles y afférentes.

Nous proposons précisément dans le présent travail de mener une étude contextualisée de l'anaphore rhétorique en tant que fait linguistique chargé de valeurs d'actualisation et des enjeux discursifs. L'anaphore est une notion complexe dans ce sens que son acception varie en fonction des chapelles linguistiques à partir desquelles elle est abordée. Elle intéresse donc toutes les approches en linguistique du discours parce qu'elle participe à la construction matérielle et immatérielle des textes littéraires ou non littéraires. Ainsi elle sera d'un grand apport en linguistique textuelle ou en théorie textuelle, en stylistique ou en rhétorique car c'est une notion fondamentale à la cohérence et la cohésion discursive.

De ces considérations, il appert que l'anaphore a plusieurs acceptions mais nous allons l'aborder ici sous un prisme stylistique ou rhétorique. Abordée ainsi, cela nous permettra de l'envisager dans un premier temps comme un phénomène de l'actualisation et, dans un second temps, nous mettrons en évidence ses visées sémantique et rhétorico-pragmatique à l'œuvre dans

⁴Ferdinand de S. *Op.cit.*, p.40.

le roman *Munyal, les larmes de la patience* de l'écrivaine camerounaise Djaïli Amal. Il convient dès à présent de faire une présentation du corpus d'étude, laquelle mettra en lumière le profil linguistique et stylistique de ce dernier. Ces différents aspects que nous présenterons permettront d'indiquer la pertinence du corpus qui constitue le support de nos analyses.

PRÉSENTATION DU CORPUS

Pour effectuer notre recherche et pour répondre à notre problématique, nous avons choisi le roman francophone intitulé *Munyal, les larmes de la patience* de la romancière camerounaise du septentrion Djaïli Amal. Ce roman publié pour la première fois aux éditions Proximité en 2017 braque le feu des projecteurs sur l'histoire de trois jeunes femmes dont le mariage précoce et forcé, loin d'être une source de bonheur et d'épanouissement, est plutôt une source de cauchemar qui s'apparente à une tragédie. Cette œuvre tripartite qui a respectivement pour titres éponymes « Ramla », « Hindou » et « Safira » met en exergue la condition macabre des jeunes filles peule qui fondent dans les fournaies des mariages précoces et de surcroît polygamiques. Y sont ainsi dénoncés les violences conjugales, la phallocratie, la stigmatisation, la discrimination des genres, le poids des traditions et de la religion musulmane sur l'éducation des filles, le maraboutisme, les souffrances physique et psychique de la femme peule au foyer. Cette trame romanesque est tenue par les éléments linguistiques et stylistiques qui lui donnent sens.

Le roman tel qu'il se présente est riche en faits linguistiques et stylistiques. Sur le plan purement linguistique, l'œuvre est écrite en langage courant. À ce langage se greffe une variété de faits stylistiques qui constituent la forme de l'écrit. Ces différents faits qui s'érigent en particularités discursives sont la principale caractéristique du style de l'auteure. On remarque ainsi comme une sorte d'utilisation préférentielle de l'anaphore rhétorique qui se démarque comme le procédé le plus abondant dans l'œuvre. À l'intérieur de ces itérations de mots ou groupes de mots au début de phrases, vers et propositions, on note d'autres faits de langue qui permettent davantage de caractériser le style de la romancière. Parmi ceux-ci, nous avons les procédés intra-anaphoriques comme l'axiologie lexicale péjorative, les modalités logiques, la ponctuation expressive, d'autres figures de style, les indices de la subjectivité, les procédés de l'actualisation. Cet ensemble d'outils linguistiques forme le profil linguistique et stylistique du roman. Un tel constat sur la richesse linguistique et stylistique de cette œuvre laisse place aux motivations du sujet et du corpus.

MOTIVATIONS DU SUJET ET DU CORPUS

Que notre recherche porte sur l'étude de l'anaphore rhétorique dans le roman camerounais *Munyal, les larmes de la patience* ne saurait être un fait anodin. En effet, tout notre engouement à mener une recherche stylistico-pragmatique relative au roman de Djaïli vient de la découverte avec admiration de cette plume d'or. Ainsi, dans l'optique de mener une étude de l'œuvre intégrale au programme dans les classes de terminales littéraires de l'enseignement secondaire général, nous avons été amené à lire ledit roman avec minutie. Ladite lecture nous a dévoilé une esthétique du roman marquée par une forte utilisation de l'anaphore. L'emploi particulier de ce fait stylistique au regard de sa fréquence importante dans l'œuvre, a constitué pour nous un élément de curiosité que nous ne pourrions satisfaire qu'à travers une recherche scientifique de pareille envergure. À priori, à travers l'emploi de l'anaphore rhétorique, le corpus nous présentait ainsi son potentiel stylistique. À côté de ce volet esthétique, l'épanaphore a meublé de bout en bout la toile de fond de ce roman. Mais, il faut dire que pour se lancer véritablement dans cette investigation, nous avons été motivé en plus de l'aguichage esthétique, par notre amour incommensurable pour la stylistique et bien entendu des prérequis et pré-acquis préalablement tirés du champ scientifique de ce domaine.

À juste titre, Bernadette Plot parlant du choix du sujet de recherche, disait : « On ne choisit pas un sujet de thèse, on commence par s'intéresser à un objet d'étude et la thèse s'impose d'elle-même si l'on progresse dans la documentation [et son exploitation]⁵. ». Par la suite renchérisait-elle « On choisit son sujet d'étude en fonction d'un arrière-plan de connaissances plus ou moins vastes et de goûts personnels plus ou moins définis dont on n'a pas toujours clairement conscience⁶ ». C'est fort de ces motifs que nous avons décidé de mener une étude praxématique de l'emploi de l'anaphore dans le roman *Munyal, les larmes de la patience*.

De surcroît, les motivations scientifiques qui sous-tendent l'ambition de traquer, à partir des analyses dûment menées, les mécanismes discursifs (outils de production des textes) qui participent de la vitalité narrative tant au plan de la forme que celui du fond ont constitué un facteur suffisant nous ayant conduit à entreprendre ce travail de recherche. Entre autres motifs scientifiques s'étant érigé en « élément perturbateur » (expression que nous empruntons au jargon narratologique), se trouve en bonne place la revue de littérature qui, nous a permis de mettre en exergue quelques limites des précédents travaux sur le fait de langue, objet de la présente étude.

⁵ Plot, B. *Écrire une thèse ou un mémoire en sciences humaines*, Paris, Champion, 1986, p.49

⁶ Plot, B. *Ibid.*, p.50

Nous avons donc pu constater que des travaux répertoriés et recensés portant sur le fait de langage, les chercheurs n'ont pas orienté leurs analyses sur la poétique romanesque. Nous nous sommes donc dit que mener une étude qui a pour cadre exploratoire ce genre de support corputiel, permettrait non seulement de mettre en relief les enjeux discursifs dus à l'emploi de ce fait de manière générale mais aussi, de manière particulière, de dégager les particularités qui justifient le recours aux anaphores dans un corpus littéraire et *a fortiori* francophone.

Ainsi, engagé comme nous le sommes dans cette recherche, nous entendons dès lors passer en revue tout ce qui a déjà été dit et fait sur l'anaphore.

L'ÉTAT DE LA QUESTION

L'état de la question encore appelé la revue de littérature est défini par Aktouf Omar comme « un état des connaissances sur un sujet, c'est en fait un inventaire des principaux travaux effectués sur un thème. C'est une étape qui permet de partir des travaux étudiés, d'envisager de nouvelles perspectives⁷. » S'inscrivant dans cette logique, nous ferons *infra* un exposé critique des différents travaux relatifs à l'anaphore en général et à l'anaphore rhétorique en particulier.

Dans « Sarkozysme et populisme. Approche logométrique du discours de Nicolas Sarkozy » (2007-2012), mots, 103, P. 73-87., Mayaffre Damon se propose de faire une étude contextualisée portant sur les anaphores rhétoriques employées par Sarkozy dans ses discours de campagne électorale en 2007. Cette étude se donne pour mission de mettre en exergue la pragmatique de l'anaphore pour laquelle Sarkozy choisit de faire non pas un usage ponctuel mais un sur-usage systématique, sans doute dans des proportions sans égales dans l'histoire de la parole politique. La méthode choisie par Mayaffre pour mettre en évidence l'efficacité discursive de l'anaphore rhétorique consiste à faire d'abord une recension catégorisée des anaphores rhétoriques employées par Sarkozy, ensuite procéder à l'analyse structurelle des différentes anaphores qui épousent et construisent l'éthos du programme sarkozyste et enfin dégager les effets pragmatiques de celles-ci. Partant, il utilisera la linguistique pragmatique comme théorie d'analyse et de traitement des données. Ce choix méthodique qu'opère le chercheur lui permet de confronter le texte au contexte à l'aune d'une étude logométrique.

Mayaffre Damon a le mérite d'avoir travaillé sur l'anaphore rhétorique en proposant une étude logométrique visant à mettre en relief les effets pragmatiques de celle-ci. Toutefois, cela

⁷ Aktouf, O. *Méthodologie des sciences sociales et approches des organismes*, Québec, 1987, p.213.

n'épuise guère l'intérêt des recherches sur le fait langagier car chaque recherche est douée d'une originalité et d'une authenticité. Dans ce sillage, la lecture des travaux de Mayaffre nous a permis de dégager quelques aspects critiques qui à juste titre donnent une nouvelle orientation à la présente étude.

En optant pour une étude logométrique qui consiste en l'analyse et l'interprétation de l'anaphore assistées par ordinateur, le chercheur privilégie le traitement automatique de l'anaphore. Or à bien y voir, il semble difficile de parvenir à une analyse et interprétation efficaces de l'anaphore à partir d'un traitement numérique. En fait, il s'agit d'un fait stylistique dont les propriétés d'identification et d'analyse ont besoin d'une intelligence humaine mais pas artificielle. Bonhomme dira fort à propos que « l'opacité communément reconnue de leur signifiant difficilement saisissable par une étude automatique a besoin de s'appuyer sur des marques formelles, stables et récurrentes du corpus⁸. » Il ressort que l'ordinateur proposant une analyse automatique ne pourrait permettre une typographie rigoureuse encore moins une analyse plausible. Cependant nous proposons de nous en démarquer en utilisant la méthode manuelle d'analyse et d'interprétation des faits stylistiques susceptible elle aussi d'aboutir aux résultats probants.

Qui plus est, notre étude va se démarquer de celle de Damon car nous avons opté pour un corpus littéraire ayant des enjeux différents de ceux d'un discours politique. Notre recherche sera axée sur *Munyal*⁹, un roman francophone en général et camerounais en particulier. Et, l'étude de l'anaphore en contexte francophone va certainement apporter un plus par rapport à tout ce qui, jusqu'à présent, est dit sur ce fait stylistique. Outre cette remarque sur le corpus, nous observons également que D. Mayaffre a axé son étude sur un cas particulier d'anaphore qu'est l'anaphore rhétorique. À notre tour, nous essayerons dans cette recherche d'élargir la dimension typologique des anaphores. Cela dit, notre étude, en plus de l'anaphore rhétorique, intégrera d'autres susceptibles à juste titre de significativité pertinente dans notre corpus.

Les travaux de Simplicie Simeu sur l'axe sociolinguistique ayant pour titre *Le français parlé au Cameroun : une analyse de quatre marqueurs discursifs là, par exemple, ékyé et wèé nous* ont été d'une grande utilité. Dans cette thèse de doctorat soutenue en mars 2016, Simplicie, bien que ne traitant pas exhaustivement de l'anaphore fait un crochet sur celle-ci. Dans une démarche de construction de corpus, il fait une analyse descriptive des morphèmes « là », « là-bas », qu'il

⁸ Bonhomme, M. cité par Damon M. « Présentation », *Sémen*, 15, (2002b), (en ligne : <http://semen.revue.org/2366>)

⁹ Djaili, A. *Munyal, les larmes de la patience*, Proximité, 2017.

présente comme des anaphoriques. En outre Kleiber (1995) arrive aux mêmes résultats que lui. Ces études purement descriptives vont s'appesantir sur le fonctionnement, la structure interne des anaphores et la typologisation sans l'ombre d'un « pourquoi » de l'anaphore en discours. Au regard de ces études qui ne renseignent que partiellement sur l'anaphore et précisément sur ses aspects théoriques, nous proposons de mener une étude exploratoire de l'anaphore qui contrairement aux auteurs susmentionnés aura pour but d'étudier l'« intérêt du recours aux divers procédés anaphoriques » chez Djâïli Amal.

En 2006, Aïcha Aissani a soutenu sa thèse de doctorat intitulée « L'anaphore résomptive dans le texte écrit en langue française par l'étudiant algérien ». Dans ce travail, la chercheuse part du constat selon lequel les productions textuelles des étudiants algériens sont mal faites car ceux-ci utilisent « les organisateurs textuels avec une grande liberté d'emploi » et par conséquent cela conduit à des anachronismes dans la progression thématique du texte. Partant de ce constat, Aïcha Aissani montre que cette manière de procéder des étudiants crée de la défaillance au niveau de la dynamique textuelle et cela est dû à la non-maitrise de l'emploi de l'anaphore résomptive en tant qu'entité à la fois textuelle et métatextuelle qui, tout en structurant le texte, en détermine les conditions d'interprétation.

La chercheuse arrive à la conclusion selon laquelle la « non-maitrise » des outils de la textualité par les étudiants est due non pas à l'incompétence avérée de ces derniers, mais plutôt à une pratique de l'écrit, induite par une pédagogie inachevée, puisque non explicite de ces phénomènes. Il ressort de l'analyse de ce travail quelques écueils : la chercheuse traite l'anaphore résomptive comme élément de textualité, c'est-à-dire un outil qui assure la cohésion et la cohérence textuelle, mais ne fait mention nulle part de la portée esthétique de ce fait de langue dans un texte. À notre tour, nous travaillerons sur l'anaphore rhétorique et essayerons de montrer comment en plus de garantir la cohérence et la cohésion elle participe de l'esthétique langagière et sous-tend des visées pragmatiques.

Les limites soulevées ci-dessus sur les travaux d'Aïcha peuvent être réinvesties dans l'article de Fatima Zohra Talbi intitulé « Le rôle de l'anaphore nominale dans la cohésion et la cohérence du slogan contestataire du Hirak Algérien du 22/02/2019 ». Fatima a pour objectif dans son article d'étudier l'anaphore comme une figure de style dans le slogan contestataire en cherchant à démontrer comment elle contribue à la cohésion et cohérence du slogan contestataire du Hirak algérien. Dans une perspective descriptive, elle décrit le processus des anaphores nominales à partir d'exemples de slogan empruntés aux réseaux sociaux. Elle arrive à la conclusion suivante :

L'anaphore nominale se spécifie dans le slogan contestataire comme une figure de structuration et d'amplification du discours, elle établit un lien entre les segments en vue de garantir la cohésion. Sur un plan sémantique, l'anaphore unit ainsi les segments du slogan d'une manière harmonique pour qu'il n'y ait pas de contre sens dans le message contestataire et c'est la fonction de la cohérence.

Une autre étude portant sur l'anaphore nominale est celle de Pham Thi Nhung qui a soutenu le 27 janvier 2017 sa thèse dans la spécialité des sciences du langage ayant pour titre « Résolution des anaphores nominales pour la compréhension automatique des textes ». Les objectifs de sa recherche étaient la conception d'un système de résolution des anaphores nominales pour le traitement des textes en langue française. La réalisation de ce système visait à tester la validité des concepts utilisés dans les analyses linguistiques théoriques ; tester les méthodes et les algorithmes existants ; et mettre en disponibilité le système pour les recherches scientifiques ou pour l'enseignement.

Pour atteindre ces objectifs, le chercheur va passer en revue les différentes méthodes de résolution des anaphores nominales de type fidèle et infidèle. Il parvient à la conclusion selon laquelle les différentes méthodes de résolution de l'anaphore nominale permettent l'harmonisation et la structuration des informations présentes sur le web le plus souvent de manière désordonnée. Il ressort ainsi que la résolution de l'anaphore permet une meilleure gestion de ces informations disparates sur le net. Chose qui participerait à la meilleure compréhension de ces dernières. *In fine*, le chercheur s'est intéressé à la résolution de l'anaphore nominale via le canal numérique. À notre tour, nous allons l'étudier à partir d'un corpus littéraire et non via le traitement automatique ; chose qui nous permettra de mettre en lumière la fonction stylistique et pragmatique de l'anaphore.

Sans prétendre avoir épuisé toute la littérature relative à l'anaphore, et au regard des travaux des chercheurs indiqués, travaux qui, pour la plupart, proposent une étude purement descriptive et partielle, nous proposons cette fois-ci une étude qui va traiter l'anaphore comme une composante de la poétique romanesque et mettra en exergue les valeurs d'actualisation. Dans cette perspective, il est judicieux de présenter le problème scientifique de cette investigation et les différentes questions qui constituent les grandes lignes de recherche.

PROBLÈME SCIENTIFIQUE ET PROBLÉMATIQUE

La problématique est définie par H. Pena-Ruiz comme un « ensemble des problèmes envisagés dans un domaine particulier de réflexion¹⁰ ». M. Beaud va plus loin dans sa définition car il affirme que la problématique est un « ensemble construit, autour d'une question principale, des hypothèses de recherche et des lignes d'analyse [qui] permett[ent] de traiter le sujet choisi¹¹ ». La problématique met donc en exergue un problème scientifique. Le problème dans une recherche est ce qui amène le chercheur à se poser des questions. C'est donc une situation qui découle elle-même d'un constat scientifique. Ainsi, dans le cadre de la présente recherche, nous sommes parti du constat selon lequel l'anaphore rhétorique prédomine dans le corpus. Ce suremploi à priori constaté, a créé en nous un déclic et nous a poussé à chercher les raisons de cet usage fréquentiel. Une telle préoccupation a prêté le flanc aux analyses préliminaires visant à trouver l'élément ou les éléments justificatif(s) du sur-usage du fait stylistique dont il est question. Cette démarche nous a ainsi conduit au problème de l'apport sémantique et rhétorico-pragmatique de l'anaphore, composante de la poétique romanesque. Dans ce sillage, notre étude s'évertuera à dégager les incidences induites par le recours à ce procédé; procédé qui traduit la praxis linguistique. Un tel problème ainsi posé nécessite un ensemble de questions qui permettront davantage de ressortir les implications ou préoccupations de recherche.

Dès lors, la question principale de recherche est la suivante : comment l'anaphore participe-t-elle de la poétique romanesque ? Cette interrogation principale se décline en questions secondaires suivantes :

- 1-) Quels sont les mécanismes langagiers qui font de l'anaphore rhétorique une composante de la poétique romanesque?
- 2-) Que peuvent traduire ces constructions anaphoriques au plan sémantique et rhétorico-pragmatique ?

HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Le dictionnaire *Larousse* en ligne définit l'hypothèse comme une « supposition que l'on fait sans se demander si elle est vraie ou fausse, mais seulement pour tirer des conséquences à vérifier. » Autrement dit, l'hypothèse doit-on le dire constitue une réponse anticipée à un

¹⁰ Pena-Ruiz, H. *Philosophie : la dissertation*, Paris, Bordas, 1986, p.284.

¹¹ Beaud, M. *L'Art de la thèse*, 2006, Paris, La découverte, p.31

problème posé. Ainsi, au regard du problème posé dans cette étude, nous posons comme hypothèse générale que la trame de ce roman repose essentiellement sur l'anaphore. Vu de la sorte, cette HG induit les hypothèses secondaires suivantes :

HS1 : Les différentes constructions anaphoriques constituent le pattern de l'œuvre au regard de leur prédominance;

HS2 : La fréquence de ces anaphores dans le roman met en exergue d'une part la fibre artistique de l'auteure et d'autre part son engagement.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

L'objectif principal de ce travail est de montrer que l'anaphore rhétorique employée dans le corpus de manière fréquentielle est une composante de la poétique romanesque. En tant que telle, elle subsume les objectifs secondaires suivants :

- 1-) Présenter et analyser les différentes constructions anaphoriques de l'œuvre ;
- 2-) Déterminer les effets sémantique, rhétorique et pragmatique induits par ces anaphores rhétoriques.

DISPOSITION DU MÉMOIRE

L'organisation de ce travail s'articule autour de deux parties. Cette structuration bipartite tient en quatre chapitres dont deux pour chaque partie. La première intitulée « PRÉALABLES THEORIQUES ET TYPOLOGIE » se décline en deux chapitres. Le premier présente de manière détaillée le dispositif théorique et méthodologique mis à contribution dans ce travail de recherche. Ainsi est principalement présentée la grammaire du sens et de l'expression de Patrick Charaudeau suivie de la pragmatique linguistique notamment les théories de l'énonciation de Benveniste et des actes de langage de John Rogers Searle. Ce chapitre liminaire s'achève avec la présentation du dispositif méthodologique qui se compose de la méthode empirico-inductive et l'approche qualitative. Par la suite, nous avons le chapitre 2 qui a pour titre « Typologie des anaphores ». Il a vocation à présenter au lectorat la typologie des anaphores assortie d'une classification. Qui plus est, c'est au sein de ce chapitre que nous mettrons en parallèle l'anaphore et les autres constructions apparentées à l'instar de la cataphore et de l'épiphore.

La deuxième partie intitulée « L'ANAPHORE EN CONTEXTE » se présente comme une étude proprement dite des différentes occurrences du corpus. Elle se subdivise également en deux chapitres. Le premier propose une grammaire de l'anaphore, c'est-à-dire les mécanismes linguistiques et grammaticaux qui traduisent le déploiement de ce fait de langue. Quant au deuxième chapitre de ladite partie qui se présente sous le titre de « Contexte rhétorique et expressivité », il étudie davantage le contenu stylistique et la subjectivité langagière intra-anaphorique.

PREMIÈRE PARTIE : PRÉALABLES THÉORIQUES ET TYPOLOGIE

Cette partie définit les contours théorico-méthodologiques de la présente étude. La théorie et la méthodologie constituent des supports d'analyse des données. Sans ces deux éléments, l'on ne saurait réellement parler de recherche scientifique. Théorie et méthode sont à la recherche ce que l'eau et l'oxygène sont à la vie. Un tel préalable posé, il nous semble judicieux de définir les notions de théorie et de méthode. Pour le dictionnaire *Le Littré* en ligne (2021), la théorie doit s'appréhender comme une « construction intellectuelle, méthodique et organisée qui sert de base à une science et donne l'explication d'un grand nombre de faits ». Quant à la méthode, elle est définie selon le dictionnaire *Larousse* en ligne (2014) comme « l'ensemble des démarches que suit rigoureusement l'esprit pour découvrir et démontrer la vérité (dans les sciences). » Ces deux définitions nous permettent d'inférer que les notions de théorie et de méthode lorsqu'elles sont bien appliquées dans une recherche garantissent à cette dernière toute sa légitimité scientifique. Ainsi, dans la présente étude, étude qui ressortit du domaine de la linguistique française et notamment de la stylistique, nous nous appuyons sur deux théories à savoir la grammaire du sens de Patrick Charaudeau et la pragmatique linguistique principalement les théories de l'énonciation et des actes de langage. Néanmoins, avant de mettre en œuvre ces approches, nous nous appliquerons à scruter les principes de l'anaphore rhétorique dans notre corpus.

CHAPITRE PREMIER : ANCRAGE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

Ce chapitre liminaire vise à présenter les fondements théorique et méthodologique de cette étude. En fait, comme soutenu plus haut, sans la théorie et la méthode il ne peut y avoir de recherche scientifique. C'est dans cette optique que nous consacrons tout ce chapitre à ces notions essentielles. Parlant donc de la théorie, nous déploierons dans cette étude la grammaire du sens et de l'expression suivie de la théorie de l'énonciation de Benveniste et des actes de langage de John Searle. Ces deux grilles théoriques permettront d'analyser l'anaphore et les valeurs d'actualisation qui y sont contenues. Après analyse des données à la lumière des théories ci-dessus, nous dégagerons les différentes visées de discours ou les effets de discours subséquent(e)s à l'emploi prédominant de l'anaphore dans le roman de la camerounaise Djaili Amadou Amal. Pour ce qui est de la méthode, étant donné que nous sommes parti de l'observation selon laquelle les anaphores rhétoriques sont fréquentes dans l'œuvre, nous avons donc opté pour l'étude qualitative qui permet de donner une interprétation plausible aux données du corpus. Cette évaluation qualitative est suivie de l'approche empirico-inductive qui met en réverbération les grandes étapes de résolution du problème que pose cette recherche.

1. DES FONDEMENTS THÉORIQUES

La GSE est cette approche théorique qui met en rapport le binôme forme-sens. Cette grammaire, contrairement aux autres met l'accent sur le processus de sémantisation qui selon Charaudeau est tributaire à la catégorie formelle utilisée par un locuteur. Ainsi, Charaudeau propose une description sémantique des mécanismes lexicaux qui font la particularité de sa grille théorique. Il convient donc de mettre en parallèle cette grammaire aux autres afin de mieux cerner son postulat, son objet et ses orientations.

1.1. Des grammaires à la grammaire du sens

Bien avant 1992, année qui correspond à la publication de la GSE de Patrick Charaudeau, il existait déjà une multiplicité des grammaires dont les approches étaient autant hétérogènes que leur nombre. Ce constat est fait par Charaudeau dans le prologue de son ouvrage lorsqu'il affirme qu'«on le sait maintenant il n'existe pas une grammaire, ni *a fortiori* la grammaire d'une

langue, mais autant de grammaires que de théories sur la langue. » Avec cet auteur, l'on comprend amplement que les points de vue sur la langue et sa représentation sont multiples et divergentes dans la conception des grammaires. Plusieurs variétés théoriques en linguistique sur l'enseignement-apprentissage de la langue ont donc eu cours. Charaudeau cité par Basanj renchérit :

Au cours des dernières années, il a été reproché aux linguistes de ne pas être d'accord entre eux ; en conséquence de quoi, pour éviter d'avoir à entrer dans les querelles d'écoles, l'enseignement de la langue s'est orienté soit vers l'étude des textes, soit vers la grammaire morphologique de l'orthographe et de la conjugaison. Pourtant, il est heureux que des chercheurs aient, à l'intérieur d'une discipline, des hypothèses et des modèles d'analyse différents. Sans cela il ne pourrait y avoir de progrès scientifique¹².

C'est dire avec Charaudeau qu'il a existé et existe toujours une divergence des points de vue sur la conception des grammaires et le mode d'enseignement-apprentissage au sein de la communauté des spécialistes de l'enseignement et linguistes. Les grammaires qui sont enseignées à l'école sont celles que Charaudeau qualifie de « grammaires savantes ou traditionnelles ». Ces grammaires que sont en l'occurrence la grammaire basée sur l'étude des textes, la grammaire morphologique de l'orthographe et de la conjugaison, etc. étaient et sont encore enseignées telles des objectifs qui mettent en évidence un métalangage grammatical peu opératoire qui en réalité ne fournit pas l'accès immédiat au sens. Les didacticiens priorisent « l'objet grammatical » et ne mettent pas en évidence l'aspect fonctionnel du sens.

La grammaire de Charaudeau naît donc dans un contexte d'impasse théorique et méthodologique. C'est une grammaire qui se propose, contrairement à celles dites « savantes », de faire une étude de la langue donc l'objectif sera de « mettre en regard les formes et les notions¹³. » Autrement dit, les faits de langue doivent être étudiés du point de vue du sens qu'ils véhiculent. À Charaudeau cité par Basanj d'ajouter : « l'explication des phénomènes est entièrement sémantique¹⁴. »

À l'inverse des autres grammaires, la « grammaire du sens et de l'expression » de Patrick Charaudeau se révèle comme une grammaire sémantique qui adopte une approche communicative ou sociocommunicative du langage. Elle impose de ce fait une description et une explication par le sens des phénomènes grammaticaux. Elle milite pour une approche didactique

¹² Charaudeau, P. (1992) cité par Basanj, D. « D'un modèle d'analyse sociocommunicative à la conception d'une grammaire sémantique. Pour une synthèse des fondements théoriques », Presses Universitaires Shahid Beheshti, n°26, 2.18, p.36

¹³ Basanj, D. *Ibid.*, p.37

¹⁴ Basanj, D. *Ibid.*, p.38

simpliste qui va s'en départir du métalangage grammatical au détriment d'une explication notionnelle simple qui donne un accès immédiat au sens. En clair, le choix d'une partie de la langue est tributaire du sens que le locuteur veut produire, lequel lui permet d'entrer en communication avec l'autre. L'approche de cette grammaire est donc interactionnelle puisqu'en fin de compte il existe un besoin réel de se faire comprendre et comprendre. Ce contexte de naissance de la grammaire du sens ainsi établi, il est maintenant de bon ton de présenter son cadre conceptuel.

1.1.1. Le réseau conceptuel de la grammaire du sens

La grammaire du sens de Charaudeau comme toute théorie se déploie à travers un appareil conceptuel dont il est important de maîtriser le métalangage pour mieux la comprendre. Les explications théorico-sémantiques qui sont proposées par le grammairo-linguiste se font par le biais des termes techniques ou jargon spécialisé qu'il ne faut guère prendre à la légère. Ces termes sont nombreux dans l'ensemble mais nous allons ici présenter les plus saillants que nous utiliserons dans la présente étude.

Le langage : le concept de langage est appréhendé par Charaudeau d'une manière tout à fait particulière. Il n'est pas simplement pris comme une faculté inhérente à l'individu qui lui permet de produire des sons et d'articuler. Dans son approche sémantique de la grammaire, Charaudeau définit le langage comme une entité simultanément constituée du sens, de l'expression et de la communication. Dans cette optique il affirme :

Le langage est donc à la fois sens, expression et communication. Il n'est pas l'un et l'autre successivement, mais les trois à la fois. Une grammaire du sens et de l'expression doit donc s'intéresser à décrire les faits de langage en fonction : des intentions de communication du sujet parlant qu'ils sont susceptibles d'exprimer ; des enjeux communicatifs qu'ils révèlent ; des effets de discours qu'ils peuvent produire.

Eu égard à cette assertion, il apparaît que les opérations relatives au langage sont triplement constituées. Le sens est la signification dont est doté un acte de parole dans un contexte bien déterminé. Cette signification qui est une sorte d'information se donne dans une approche interactionnelle mettant en contact un sujet parlant (élocution) et un autre écoutant ou recevant (alloecution). Les opérations langagières permettent donc de mettre en évidence un sens fonctionnel ou communicatif qui met en relation les individus au sein d'une société.

Catégories formelles/catégories conceptuelles : les catégories formelles correspondent aux classes grammaticales de la grammaire prescriptive. Il s'agit d'une part des parties du discours variables que sont : le nom, le pronom, le verbe, l'adjectif qualificatif et les déterminants et d'autre part celles invariables à l'instar de l'adverbe, les conjonctions, les interjections, les prépositions. Il existe donc deux grandes catégories formelles à savoir des morphèmes (mots) ou grammèmes et morphèmes lexicaux ou les lexèmes. Quant aux catégories conceptuelles encore appelées catégories sémantiques, elles correspondent dans cette grammaire aux pré-intentions ou aux intentions objectives du sujet parlant qui se trouve dans un contexte bien précis. Autrement, c'est l'idée qu'un locuteur veut mettre à la disposition de son interlocuteur par l'emploi sélectif de certaines catégories de forme. Un locuteur par exemple qui veut quantifier quelque chose va utiliser les quantificateurs qui correspondent à des classes grammaticales bien précises. S'il veut plutôt qualifier, il utilisera par exemple les noms, les adjectifs, les relatives et les participes. Étant donné que dans cette grammaire le souci est de donner du sens en se servant des parties de la langue, le binôme forme-sens ne peut donc être dissocié car c'est la matière à dire qui fait qu'un locuteur opte pour une catégorie de forme adéquate. Enfin, c'est à ce stade que le locuteur procède à une conceptualisation référentielle et structurelle.

L'intention de communication : encore appelée visée discursive ou effet discursif, il s'agit de l'objectif pour lequel un locuteur décide d'entrer en communication soit par écrit soit par l'oral. Concrètement, c'est ce qui pousse un sujet d'entrer en interaction verbale avec son *alter ego*. Contrairement à la catégorie conceptuelle qui est objective, l'intention communicative est subjective puisqu'elle nécessite beaucoup plus le pôle de réception. Le locuteur transmet certes cette intention dans ses propos, mais les conditions de succès dépendent des capacités cognitives et d'écoute du récepteur. En effet, une intention de communication a donc vocation à influencer ou à changer la vision du monde de l'instance réceptrice. C'est l'action, c'est la visée pragmatique que l'émetteur souhaite qu'elle se réalise chez l'auditeur.

Processus et propriétés: Charaudeau conçoit les processus comme « une classe conceptuelle qui décrit ce qui survient dans l'univers, ce qui se produit dans le temps et qui modifie un état de choses¹⁵. ». En d'autres termes les processus sont les opérations de la pensée qui permettent à un sujet regardant d'utiliser son savoir-voir et son savoir-dire pour décrire les différents phénomènes qui surviennent dans l'univers, dans le monde au cours de l'évolution. Ils

¹⁵ Charaudeau, P. *La grammaire du sens et de l'expression*, Hachette, 1992, p. 29.

rendent compte des différentes transformations qui se produisent dans le monde au cours du temps. Pour rendre compte de ces phénomènes transformationnels, l'individu procède à une série de représentations rendues par son expérience qui est la somme des connaissances qu'il possède. Autrement dit, l'expérience est l'univers de croyance du sujet percevant. Il existe donc de ce fait deux sous-catégories de processus à savoir les actions et les faits. Pour ce qui est des propriétés, elles « constituent une classe conceptuelle qui décrit des caractères particuliers, des qualités, des manières d'être ou de faire que l'homme perçoit ou construit et qu'il assigne aux êtres ou aux processus¹⁶ ». Avec Charaudeau, l'on comprend que les propriétés sont les jugements (ou opinions) subjectifs que l'homme fait sur des processus et les êtres. Ces clarifications étant faites sur le métalangage indispensable à la compréhension de cette théorie linguistique, il nous semble, dès lors, judicieux de présenter son bienfondé dans cette étude.

1.1.2. La pertinence de la grammaire du sens

L'usage de la grammaire du sens et de l'expression de Charaudeau publiée en 1992 dans cette étude se justifie par plusieurs raisons. Pour commencer, c'est une approche grammaticale qui se démarque des approches classiques parce qu'elle fonde ses analyses sur la notion de contexte. L'intégration de cette dimension dans l'étude des productions discursives fait en sorte que cette grammaire soit distincte de la logique structurale qui excluait de ses principes la troisième entité qu'est le contexte. La grammaire de Charaudeau est à proprement parler une étude du langage qui fait du contexte et du sujet parlant des éléments indispensables de son approche. Pour mieux cerner cela, il est important de partir de l'acception que Charaudeau donne au langage. Pour lui, le langage est « ce matériau qui permet à l'homme de construire du sens dans le monde tout en entrant en communication avec les autres. Le langage est donc à la fois *sens*, *expression* et *communication*. Il n'est pas l'un et l'autre successivement, mais les trois à la fois¹⁷. » Cette acception de ce qu'est le langage révèle de façon explicite les principes de la grammaire du sens. C'est donc à partir de l'analyse de cette assertion que nous avons décidé de faire de cette théorie grammaticale le leitmotiv des analyses qui ambitionnent de montrer comment le binôme forme-sens est important dans l'acte d'interprétation. Ainsi, cette théorie nous semble en adéquation avec cette recherche car :

- Elle est *primo*, explicative des mécanismes sémantiques. Il ne s'agit pas ici d'une explication de type historique qui comme on le sait consiste à expliquer l'état d'un

¹⁶ Charaudeau, P. *Op.cit.*, p. 37

¹⁷ Charaudeau, P. *Op.cit.*, p.4.

phénomène à partir de son origine (étymologie) ou encore d'une explication fonctionnelle qui a vocation à expliquer les lois de composition des mots et de leur agencement, les compatibilités et incompatibilités de ces combinaisons, mais plutôt des explications de type sémantique qui consistent à mettre en évidence d'une part la visée fondamentale de l'intention globale de communication, à quoi elle sert, et quelles sont les différences de sens qui caractérisent chaque façon de l'exprimer.

- *Secundo*, elle est une grammaire des intentions de communication du sujet parlant. Cela revient à dire qu'elle envisage la langue comme un instrument de communication que le sujet parlant utilise pour entrer en relation avec le monde extérieur. La langue dans la conception de Patrick Charaudeau n'existe donc pas pour elle-même mais est une entité qui met en évidence l'interaction entre émetteur-interlocuteur.
- *Tercio*, c'est une grammaire des effets de sens. C'est dire que chacune des catégories formelles que contient la langue permet d'exprimer une idée particulière selon qu'elle est employée dans tel ou tel contexte, telle ou telle situation.

Au regard des analyses ci-dessus, il devient évident que nous entendons utiliser cette grille théorique afin de montrer comment par le langage un auteur ou un individu peut agir sur ses interlocuteurs ou tout simplement sur son environnement. Par le biais de cette théorie, nous essayerons de montrer dans le cadre de la présente étude que la vocation d'un écrivain et notamment de la romancière Djâïli Amal n'est pas de plonger le lecteur dans un univers fictif à travers le récit des faits, mais de lui communiquer des données expérientielles, données qui permettent d'agir sur ce dernier. Ainsi, pour y parvenir, il nous semble impératif de décliner le principe de fonctionnement d'une telle grammaire.

1.1.3. Mode opératoire de la grammaire du sens

Le principe fondamental de la GSE est que les unités formelles de la langue sont au service des unités conceptuelles qui font sens. Ce postulat est bien explicité dans l'assertion suivante de Charaudeau : « La langue sera présentée à partir de catégories qui correspondent à des intentions de communication (le sens) ; en mettant en regard de chacune d'elles les moyens (les formes) qui permettent de l'exprimer¹⁸. » Autrement dit, chaque partie du discours permet en fonction de la situation ou du contexte d'emploi, d'exprimer une intentionnalité du sujet parlant. C'est donc en

¹⁸ Charaudeau, P. « Présentation d'une grammaire du sens et de l'expression », *In D.E.L.T.A*, vol. 10, N°2, 1994, p.440

réalité la catégorie conceptuelle qui conditionne la catégorie formelle à utiliser. La forme ici est donc en quelque sorte esclave du fond. Le binôme forme-sens constitue pour ainsi dire la matrice de la GSE. Patrick Charaudeau dira :

La langue doit être décrite du point de vue de catégories qui correspondent à une intention de communication (le sens), en mettant en regard de chacune d'elles les moyens (les formes) qui permettent de l'exprimer. Cela revient à construire une grammaire du sujet parlant, lequel se trouve au cœur de ce qui fait l'intentionnalité du langage : un processus d'énonciation qui dépend des choix plus ou moins conscients que le sujet parlant opère pour produire du sens dans l'espoir de se faire comprendre. Ainsi est-on amené à décrire la langue à partir des opérations conceptuelles que le sujet parlant est censé faire quand il communique, au regard desquelles seront regroupées les catégories de formes qui permettent de les exprimer¹⁹.

Au vu de ces analyses, il est judicieux de dire que la description des catégories de la langue se fait en fonction de deux aspects : l'aspect sémantique et celui formel. L'aspect sémantique est configuré par une catégorie formelle, et l'aspect formel correspond à une catégorie sémantique. Cependant, il faut indiquer que le rapport entre les deux n'est pas de réciprocity exclusive : telle catégorie sémantique peut être exprimée à l'aide de différentes catégories formelles, et telle catégorie formelle peut être porteuse de divers aspects sémantiques. Le contexte est donc fondamental dans cette approche grammaticale car il permet effectivement de produire des variations d'effet de sens d'une même unité linguistique. En d'autres termes, une catégorie formelle peut changer de contenu sémantique en fonction du cadre dans lequel elle est employée.

Le mode opératoire ainsi présenté, il est judicieux dès lors de présenter de manière plus élaborée les différentes parties de cette grammaire qui permettront de comprendre davantage comment les catégories formelles produisent des effets de sens ou des intentions de communication.

1.1.4. LES PARTIES DE LA GRAMMAIRE DU SENS

Patrick Charaudeau organise les explications de sa grammaire en trois parties à savoir : les mécanismes du sens et la construction des mots, les catégories de la langue et pour finir les modes d'organisation du discours. Ces parties donnent toutes les explications sur le processus de sémantisation à des niveaux formels différents. Ces niveaux formels sont le niveau

¹⁹ *Id.* « Le fondement d'une grammaire du sens à partir du modèle onomasiologique de Bernard Pottier », Université de Paris 3, Centre d'Analyse du Discours, 2016, p.2.

microstructural (la constitution du signe linguistique), le niveau méso (la phrase) et le niveau macro qui opère à l'échelle du paragraphe ou du texte.

1.1.4.1. Les mécanismes de la construction du sens et des mots

Cette partie s'intéresse aux opérations conceptuelles de la langue et, dans une perspective sémantique classe les signes selon qu'ils ont pour rôle d'exprimer les êtres (objets du monde), les processus (ce qui survient dans l'univers, ce qui se produit dans le temps et qui modifie un état des choses) et les propriétés (qui décrivent des caractères particuliers, des qualités, des manières d'être ou de faire assignées aux êtres ou aux processus). Dans cette partie, l'auteur met en place les outils qui servent à catégoriser et à décrire les formes et le sens d'une langue. C'est dans cette optique qu'il organise cette partie en quatre sous-parties nommées respectivement « Généralités, Nommer, Classer, Construire ».

Dans la sous partie intitulée « Généralités », Charaudeau fait une mise au point critique des notions traitées, aussi bien du point de vue de la tradition grammaticale que de la tradition linguistique. Il conçoit le signe comme un concept constitué de trois composantes à savoir : référentielle, structurelle et situationnelle. La conceptualisation référentielle provient de l'activité du langage qui consiste à rendre compte de la réalité à travers le filtre de l'expérience. Par ailleurs, la conceptualisation structurelle (et contextuelle) résulte elle aussi de l'activité du langage sauf que cette activité consiste à intégrer à l'intérieur d'elle-même les relations d'opposition (paradigme) et de combinaison (syntagme) que les signes entretiennent entre eux pour assurer la cohérence et la cohésion. Enfin, dans la conceptualisation situationnelle du signe, Charaudeau met en évidence l'influence et l'importance du contexte d'emploi dans la production du sens. Ainsi, affirme-t-il :

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les mots d'une langue ne sont pas autant d'étiquettes posées sur les objets du monde comme sur une bouteille. Les mots d'une langue sont le résultat de l'activité du langage exercée par l'homme qui consiste, dans une situation donnée et avec une intention de communication donnée, à créer, dans le même instant, une notion et une forme linguistiques pour rendre compte des phénomènes du monde. L'association réciproque d'une telle forme (encore appelée signifiant) avec une telle notion (encore appelée signifiée ou concept) constitue une nouvelle réalité qu'il est convenu d'appeler un signe²⁰.

²⁰ Charaudeau, P. *Op.cit.*, p.11

« Nommer » est « une opération du langage qui consiste à construire un concept à travers une forme, en combinaison avec d'autres signes²¹ ». Cela revient à dire que c'est à partir de cette opération que le locuteur procède à une conceptualisation référentielle et structurelle. C'est dire que pour désigner les objets du monde phénoménal, on se sert d'une forme qu'on allie à d'autres selon les lois syntaxiques en vigueur. Ainsi, cette opération est assurée par quatre catégories formelles à savoir : le nom, le verbe ; l'adjectif et l'adverbe. Ces quatre formes ont pour rôle d'exprimer respectivement trois classes conceptuelles qui sont : Êtres, PROCESSUS et PROPRIÉTÉS.

« Classer » est une opération inhérente au langage. Au même instant où l'homme perçoit, à travers son expérience, une différence dans le monde phénoménal, et qu'il en rend compte en créant un signe, s'effectue une double opération de classement : l'une, formelle, qui résulte du procédé de construction de la forme de ce nouveau signe, l'autre sémantique, qui résulte des relations de sens que ce signe entretient avec d'autres déjà existants.

« Construire » est une opération dont en dépendent les autres (nommer, classer...). En effet, c'est un processus à l'issue duquel la catégorie formelle naît. En plus, cette opération rend compte de la dynamique linguistique indispensable pour rendre compte d'expériences nouvelles. Ainsi, les procédés de construction des formes sont entre autres : la dérivation, la composition, l'abréviation, l'emprunt, etc.

1.1.4.2. Les catégories de la langue

Charaudeau consacre cette partie qui est la plus élaborée à la description sémantique et conceptuelle des parties du discours, qui ne reçoivent habituellement qu'une description formelle dans la grammaire scolaire. Dans cette partie, il reprend donc les catégories traditionnelles (articles, possessifs, démonstratifs, etc.) qu'il rattache à des intentions de communication. Il montre ainsi que l'acte communicatif associe toujours le binôme forme-sens. Ainsi verra-t-on que chaque classe de mot ou catégorie formelle est dotée d'une opération de la langue qui débouche sur une catégorie sémantique ou conceptuelle c'est-à-dire le message qu'un locuteur véhicule ou veut véhiculer.

²¹ Charaudeau, P. *Op.cit.*, p. 17

1.1.4.3. Les modes d'organisation du discours

Dans cette partie, Charaudeau fait la description des procédés et des composantes qui participent de la mise en œuvre de ce qu'est la communication verbale. Il définit les modes d'organisation du discours comme « les principes d'organisation de la matière linguistique, principes qui dépendent de la finalité communicative que se donne le sujet parlant²². » Ainsi, sont successivement traités : les modes *énonciatif*, *descriptif*, *narratif* et *argumentatif* d'organisation. Ces catégories discursives représentent un niveau supérieur de sens qui témoigne essentiellement de la façon dont le sujet parlant organise en discours les catégories de la langue en fonction des conditions de production, des enjeux stratégiques, des intentions et interprétations, c'est-à-dire en fonction des composantes de la communication. Étant donné que notre corpus est un roman, nous allons uniquement présenter de manière sommaire dans cette recherche le mode d'organisation narratif. Dans cette logique, nous nous appesantirons d'abord sur la définition et la fonction du narratif, ensuite les principes d'organisation de la logique narrative et enfin les composantes de la mise en narration.

- La définition et la fonction du narratif : raconter ce n'est pas seulement décrire une suite de faits ou d'événements. Raconter au sens banal du terme est bien la description d'une suite d'actions mais pas nécessairement un récit. Pour qu'il y ait récit, il faut un raconteur qu'on pourrait appeler conteur, témoin, écrivain, etc. qui soit pourvu d'une intentionnalité c'est-à-dire d'un vouloir transmettre quelque chose à un destinataire qui peut être un lecteur, auditeur, spectateur, etc. Autrement dit, pour qu'une séquence d'événements racontés soit qualifiée de récit, il faut lui inventer un contexte. Ainsi donc, lorsqu'on raconte une séquence d'événements qui s'inscrit dans un contexte, l'on poursuit plusieurs buts à savoir : se mettre en quête permanente et infinie, construire un univers de représentation des actions humaines à travers un double imaginaire.

- Les principes d'organisation de la logique narrative : la construction de la logique narrative se fait à l'aide de certaines composantes. Ces composantes sont de trois types à savoir les actants qui jouent un certain rôle par rapport à l'action, les processus qui relient les actants entre eux et pour finir les séquences qui intègrent processus et actants. La combinaison de ces trois éléments se fait donc au travers de certains principes comme le principe de cohérence qui voudrait que la succession des actions ne soient pas arbitraire, le principe d'intentionnalité qui repose sur le fait

²² Charaudeau, P. *Op.cit.*, p.624

que la succession des actions doit avoir une raison d'être et le principe d'enchaînement qui est la jonction des deux principes précédemment nommés.

- Les composantes de la mise en narration : la mise en narration comprend d'une part le dispositif narratif et d'autre part les partenaires et les protagonistes. Pour la première composante, elle englobe celui qui raconte l'histoire, celui qui écrit l'histoire, le lecteur, un espace externe au texte où se trouvent les deux partenaires de l'échange (lecteur et auteur) et un espace interne (intratextuel) où se trouvent les deux sujets du récit (le narrateur et le lecteur-destinataire). Quant à la deuxième composante, elle comprend l'auteur et le lecteur réel.

1.2. LA PRAGMATIQUE LINGUISTIQUE

Le recours à l'étymologie de ce mot fait état de ce qu'il provient du grec *pragma* qui signifie « action ». Partant de cette étymologie, Morris (1938 :5) affirme que « La pragmatique est cette partie de la sémiotique qui traite du rapport entre les signes et les usages desdits signes. » Moeschler et Reboul cités par Charaudeau et Maingueneau renchérissent en disant : « On définira la pragmatique comme l'étude de l'usage du langage, par opposition à l'étude du système linguistique²³. » L'observation des définitions *supra* nous permet de constater l'élément qui leur est commun : « le contexte d'usage ». Vu sur cet angle, la pragmatique, comme discipline, est donc l'étude du fonctionnement de la langue en contexte et des effets produits. C'est une branche de la linguistique qui se penche sur les éléments du langage qu'elle aborde comme phénomènes à la fois discursif, communicatif et social. La pragmatique linguistique permet ainsi d'étudier le pourquoi et le comment d'un acte de parole. La recherche de ce pourquoi et ce comment fait que la pragmatique se subdivise en trois parties ou degrés.

1.2.1. Les niveaux de la pragmatique

Pour comprendre les analyses qui vont constituer le nœud de cette sous partie, il est important de savoir qu'il existe plusieurs types de pragmatique linguistique à l'instar de la pragmatique indexicale, pragmatique psychologique et de l'activité de langage, la pragmatique de la performativité et des actes de langage et la pragmatique à grandes unités. Ces différents types de pragmatique se rattachent aux différents niveaux. De ce fait, les pragmatiques indexicale et psychologique correspondraient au premier degré qui se préoccupe du

²³ Charaudeau, P. et Maingueneau, D. Citant Moeschler et Reboul (1994 :17). *Dictionnaire d'analyse du discours*, Éd du Seuil, 2002, p.455.

fonctionnement de l'énonciation, la pragmatique de la performativité et des actes de langage se rattacherait au second degré et au troisième degré.

La pragmatique du premier degré étudie le degré d'implication du sujet énonçant dans ses énoncés. Elle se saisit des indices textuels de l'énonciation pour montrer comment ce qu'on dit est influencé par celui qui le dit. Elle s'attèle à répondre à la question « Qui parle et à qui s'adresse-t-il ? ». C'est donc un mode d'actualisation qui inscrit le sujet énonçant dans un système temporel et spatial : je, ici et maintenant. Ceci revient à dire qu'elle s'intéresse au sujet, au lieu de l'énonciation et au temps de l'énonciation. Si celui qui énonce se définit comme un « je », cela revient à le distinguer d'un « tu ». C'est par la conscience de cet *alter ego* que celui qui parle tient à s'affirmer dans ses énoncés. La pragmatique du premier degré étudie donc l'expressivité mais aussi l'impressivité. Peut-être serait-il utile de rappeler avec Émile Benveniste la place majeure qu'occupe la subjectivité dans le langage :

C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet ; parce que le langage seul fonde sa réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d' « ego ». La « subjectivité » dont nous traitons ici est la capacité du locuteur à se poser comme sujet. Elle se définit, non par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même [...], mais comme l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience. Or nous tenons que cette « subjectivité », qu'on la pose en phénoménologie ou en psychologie, comme on voudrait, n'est que l'émergence dans l'être d'une propriété fondamentale du langage²⁴.

L'on cerne dès à présent avec Benveniste que le langage n'est pas une propriété neutre. Le locuteur, qui se livre dans l'acte d'énonciation, se pose, pendant qu'il énonce, comme sujet de son énoncé. La subjectivité tient donc de cela : c'est le sujet qui brandit son ego, fier et responsable de son énoncé. La subjectivité pose l'idée d'un sujet qui transcende la totalité des expériences vécues. Autrement dit, la narratrice qui se pose comme sujet assume un certain nombre d'expériences qu'elle extériorise dans et par le langage. Ainsi, la présence de l'énonciateur dans un texte est prise en charge par les éléments indexicaux qui mettent en relief le système (je, ici, maintenant). L'analyse pragmatique de ces coordonnées plurielles nécessite la prise en compte du contexte d'énonciation précisément le statut de « je » et « tu », la relation entre ces deux, les facteurs culturels idéologiques, la symbolique de l'espace-temps. Lancé dans l'étude des marques de l'énonciateur comme nous le sommes, il est impératif de considérer les indices explicites qui se définissent comme des marques patentes du sujet parlant et les indices

²⁴ Benveniste, E. *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966, pp.259-260.

implicites qui sont encore appelés modalités d'énoncé qui traduisent la présence latente du sujet énonçant. Ainsi, si tant est que le premier degré de la pragmatique met un accent particulier sur l'énonciateur vis-à-vis de ses énoncés, l'on aimerait savoir comment se déploient les théories Y encore appelées pragmatique du second degré.

La pragmatique du second degré ou les théories Y élargit la notion de contexte. En réalité, on passe du contexte de localisation et d'identification au contexte qui est présumé par les interlocuteurs. Ce niveau de pragmatique s'évertue à trouver des réponses à la question « Comment s'exprime le locuteur ? Est-ce de manière patente ou latente ? Timide ou déterminée ? Directe ou indirecte ? ». À ce moment donné, le cotexte peut donc intervenir. Ce cotexte présumé réfère à l'environnement linguistique dans lequel on passe du sens littéral au sens exprimé ou insinué. Ici, le message n'est pas perçu uniquement au niveau littéral. Par ailleurs, ce degré de pragmatique aborde les modalités d'énoncé c'est-à-dire les attitudes du locuteur par rapport à ce qu'il dit. Ces attitudes sont prises en charge par la composante lexicale notamment les substantifs subjectifs, les adjectifs qualificatifs subjectifs, les verbes et adverbes subjectifs, etc. Ces différents indices ci-dessus représentent ce qu'on appelle communément axiologie lexicale. Cette partie de la pragmatique, il faut le dire, repose sur la présupposition et l'implicature. L'implicature correspond au vouloir dire du locuteur. Dans ce sillage, on distingue le présupposé, le sous-entendu, l'ironie et le trope illocutoire. Ainsi, le destinataire s'il souhaite comprendre le vouloir dire du locuteur, doit détecter l'intention de communication ou la visée de discours qui montre effectivement comment par le simple fait de parler l'individu accompli des actions. Un tel postulat de l'homme en action à travers le langage est étayé par la théorie des actes de langage.

La pragmatique du troisième degré ou théorie des actes de langage encore appelée pragmatique des actes de langage est une approche de la langue qui se fonde sur le principe que l'unité minimale de la communication humaine n'est ni un constituant ni une phrase mais elle est l'accomplissement d'un certain type d'acte. Ici, le souci premier est de répondre à la question suivante : « Pourquoi l'individu parle-t-il ? ». Cette théorie étudie la relation entre les signes et leurs interprétations, entre les signes et leur pouvoir. Le présent niveau de pragmatique fera l'objet d'une présentation plus exhaustive puis qu'il constitue la théorie que nous allons appliquer à notre recherche.

1.2.2. Pertinence de la pragmatique linguistique

La pragmatique est cette discipline qui étudie le langage en action. Elle est utilisée dans ce travail de recherche comme théorie linguistique car elle nous permet d'atteindre notre objectif principal qui est de montrer que, par le recours prépondérant aux anaphores rhétoriques dans son roman intitulé *Munyaal, les larmes de la patience*, l'auteure Djaïli Amal est en train d'accomplir différents actes. Ceci dit, à travers notamment les théories de l'énonciation et des actes de langage appliquées à cette étude, nous allons pouvoir montrer que loin de faire un pur et simple récit des faits comme cela est de coutume dans les écrits romanesques, Djaïli nourrit l'ambition d'influencer le lectorat afin que la condition de la femme peule qui est son leitmotiv connaisse un changement, une amélioration. C'est sans doute ce qui justifie la récurrence des anaphores rhétoriques dans le corpus, lesquelles mettent en évidence le plan du discours qui vient contraster avec celui du récit. Ces anaphores qui constituent les actes de langage cachent bien des intentions de communication que, John Austin, philosophe anglais qui mit au point la théorie des actes de langage avait sitôt fait d'exiger que l'on tienne toujours compte de ce que « dire quelque chose provoquera souvent, « le plus souvent » certains effets sur les sentiments, les pensées, les actes de l'auditoire, ou de celui qui parle, ou d'autres personnes encore. Et l'on peut parler dans le dessein, l'intention, ou le propos de susciter ces effets ²⁵».

1.2.3. La théorie des actes de langage

La pragmatique linguistique s'est largement développée sur la base de la théorie des actes de langage, qui comme on le sait en a constitué historiquement le creuset. La théorie des actes de langage a pour thèse principale l'idée que la fonction du langage, même dans les phrases déclaratives, est moins de décrire le monde que de faciliter des actions (« connaître, mais connaître pour agir », selon la formule de Roger Bacon). En prononçant une phrase, un locuteur accomplit un acte qui ne doit pas être confondu avec la phrase (ou l'expression linguistique) utilisée dans son accomplissement. La théorie des actes de langage est une étude systématique entre les signes et leurs interprétations. Il s'agit de savoir quels actes nous accomplissons par l'usage des signes. La question est évidemment peu discutable concernant les ordres, promesses, les conseils ou actes institutionnels (baptême, mariage, etc.).

Son développement par Searle, à la suite d'Austin qui en a été le pionnier, a influencé le développement récent de la pragmatique linguistique. La pragmatique cognitive apparue avec les

²⁵ Austin, J. *Quand dire, c'est faire*, trad. franc. Seuil, Paris, 1970 (éd or.), p.114.

travaux de Dan Sperber et Wilson dans les années 1990, adopte une approche différente. Selon ces deux auteurs qui ont proposé une catégorisation grandement simplifiée des actes de langage, les énoncés performatifs sont peu fréquents, ou tout du moins l'interprétation de nombre de ces énoncés ne repose pas sur leur éventuel caractère performatif (c'est-à-dire que ces énoncés ont un sens indépendamment de l'intention de communiquer). En d'autres termes, il ne faut donc pas exagérer la portée des actes de langage.

Un acte de langage est un moyen mis en œuvre par un locuteur pour agir sur son environnement. Par ces mots, le locuteur cherche à informer, inciter, demander, convaincre, promettre, etc. Cette théorie liée à la philosophie ordinaire, a été développée par John Austin puis par Searle. Elle insiste sur le fait qu'outre le contenu sémantique d'une assertion (sa signification logique, indépendante du contexte réel), un individu peut s'adresser à un autre dans l'idée de faire quelque chose, à savoir de transformer les représentations de choses et de buts d'autrui, plutôt que de simplement dire quelque chose : on parle d'un énoncé performatif par contraste avec un énoncé constatif. Contrairement à celui-ci, celui-là n'est ni vrai ni faux. On peut alors modéliser l'acte de langage comme n'importe quel autre type d'acte : il a un but (aussi appelé intention communicative), un prérequis, un corps (c'est-à-dire une réalisation) et un effet.

Il existe différents types d'acte de langage, que l'on catégorise généralement selon leur but : citer, informer, conclure, donner un exemple, décréter, déplorer, objecter, réfuter, concéder, conseiller, distinguer, émouvoir, exagérer, ironiser, minimiser, railler, rassurer... L'identification de l'acte de langage conditionne largement l'interprétation du message délivré, au-delà de la compréhension de son contenu sémantique. Par exemple, la motivation de l'énoncé « J'ai appris que tu as eu ton diplôme » peut être de féliciter son destinataire, de s'excuser d'avoir douté de sa réussite, d'ironiser sur le succès tardif ou simplement de l'informer du fait rapporté. Quelques traitements sont retrouvés chez Thomas Reid et C.S. Peirce. Pareil pour Adolf Reinach qui pourtant peut être crédité pour avoir développé les actes sociaux en tant qu'expressions performatives, bien que son travail n'ait eu que peu d'influence, peut-être en raison de sa mort prématurée. Roman Jakobson avait des idées similaires dans les années 60, sous la forme de ce qu'il appelle la fonction conative du langage :

La pragmatique linguistique s'est développée sur la base d'une thèse proposée par Austin, et Searle à sa suite, selon laquelle la fonction principale du langage est d'agir sur le monde plutôt que le décrire. Comme conséquence, la pragmatique linguistique a eu tendance à

*insister sur l'aspect conventionnel et codique du langage car, face à un énoncé, la théorie des actes de langage admet que l'interprétation se fait essentiellement de façon conventionnelle*²⁶

L'acte de langage apparaît ainsi comme un acte social, vu qu'il implique nécessairement la présence de deux personnes, voire plus. Cependant l'acte de langage ne peut être collectif. Il ne peut être qu'individuel en ce sens qu'il est le résultat d'une impulsion ou d'un désir chez un seul individu. Compte tenu des analyses ci-dessus, il devient judicieux de présenter les taxinomies d'acte de langage selon les principaux précurseurs que sont Austin et Searle.

1.2.4. Les actes illocutoires

Le philosophe anglais, J.L. Austin fut le premier à mener les travaux relatifs aux actes de langage et aux types d'énoncés. Austin met d'abord au point les différents types d'énoncés à savoir l'énoncé constatatif et performatif. Ayant lui-même constaté les limites de ses analyses, il va abandonner les différents énoncés conçus préalablement pour mettre sur pied les actes locutoire, illocutoire et perlocutoire. Pour Maingueneau, Austin considère « l'acte de langage (parfois dénommé l'acte de parole ou l'acte de discours) [comme] une des notions essentielles de la pragmatique linguistique ²⁷ ». D'abord, l'acte locutoire ou locutionnaire est le simple fait de produire des signes vocaux selon le code interne d'une langue. Ensuite, l'acte illocutoire ou illocutionnaire consiste à accomplir, par le fait de dire, un acte autre que le simple fait d'énoncer un contenu, et notamment en disant explicitement comme la locution. Enfin, l'acte perlocutoire ou perlocutionnaire qui s'avère non conventionnel consiste à produire des effets ou conséquences sur les interlocuteurs (comme un mouvement, la peur, le rire ou le chagrin). Ainsi, conclut Blanchet (1995 :32) « Toute énonciation fait toujours intervenir, en fait, ces trois aspects de l'acte de langage à des degrés divers ». Cela revient à dire que ces types s'imbriquent les uns des autres. La théorie des actes de langage montre comment, par le langage, l'individu accomplit des actions. Les actes illocutoires établissent une concomitance entre la parole et l'acte. À travers ces actes, le langage devient le lieu des actions à condition que les conditions de félicité soient réunies. Les actes illocutoires présentent ainsi le sujet en action.

1.3. ORIENTATIONS MÉTHODOLOGIQUES

Le mot méthodologie est composé de deux lexèmes à savoir méthode et *logos* qui signifie discours. La méthodologie est donc l'ensemble des étapes objective, rigoureuse et scientifique

²⁶ Roman, J. « Linguistique et poétique », In T. Sebeok (Ed.), *Style in language*, 1960, p.350.

²⁷ Maingueneau, D. « L'analyse linguistique des textes littéraires », *Revue d'études francophones*, n° 6, 1996, Séoul (Corée), p.142.

par lesquelles la résolution d'un problème théorique ou pratique passe. Ainsi, pour résoudre le problème que pose la présente étude, nous avons opté pour les méthodes empirico-inductive et qualitative.

1.3.1. La méthode empirico-inductive

La méthode empirico inductive encore appelée démarche inductive, est une méthode de travail qui part de faits, de données brutes, réelles et observables dans le corpus, pour l'explication de celles-ci. Pour Beaugrand (1988 : 8), le mode inductif « consiste à aborder concrètement le sujet d'intérêt et à laisser les faits suggérer les variables importantes, les lois, et, éventuellement, les théories unificatrices ». Autrement dit, dans l'induction, les lois, les règles ne sont pas connues d'avance mais sont établies à partir de la seule exploitation concrète des données observables. C'est le fait observé et l'analyse qu'on en fait qui permettent d'aboutir à une règle ou loi générale. Cette méthode est organisée de façon à placer les données au centre de la démarche afin que les théories qui en découlent soient imprégnées. Eu égard à cela, Philippe Blanchet dira alors que

Ces méthodes empirico-inductives consistent à s'interroger sur le fonctionnement et sur la signification de phénomènes humains qui éveillent la curiosité du chercheur, à rechercher des réponses dans les données, celles-ci incluant les interactions mutuelles entre les diverses variables observables dans le contexte global d'apparition du phénomène, dans son environnement, ainsi que les représentations que les sujets s'en font. Il s'agit de comprendre (c'est-à-dire de « donner du sens à des événements spécifiques ») et non d'expliquer (c'est-à-dire d'établir des lois universelles de causalité)²⁸.

S'appuyant sur cette assertion de Blanchet, l'on arrive à la conclusion selon laquelle la méthode inductive, puisqu'elle a pour principe fondamental l'observation des faits réels, concrets, est régie par la démarche empirique ou expérimentale qui en réalité traduit les différentes stations ou phases qu'elle sous-tend.

1.3.2. Les étapes de la méthode inductive

Dans la logique de Gaston Bachelard(1949), la méthode expérimentale, inductive bien évidemment se fonde sur la connaissance des phénomènes. Il évoque d'ailleurs la nécessité d'un rationalisme intégral « qui décide de la structure où doit s'engager la pensée pour former une expérience. Il correspond à une sorte de bureau central d'une usine, qui a trouvé une

²⁸ Blanchet, P. « La linguistique de terrain : méthode et théorie ; une approche ethno-sociolinguistique », Nouvelle revue, n° 54, 2012, p.307.

rationalisation²⁹. » Ainsi, la pensée découvre une certaine adéquation avec la réalité exprimée. L'idée de structure se rapporte au cheminement empirique qui suit un certain nombre d'étapes données :

- Faire une observation : l'observation dans cette recherche est le constat relatif au suremploi de l'anaphore dans le roman *Munyal, les larmes de la patience* de Djaili Amadou Amal ;
- Poser une question : cette question correspond dans le cadre de la présente recherche à la problématique qui a été formulée ainsi que les questions secondaires y afférentes ;
- Émettre une hypothèse ou des hypothèses : il s'agit ici des hypothèses que nous avons formulées dans ce travail ;
- Tester la prédiction ou vérifier les hypothèses au moyen de l'analyse et de l'interprétation du fait de langue observé ;
- Valider ou invalider le ou les hypothèses

1.3.3. L'approche qualitative

La recherche qualitative est une recherche qui s'intéresse à la signification des phénomènes observés plutôt qu'à leur fréquence ou leur masse quantitative. Elle cherche à interpréter les données. Dans cette recherche qui a pour but d'étudier l'anaphore, nous procédons à un traitement qualitatif qui consiste à sélectionner dans le corpus une catégorie d'anaphore du fait de leur pertinence. Une fois que nous avons choisi certaines catégories d'anaphore, nous les analysons et évaluons leur rendement stylistique. Il s'agit concrètement d'évaluer la signification contextuelle des différentes anaphores rhétoriques que nous jugeons exploitables du fait de leur pertinence ou saillance dans l'œuvre. Les anaphores rhétoriques sur lesquelles nous avons portées notre choix sont vues comme des particularités discursives et à juste titre se démarquent comme des faits stylistiques qui peuvent permettre de dégager les intentions ou les effets de discours que leur emploi induit. Gervais Mendo Ze s'inscrivant dans cette logique des choses affirmait :

Le fait stylistique est la forme particulière que revêt l'énoncé d'une notion ou d'une idée quelconque dans son expression écrite ou orale. Cette forme permet de cerner les intentions

²⁹ Bachelard, G. *Le rationalisme appliqué*, Paris, PUF, 1949, p.133.

particulières de celui qui écrit ou qui parle. C'est une forme à travers laquelle on peut percevoir le souci d'expressivité³⁰.

Au terme de ce chapitre liminaire qui porte sur les fondements théorico-méthodologiques de la présente étude, il nous est loisible d'inférer qu'une recherche scientifique ne peut qu'exister à partir du moment où elle s'appuie effectivement sur un cadre théorique et méthodologique. Eu égard à cela, nous avons consacré ce chapitre qui tire à sa fin à ses éléments *sin qua none* de la recherche. Ainsi, est-il judicieux de rappeler quelles théories et quelles méthodes sont utilisées dans cette étude. Relativement à l'ancrage théorique, nous avons, dans ce chapitre, présenté deux théories à savoir d'une part la grammaire du sens de Patrick Charaudeau et d'autre part, la pragmatique linguistique notamment les théories de l'énonciation et des actes de langage de John Rogers Searle. Ces deux théories qui sont incontestablement ancrées dans le contexte et qui accordent une place majeure à l'instance locutrice ont été choisies parce qu'elles permettent de dégager les visées de discours ou les intentions de communication que sous-tend l'emploi fréquentiel des anaphores rhétoriques dans le roman *Munyal, les larmes de la patience* de Djaili Amadou Amal.

En ce qui concerne le volet méthodologique, nous avons présenté tout en les justifiant deux méthodes qui sont l'approche qualitative et la méthode inductive. Nous avons ainsi montré la pertinence et l'adéquation de ces méthodes au travail que nous menons. Il en est ressorti que, par l'étude qualitative nous obtiendrons des interprétations des anaphores rhétoriques employées dans le corpus. Ces différentes interprétations avons-nous dit traduiront les intentions communicatives en rapport aux différentes anaphores que nous aurons relevées. Au finish, nous avons montré qu'étant donné que la présente recherche a été déclenchée par une observation d'un phénomène observable dans le corpus « l'anaphore », nous avons donc trouvé nécessaire de choisir parmi les méthodes possibles, la méthode empirico-inductive. Par ailleurs, il sera de bon ton que nous fassions suivre ce chapitre par un autre qui, cette fois-ci, traitera de l'aperçu épistémologique de l'objet de la présente étude qu'est « l'anaphore rhétorique » contenant des valeurs d'actualisation. Ainsi, quelle est la typologie des anaphores consacrée par les théories explicatives ?

³⁰ Mendo Ze, G. *Abrégé de stylistique pratique*, 2^e éd., F.-X. de Guibert, 2002, p.55.

CHAPITRE II : TYPOLOGIE DES ANAPHORES

Le corpus présente plusieurs constructions anaphoriques. Ce chapitre a donc pour objectif majeur de mener une étude typologique des anaphores. Cette étude consistera concrètement à procéder à une classification et description de ces anaphores. Une telle description va s'appuyer sur les théories explicatives ou sur la littérature existante et relative à l'objet de la présente étude. Mais, bien avant cela, nous nous proposons, d'entrée de jeu, de présenter le processus de verbalisation et l'historisation des anaphores, lequel sera suivi de ses différentes approches définitionnelles. Une fois cela fait, nous clorons ce chapitre en établissant une corrélation entre l'anaphore et les différentes constructions apparentées.

2.1. Processus de verbalisation et historisation de l'anaphore

La répétition de manière générale est inhérente au langage. L'individu dans ses prises de parole se voit employer des répétitions de façon volontaire ou involontaire. Les répétitions involontaires sont celles qui échappent un tant soit peu au contrôle de l'univers psychique du sujet parlant. D'après les guillaumiens, l'acte de langage obéit à un triptyque systématique qui met en évidence les mécanismes qui président à la genèse d'un acte de langage. Il s'agit pour ainsi l'élucider, du triptyque : Expérience-Représentation-Expression. Ce schéma simplifié de la mécanique langagière et si on le veut, de l'activité de l'acte de langage montre clairement qu'une prise de parole n'est pas un fait anodin mais un fait qui est enclenché par une visée de discours ou intention de communication. Le sujet parlant ne parle donc pas pour parler mais pour agir sur son interlocuteur. La matière à dire qui est le substrat de la communication est donc puisé dans l'expérience. Le concept de l'expérience évoque en réalité le monde, l'univers pris dans sa vastitude, l'ensemble des connaissances du monde phénoménal. C. Ewane définissant le concept de l'expérience dira : « le concept de l'expérience évoque justement la dimension substantielle de l'énoncé produit [...], l'infinitude des objets du monde phénoménal momentanément sélectionnés, ensuite regardés par le sujet parlant³¹. » L'expérience est donc le plan en amont ou mieux encore le conditionnant de l'acte de langage. Simplement, on dira que sans expérience il n'y a pas d'acte de langage. Toutefois, l'expérience étant indéniablement immense ne peut être

³¹ Ewane, C. F. *Genèse et quantification des substantifs du français. Enjeux d'une approche guillaumienne*, Paris, L'Harmattan, 2016, p.14.

exprimée de manière exhaustive pendant un acte de parole. Le sujet parlant qui est en même le moi regardant procède donc à une actualisation momentanée à partir d'un ensemble de sélections en rapport avec la visée de discours. Cet effort de sélection est la composante médiane du triptyque à savoir la Représentation.

La représentation est donc le processus d'observation de l'expérience et de l'organisation mentale de la matière à dire. Abondant dans ce sens, Roland Lowe (2010 : 7) dira que « La langue est un système de représentations de l'expérience bien plus qu'un simple moyen de communiquer ». Grâce à ce système de représentations, le sujet parlant, en instance de communication opère le choix des mots et leur organisation en pensée avant leur actualisation en discours. Marie Luce Honeste citant G. Guillaume dira : « l'esprit assemble [les mots] suivant une technique, la syntaxe dont il a le secret et qui, de même que les mots, fait partie de la langue. Et c'est de cet assemblage qu'il obtient finalement "l'effet de sens visé"³² ». Ceci dit, une prise de parole suppose une compétence linguistique doublement déterminée par un savoir-voir et un savoir-dire. Par conséquent, tout mot ou expression qui échappe au processus de représentation entre dans la sphère des accidents de discours. C'est dans cette catégorie que se situent les répétitions involontaires ou manquées. Ces répétitions sont le plus souvent asymétriques parce que caractérisées par la spontanéité. Elles ne sont donc pas systématisées puisqu'elles échappent à la mécanique langagière telle qu'entrevoit par G. Guillaume. Elles sont plus fréquentes à l'oral qu'à l'écrit.

À l'opposé de celles-ci, nous avons les répétitions volontaires qui contrairement aux autres sont issues de l'activité de représentation. Elles sont donc en cela conscientes et voulues. Dans ce sens, leur matérialisation entre dans une systématique qui leur confère un aspect symétrique dans l'énoncé. Le morphème ou le mot ou le groupe de mots reviendra donc dans un ou plusieurs énoncé(s) à un emplacement défini. Ainsi selon cet emplacement on parlera d'anaphore filée, fidèle, infidèle, etc. vu ainsi, l'anaphore en tant que répétition symétrique est donc une figure de style dans la catégorie des figures de la métataxe. Elle entre dans la composante de la rhétorique appelée l'*elocutio*.

L'anaphore relevant de l'*elocutio* est l'une des figures de style les plus anciennes de la rhétorique, car elle est utilisée par les orateurs en premier lieu. L'auteur anonyme de *La Rhétorique à Herennius* (premier siècle avant notre ère) la donne en exemple comme procédé

³² Honeste, M.L. citant Guillaume, G. « La théorie des schémas conceptuels intégrés : un prolongement de la théorie guillaumienne ? », *Langue française*, 2005, p.41.

pour donner du brillant au style : « l’anaphore consiste, pour des idées analogues ou différentes, à employer le même mot en tête de plusieurs propositions qui se suivent ; par exemple : c’est à vous qu’il faut attribuer cette action, à vous qu’il faut rendre grâce, à vous que votre conduite rapportera de l’honneur » (livre IV). Ainsi, dans la Grèce Antique l’anaphore sera fortement utilisée par les sophistes. Par la suite, l’anaphore a été fortement utilisée en littérature et surtout dans le domaine de la poésie. En effet les ballades du Moyen âge usaient souvent des anaphores pour donner un rythme jovial au poème (Christine de Pisan par exemple). Chez d’autres poètes tels que Rimbaud, Victor Hugo dans *L’expiation* avec l’expression « il neigeait », Guillaume Apollinaire dans *Poèmes à Lou* avec « il y a », l’on assiste à l’emploi des anaphores qui assurent la musicalité du poème.

Dans le domaine politique, l’anaphore s’est posée comme une figure préférentielle et donc très fréquemment employée par de hautes personnalités. On peut citer le célèbre discours de Malraux prononcé lors du transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon avec la répétition du mot « avec », ou encore le discours du général de Gaulle lors de la libération de Paris. Plus récemment l’anaphore a été remarquablement utilisée par François Hollande avec l’expression « moi président de la république » ; nous notons aussi le sur-usage de l’anaphore rhétorique par Nicolas Sarkozy en 2007, D. Mayaffre (2013).

Le processus de verbalisation de l’anaphore ainsi présenté, il convient de passer aux approches définitionnelles du concept.

2.2. DES APPROCHES DÉFINITOIRES DE L’ANAPHORE

La conception de l’anaphore varie selon la chapelle scientifique sur laquelle on s’appuie. C’est dire autrement que le grammairien, le stylisticien ou rhétoricien n’auront pas la même conception du terme anaphore. Chacun va ainsi l’appréhender en fonction des buts et principes de sa discipline. Ainsi aura-t-on l’acception rhétorique, celle de la grammaire textuelle et mémorielle de cette notion.

2.2.1. La conception rhétorique de l’anaphore

La rhétorique est l’art de persuader par le discours. Quintilien cité par Reggiani la définit comme « la science de bien parler ». C’est une technique de la parole dont le but est de convaincre l’auditoire. Selon C. Reggiani (2001 :18) « la rhétorique a pour objet des discours prononcés en public ». En tant que tel, elle utilise les artifices ou ornements du discours qui

contribuent à l'efficacité discursive. Dans ce sillage, développée en Grèce antique depuis le V^{ème} siècle avant Jésus Christ, dans sa composante qu'est l'*elocutio* émergent les figures de style au rang desquelles l'anaphore. Au sens rhétorique du terme, les figures de style ont deux fonctions à savoir : l'embellissement et l'efficacité discursive. L'anaphore, figure de la métataxe, consiste en une reprise d'un même mot au début de plusieurs phrases, propositions ou vers. C'est dans ce sens que l'on doit comprendre la définition donnée par le dictionnaire *Larousse* (2014) en ligne : « Procédé visant à un effet de symétrie, d'instance, etc. par répétition d'un même mot ou groupe de mots au début de plusieurs phrases ou propositions successives³³ ». L'anaphore en rhétorique est donc une reprise symétrique en début de plusieurs phrases, propositions ou vers d'un mot ou groupe de mots. Cette itération assure d'habitude deux fonctions à savoir la fonction sémantique et la fonction esthétique. Eu égard à cela, Pham Thi Nhung déclare : « L'anaphore rhétorique joue un rôle de renforcement d'une idée ou dans l'acquisition du processus de l'harmonisation en poésie, elle apporte un effet mélodique et rythme aux vers et elle met en valeur les idées principales³⁴. »

2.2.2. L'anaphore selon la linguistique textuelle ou théorie textuelle

La référence est une notion qui implique plusieurs éléments. Lorsqu'un locuteur fait d'une entité son objet de discours, il se limite rarement à la mentionner une seule fois. Il fait donc appel à des expressions qui reprennent l'entité dont il est question (*ou référent*) tout au long du propos et qui sont responsables de la continuité référentielle du texte (Apothéloz, 1995b, Charolles, 2002). Ces reprises du référent dans le discours s'appellent des anaphores. Allant dans ce sillage, Blinkenberg (1928 :30) cité par Adam, avance que

La plupart des phrases ne sont pas isolées, elles sont enchainées à d'autres ; une phrase en amène une autre, elle déclenche ; et le point d'aboutissement d'une phrase est très souvent la notion initiale de la phrase suivante ; le prédicat de la première devient le sujet de la deuxième, et ainsi de suite ; ou bien dans d'autres cas, un même sujet reçoit une série d'attributs successifs³⁵.

L'anaphore est pour Blinkenberg un rapport entre deux termes, plus précisément entre les expressions linguistiques permettant l'identification référentielle. Pour préciser son fonctionnement, reprenons un exemple et son explication tirés du corpus.

³³ Lire *Larousse* en ligne

³⁴ Thi, P. N. *Résolution des anaphores nominales pour la compréhension automatique des textes*, Université de Sorbonne Paris cité, 2017, p.23

³⁵ Adam, J.M. *La linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin, 2005, p.6.

(1b) « Ma chère **Safira**, voilà ta amariya Ramla. C'est ta petite sœur, ta cadette. **Elle** est ta fille et sa famille **te la** confie. » (MLP ; 26)

(2b) « Se tournant vers sa sœur **qui** se tient interdite et stupéfaite... » (Ibid., 23)

Pour comprendre à qui renvoie les pronoms personnels « Elle, te, la, qui » dans (1b) et (2b), il faut trouver le référent textuelle de ces lexèmes. On observe ainsi dans chacun de ces exemples la reprise en aval des référents préalablement mentionnés plus haut. Pour être plus précis, le nom *Safira* est repris par « te » tandis que le nom *Ramla* a pour anaphorique « elle ». Et, dans l'énoncé suivant, le pronom relatif « qui » reprend ainsi le substantif *sœur*. Les expressions anaphorisées sont appelées les antécédents ou référents. Tesnière et à sa suite Corblin (1985) préfèrent le terme de *source* à celui d'*antécédent* car ce premier terme ne donne pas d'identification quant à la place qu'occupe la mention du référent dans le texte (avant ou après/ à droite ou à gauche). En fait, *antécédent* implique la mention précède l'anaphorique. Or, il est des cas où elle le suit, comme l'explique Tesnière :

Malheureusement, le terme antécédent à l'inconvénient de désigner le mot en question, non d'après sa nature, qu'on ne recherche même pas, mais d'après sa position, qui est sujette à toutes les variations que lui impose l'ordre linéaire de la chaîne parlée³⁶.

Pour cette raison, nous préférons employer nous aussi le terme *source*.

Revenons à notre exemple (2b). *Sœur* est donc la source de l'expression anaphorique *qui*. Comme cette expression anaphorique est déjà présente dans le contexte linguistique sous la forme de sa source, on peut dire qu'elle reprend une mention antérieure. Il y a de ce fait un phénomène de reprise. À ce titre, il y a coréférence entre l'expression référentielle et sa source. Il s'agit donc d'une anaphore coréférentielle. On peut illustrer la relation anaphorique par un exemple typique tel que celui de Djaili (2017 :160)

(3b) « Le mouton disparaîtra. Il est pourtant protégé. »

Dans ci-dessus, le pronom *il* ne peut s'interpréter que comme reprenant le syntagme nominal (SN) défini *le mouton* car ce segment du discours répond aux conditions d'interprétation qu'exige le pronom : les deux sont masculins et les deux sont singulier. Il est donc un pronom anaphorique dont la source est le SN défini *le mouton*.

³⁶ Tesnière, L. *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, 1959, pp. 86-87

Les situations où le référent est présent dans le cotexte comme celles que nous venons de voir, sont nombreuses. Mais il y a aussi des cas où le référent est localisé dans la situation d'énonciation (ou espace non discursif). C'est le cas par exemple lorsque Ramla dit à sa sœur Hindou après avoir appris que cette dernière va se marier à Moubarak leur cousin de faire attention à lui.

(4b) « Attention, *il* est dangereux ! »

(5b) « Je n'aime pas Moubarak ! Fit-*elle* en sanglotant de plus belle. » (Ibid., 23)

Dans cet exemple emprunté à Djaïli (2017 :119), il n'y a pas de mention antérieure au pronom *il*. Ainsi, il faut différencier les énoncés (1b) et (2b) dans lesquels la référence est dite *endophorique* ou textuelle, les énoncés (4b) et (5b) dans lesquels la référence est dite *exophorique* ou situationnelle. Seul le contexte permet ici d'identifier les référents « Moubarak » pour le cas (4b) et « Hindou » pour (5b). Pour plus de précision concernant cette différence, nous renvoyons à Maillard (1974), Halliday et Hasan (1976) cités par Karine père B³⁷.

Lorsqu'elle présente la référence endophorique, Kleiber définit l'anaphore comme : « (...) un processus de reprise où une expression anaphorique renvoie à un référent déjà mentionné dans le discours. Les expressions anaphoriques sont, par conséquent, en relation de coréférence avec leur antécédent.³⁸ » Néanmoins, la coréférence n'est pas une condition indispensable de la réalisation de l'anaphore. En effet, les expressions linguistiques coréférentielles qui ne tirent pas leur interprétation d'une expression antérieure en première position dans le discours, ne sont pas anaphoriques. En témoignent les exemples suivants annotés par l'auteur (Djaïli, 2017)

(6b) « Je suis venu te voir et tu m'as fermé la porte au nez » (MLP : 99)

(7b) « Moubarak était arrivé avec Hindou. Hindou était triste, Moubarak gai » (Ibid., 102)

Ici, les pronoms personnels, noms propres et SN génériques en seconde position dans le discours sont en relation de coréférence avec les expressions en première position mais ils ne

³⁷ Pères Bonnemaison, citant Halliday et Hasan, *Anaphore et référence en production écrite : étude de textes narratifs d'élèves de 9 à 11 ans, du CE2 au CM2*. Linguistique. Université Toulouse le Mirail – Toulouse II, 2018, Français, p.89.

³⁸ KLEIBER, G. « Peut-on définir une catégorie générale de l'anaphore ? » *Vox Romanica*, n°47, [en ligne], 1988, p.3.

tirent pas leur interprétation référentielle de ces expressions. Ils ne sont donc pas anaphoriques. En d'autres termes, ces expressions linguistiques sont liées car elles renvoient au même référent (coréférent) mais la première « mention » n'est pas nécessaire pour interpréter la seconde (non anaphorique).

À l'inverse, certaines expressions tirent leur interprétation référentielle d'une expression antérieure sans que celle-ci soit coréférentielle. C'est le cas notamment pour les anaphores associatives, les anaphores lexicales ou l'anaphore générique.

Nous l'avons vu, l'anaphore implique de mettre en relation la première et la deuxième expression pour identifier le référent de la seconde expression. Ainsi, dans les exemples (8b) et (9b) d'anaphore coréférentielle (emprunté à Djaili, 2017), le référent est donné par l'environnement textuel (ou contexte linguistique) antérieur :

(8b) « *J'ai rencontré Aminou. **Il** m'a parlé de toi* » (Ibid., 85)

(9b) « *C'est écrit dans le coran qu'un homme a la légitimité de punir, de battre son épouse si **elle** est insoumise.* » (Ibid., 118)

Lorsque la source apparaît en seconde position où le référent est livré par l'environnement textuel postérieur, on parle de *cataphore* (Reichler, 1988 ; Kleiber, 1988-1991) :

(10b) « *Je **te** jure Baaba que je n'ai rien fait ! Je suis partie parce que Moubarak m'a battue* », (MLP : 131)

(11b) « ***-Toi** aussi, je suis au courant de ton comportement. Fais attention à **toi** Moubarak !* » (Ibid., 133)

Même si la *cataphore* semble être symétrique de l'anaphore dans le sens où la cataphore « anticipe » un élément linguistique quand l'anaphore « reprend », il est cependant incorrect d'affirmer un tel parallélisme. En effet, la position de l'interprétant (avant/après ou à gauche de/à droite de) ne suffit pas pour désigner l'un ou l'autre de ces phénomènes de dépendance contextuelle.

Après ces clarifications, nous retiendrons la définition de l'anaphore celle de Reichler :

On qualifie habituellement d'anaphore un segment d'énoncé [...] dont l'interprétation nécessite le recours à un autre segment, précédemment actualisé dans la chaîne discursive. [...] L'anaphore représente un phénomène de dépendance interprétative entre deux unités, la

seconde ne pouvant recevoir un sens référentiel sans avoir été mise en connexion avec la première [...]»³⁹.

Nous retenons cette définition parce que la notion de segment à laquelle recourt l'auteur peut à la fois signifier que le référent est donné directement par le contexte ou que le contexte donne les moyens d'identifier le référent. La notion de « dépendance interprétative » permet de faire la différence entre ce que Corblin (1995) appelle *l'identité d'interprétation* et *l'interprétation par reprise*. Dans le premier cas, il y a identité d'interprétation « si a et b reçoivent la même interprétation en vertu de règles qui ne doivent rien à leur proximité dans le même segment linguistique », (Corblin, 1995). Dans le deuxième cas, il y a interprétation par reprise « si un terme, exige pour être interprété, l'emprunt à un terme proche d'un élément qui fixe l'interprétation » (*ibid.*)

2.2.3. La conception mémorielle de l'anaphore

L'anaphorisation d'une entité est une opération qui insère un objet dans un domaine pour l'extraire en vue d'une focalisation particulière (Fall, Vignaux et Boivin, 1994), en faisant appel au cotexte, comme on le voit dans l'exemple (8), et/ou en faisant appel aux savoirs partagés par les interlocuteurs, comme le montre l'exemple (9). Les deux exemples sont tirés de notre corpus.

(12b) « *J'ai acheté un gâteau en ville. Ce gâteau m'a coûté une fortune* » (MLP : 104)

(13b) « *La maison de la rue des olives... Cette ancienne école rénovée...* » (*Ibid.*, 105)

En (12b), le SN démonstratif *ce gâteau* de la seconde phrase fait référence au SN indéfini *un gâteau* présent dans la phrase précédente. Dans (13b), le SN démonstratif *cette ancienne école rénovée* fait appel au savoir partagé des interlocuteurs : pour comprendre la référence, il faut savoir que *la maison de la rue des olives* est une ancienne école. Allant dans cette optique, Kleiber va indiquer que « L'anaphore devient un processus qui indique une référence à un référent déjà connu par l'interlocuteur, c'est-à-dire un référent « présent » ou déjà manifeste dans la mémoire immédiate.⁴⁰ »

En outre, l'anaphore peut aussi être considérée comme un phénomène de rappel informationnel où sont susceptibles d'intervenir non seulement « le savoir construit

³⁹ Reichler, B. « Anaphore, Cataphore et mémoire discursive », *In : Pratique : linguistique, littérature, didactique*, n°57, L'organisation des textes, 1988, p.17

⁴⁰ Kleiber, G. *Anaphores et pronoms*, Bruxelles, Duculot, 1994, p.25.

linguistiquement par le texte lui-même », mais aussi « les contenus inférentiels qu'il est possible de calculer à partir des contenus linguistiques⁴¹ », Reichler. Sur ce dernier point en effet, il arrive souvent que l'identification d'un référent (ou sa construction) soit à la charge des compétences inférentielles du destinataire, comme dans les exemples suivants :

(14b) « Atterrir sur la place Rouge ! Certainement le jeune pilote est fou... » (Ibid., 185)

(15b) « Au crépuscule d'une belle journée de printemps, ce cultivateur de la région de Madarounfa, au sud du Niger, examine une dernière fois sa future récolte avant de rentrer au village. Vendu un bon prix, ce coton devrait lui permettre d'acheter le mil qui manquera, cette année encore, pour la soudure. » (Ibid., 200)

Dans la phase d'encodage d'un discours, tout référent potentiel passe par une phase de mise en mémoire, appelée selon les auteurs *univers de discours* (Lyon, 1980), *mémoire discursive* (Berrendonner, 1983) ; Reichler, (1988 ; 1989), *modèle contextuel* (Bosch, 1983), *modèle de discours* cités par Karine (2018). Comme l'explique Johnsen (2014) au sujet de la mémoire discursive, le discours a pour fonction l'élaboration d'un ensemble évolutif de représentations partagées par les interlocuteurs. Le référent, présent dans cette mémoire discursive, est ensuite réextrait anaphoriquement dans un autre segment du discours, avec, selon les cas, plus ou moins de modifications (cf. les différents types d'anaphores). Or, lorsque l'encodeur produit son discours, il a en tête des contenus mnésiques d'origine langagière ou perceptuelle évidents pour lui, des éléments linguistiques qui renvoient à ses représentations psychiques dont la référence n'a nécessairement besoin d'être actualisée dans le discours de son point de vue.

Ces représentations de l'encodeur recouvrent la « situation ambiante » Karine (2018) citant (Wilmet, 1986 :165) de production du discours. Il s'agit alors de « déictique du locuteur » (Reichler, 1989 :310) car ces représentations sont toujours explicites pour l'encodeur étant donné qu'elles viennent de lui-même. Mais elles sont moins évidentes pour le décodeur/destinataire qui, lui, n'a pas accès à toutes les conditions de production du discours. Le décodeur doit donc accéder à l'information anaphorisée par ses propres compétences inférentielles, en la construisant ou reconstruisant par conjecture et en s'appuyant pour cela sur le cotexte disponible. Ce calcul inférentiel s'appuie donc sur les éléments déjà saillants du texte, de la situation immédiate et du savoir d'arrière-plan présumé partagé, éléments qui permettent d'accéder au référent visé (Reichler, 1989). C'est le cas dans l'exemple (14b) vu plus haut, où c'est le verbe

⁴¹ Reichler, B. *Op.cit.*, p. 18.

atterrir qui doit faire inférer au décodeur qu'il y a certainement un avion (si ce n'est un engin volant) et à ce titre, un pilote qui le conduit. De la même manière dans l'exemple (15b), le décodeur doit inférer grâce à son savoir que la récolte dont il est question, puisqu'elle a lieu au Niger, a forte chance d'être composée de coton. Précisons que le calcul interprétatif s'effectue de façon différente selon la posture du lecteur. Ce dernier aura tendance à être plus coopératif lorsqu'il lit, pour son intérêt personnel, un écrit de presse ou un texte littéraire par exemple, plutôt que lorsqu'il est dans une posture de correcteur. Dans ce cas, il aura beaucoup plus tendance à vouloir faire rentrer dans la norme un texte d'apprenant par exemple.

L'approche cognitive/mémorielle met en avant le statut cognitif des référents (Frossard, 2008). Elle est critiquée par certains linguistes (Cornish, 1999) car elle ne tiendrait compte que de la représentation mentale pour accéder au référent, la prédication anaphorique n'étant considérée, ni son éventuel aspect prédictif concernant l'orientation discursive à venir. De ce fait, son aspect purement « identificatoire » est reproché car c'est seulement le contexte antérieur qui est pris en compte dans l'analyse. Toutefois, la perspective mémorielle est intéressante lorsque l'on se place dans une perspective d'analyse en réception *vs* en production. En effet, le point de vue traditionnel fait de l'anaphore un phénomène textuel de reprise de l'information et se place uniquement du point de vue du destinataire-décodeur, autrement dit, du point de vue de la réception. Ainsi, pour être compris par son interlocuteur (ou décodeur), le locuteur (ou encodeur) doit fournir le maximum d'informations pertinentes dès l'apparition de chaque référent potentiel, sous forme linguistique. Les approximations, ajustements et recours simultanés à de l'information extralinguistique sont *a priori* à éviter (Reichler, 1989).

Nous venons de le voir, l'anaphore peut aussi être envisagé comme un recours au savoir partagé (*ou mémoire discursive*), phénomène qui fait justement appel à de l'information extralinguistique. Si l'on considère l'anaphore aussi comme un phénomène mémoriel de rappel de l'information, « censée incluse dans le savoir partagé par les interlocuteurs », elle permet de décrire aussi bien la procédure de décodage (réception) que celle de l'encodage (production). De telles conceptions nous permettent de mieux aborder la typologie proprement dite des anaphores.

2.3. LES CATÉGORIES D'ANAPHORE

Il existe plusieurs catégories d'anaphore et par ricochet plusieurs façons de les classer. Damon Mayaffre dira que « les anaphores prises dans leur globalité sont indénombrables car leur

typologie dépend de plusieurs critères et des visées de discours précises⁴² ». Notre but ici n'est pas de faire une revue de ces catégorisations, ni même d'être exhaustif dans la présentation de tous les types d'anaphores existants, mais de nous attacher à décrire ceux qui sont consacrés et rencontrés dans le corpus d'étude. De ce fait, nous prenons le parti traditionnel de différencier les anaphores en trois catégories : anaphore rhétorique, anaphore pronominale ou grammaticale et nominales comprenant chacune leurs sous-catégories spécifiques.

2.3.1. L'épanaphore

Encore appelée anaphore rhétorique, il s'agit des reprises en amont d'une unité linguistique sur plusieurs phrases ou propositions successives. Autrement dit, c'est la présence itérative d'un mot ou groupe de mots au début de plusieurs chaînes parlées. Prenons l'exemple donné par Djaïli Amal dans *Munyal, les larmes de la patience*, page 66 :

(12b) *Ô illustres personnes ! C'est Alhadji Issa fils d'Alhadji Hamadou qui épouse Ramla, fille d'Alhadji Boubakari.*

Ô illustres personnes ! Un autre Tégal. C'est Moubarak fils d'Alhadji Moussa qui épouse Hindou fille d'Alhadji Boubakari.

L'exemple (12b) est de deux constructions syntaxiques qui se répètent de manière intégrale et en début de phrase. Le syntagme répété et qui tient d'anaphore est « *Ô illustres personnes* ». Il s'agit d'un syntagme nominal constitué d'un nom noyau « personnes » et d'un adjectif qualificatif antéposé précédé de l'appelatif « *Ô* ».

2.3.2. L'anaphore pronominale

De manière générale, une anaphore pronominale se caractérise le plus souvent par la présence d'un référent sous la forme d'un nom (SN défini ou indéfini) et d'un anaphorique sous la forme d'un pronom de troisième personne. Pour illustrer cela, nous emprunterons un exemple à Djaïli Amal (2017 :21) :

(13b) « *Ma sœur depuis un moment ne se retenait plus et sanglotait à perdre haleine. Elle en suffoquait presque, sous l'emprise de l'émotion.* »

Le référent est la description définie *Ma sœur*, anaphorisée sous la forme du pronom *Elle*.

⁴² Mayaffre, D. «L'anaphore rhétorique», *Pratiques* [En ligne], 165-166, 2015 :<http://journals.openedition.org/pratique/2418>

Dans l'anaphore pronominale, « la paire anaphorique est [...] ouvertement hétérogène, du point de vue catégoriel » (Milner, 1982 :32). C'est le nom anaphorisé qui apporte la référence au pronom. L'anaphore pronominale s'applique de fait à un segment de l'énoncé.

Parmi les anaphores pronominales, nous avons l'anaphore sur syllepse. Au sens traditionnel du terme, la syllepse est une figure de rhétorique qui consiste à employer un mot dans deux sens différents. Lorsqu'elle apparaît dans le contexte d'une anaphore pronominale, elle engendre des modifications du genre et du nombre grammatical de l'expression référentielle, comme dans les exemples (14b) et (15b) empruntés à Djaïli (2017 : 190-200) :

(14b) « *Une femme infidèle, si elle est connue pour telle de la personne intéressée, n'est qu'infidèle ; s'il la croit infidèle, elle est perfide* »

(15b) « *À la cantine, elles se sont plaintes qu'il fallait gratter le four.* »

Dans (14b), *la personne intéressée*, expression référence de genre féminin, désigne le référent de la proposition repris par le pronom masculin *il*, suggérant ainsi que le référent du syntagme nominal défini *la personne intéressée* est de sexe masculin. L'accord en genre et en nombre se fait donc sur des bases référentielles et non grammaticales. De même dans (15b), où le pronom personnel féminin pluriel *elles* peut être interprété comme référant à un syntagme qui pourrait être *les femmes de la cantine*. Dans ce cas, on passe d'une référence à une entité collective à une référence à la classe des individus que recouvre cette entité. Toutefois, Apothéloz (1995a) précise que ce dernier exemple pourrait aussi être interprété comme une anaphore associative, les femmes de la cuisine pouvant être considérées comme « appartenant » au lieu dénommé cuisine. Le contexte a donc son importance dans l'interprétation.

2.3.3. LES ANAPHORES NOMINALES

Il existe plusieurs formes d'anaphores nominales ou par nominalisation. Nous pouvons donc citer entre autres les anaphores fidèles et infidèles, l'anaphore associative et pour finir l'anaphore résomptive.

- **L'anaphore fidèle et infidèle**

L'anaphore nominale pour Apothéloz (1995a :37) « transforme le procès dénoté par la proposition antérieure en référent, c'es-à-dire en un objet individué ». En d'autres termes, il y a anaphore nominale lorsqu'un objet cité dans une proposition fait à nouveau l'objet d'un discours

dans la proposition ultérieure, qu'il s'agisse de rappeler le contenu propositionnel, comme dans (16b) avec la vente, ou bien l'acte langagier accompli au moyen de l'énonciation de ce contenu, tel que *cette interrogation* dans (17b).

(16b) « *Les archives du cinéaste Albert Gance [...] seront vendues aux enchères à Drouot les 3 et 4 mars. La vente comprendra une centaine de scénarios manuscrits.* »

(17b) « *Convient-il de situer les fonctions dans l'ordre figuratif et les fonctionnements dans l'ordre figurale ?* »

Les anaphores fidèles et infidèles font partie des anaphores nominales. Elles sont appelées ainsi selon les relations sémantiques qu'entretiennent les unités lexicales impliquées. Leur but est de rappeler une information déjà verbalisée, c'est-à-dire « linguistiquement » fournie dans l'énoncé. L'anaphore fidèle (ou stricte selon les terminologies) est appelée ainsi car elle reprend le nom tête de la source mais non le déterminant le précédant. Maingueneau (2012 :16) cité par Pham (2017 :134) définit l'anaphore fidèle comme « une reprise du même nom, en jouant sur les déterminants « le, la ». Par exemple dans (18b) et (19b) tirés de *MLP* de Djâïli Amal (2017 :20-172), les noms *rêves* et *choix* sont repris mais les déterminants changent :

(18b) « *Mes rêves d'indépendance, ces rêves d'émancipation (...)* »

(19b) « *Mes choix ? Ai-je vraiment le choix ? Que vaut le soi-disant symbole d'amour d'un homme quand on risque de le perdre à jamais ?* »

L'anaphore infidèle, quant à elle, emploie un nom pour la forme introductive et un autre pour la forme de rappel. Adam J.M (2005 :86) fait comprendre que lorsque la reprise n'est pas identique mais établit une relation hyperonyme/hyponyme ou vice versa ; on parle alors d'anaphore nominale infidèle. En effet, l'anaphore infidèle reprend la source par divers procédé. L'anaphore hyperonymique par exemple est basée sur la relation hyponyme/hyperonyme comme le montre les exemples (20b) et (21) suivants :

(20b) « *je suis prête à tout sacrifier pour récupérer mon époux. Récupérer l'homme ! Pas l'amour. (MLP : 170)* »

(21b) « *Mais pourquoi Safira ? Que vas-tu faire de cet argent ? Pourquoi veux-tu te séparer de ces bijoux magnifiques ! C'était le symbole de notre amour, » (MLP : 170)* »

Dans (20b), le premier terme employé pour désigner le référé est l'hyponyme « époux ». Il est repris ensuite par un hyperonyme ou un nom générique « l'homme ». En outre, l'illustration (21b) met en évidence l'hyperonyme « *Symbole* » repris par l'hyponyme « *bijoux magnifiques* »

L'anaphore infidèle peut aussi se traduire par une anaphore dans laquelle se retrouvent un nom et son synonyme ou quasi synonyme. C'est les cas dans (22b) et (23b) empruntés à notre corpus d'étude, où la source est désignée par *mon époux* et son anaphorique par synonyme est *mon mari* pour le premier cas et pour le second cas, la *source* désir est anaphorisée par *envie* qui est son synonyme :

(22b) « *Mon époux à moi n'est plus totalement à moi ! Mon mari à moi n'est plus seulement à moi !* » (Djaïli, 2017 :146)

(23b) « *Ce désir de tout casser, cette envie de crier, de hurler.* » (MLP : 21)

Enfin, dans la catégorie des anaphores infidèles, il y a aussi les anaphores conceptuelles qui, selon Marin (2007 :33) « rendent compte de la cohérence du raisonnement, synthétisé et rappelé, pour renforcer la force démonstrative du propos ». En guise d'illustration, nous aurons l'exemple (24b) ci-dessous :

(24b) « *Il s'est décidé pour la médecine. Ce/le choix est judicieux.* »

L'anaphorique *ce/le choix* renvoie à la proposition précédente dans son ensemble. Cette proposition fait office « d'objet de pensée » qui est ensuite nominalisé sous la forme d'un SN, ici par *le/ce choix*.

Dans tous les cas, que ce soient les anaphores fidèles ou les anaphores infidèles, les anaphores nominales se caractérisent par leur « homogénéité » de l'avis de Milner (1982 : 32) car la première mention du référé, comme l'anaphorique, se présente sous la forme de syntagmes nominaux (SN). Le seul élément qui indique la différence est l'emploi du défini qui marque la reprise anaphorique ou bien celui de l'indéfini qui introduit le référé.

- **L'anaphore associative**

L'anaphore associative est une bonne illustration d'un certain type d'anaphore qui ne « reprend » aucun élément explicitement mentionné ailleurs dans l'énoncé ou le contexte. L'anaphore ici ne s'accompagne pas de coréférence mais se caractérise par le fait qu'elle « rappelle » une information accessible, présentée comme connue, mais non directement fournie

par le contexte linguistique et sans indication de rapport aux autres référents ou aux autres informations explicitement formulées. Pour donner un sens à ce type d'anaphore, il faut recourir au savoir partagé d'une communauté donnée qui autorise les raisonnements implicites. Ce savoir partagé est « relatif aux rapports de type méréologique et métonymique qui existent entre les réalités dénotés, dont certains peuvent ainsi devenir objets de discours sans avoir été induites au préalable » (Reichler-Béguelin, 1988 : 19). En d'autres termes, l'anaphore associative consiste dans l'expression anaphorique à faire une énumération des parties d'un tout sans que rien ne soit repris explicitement. Prenons les exemples (25b) et (26b) tirés du corpus.

(25b) « *Ma mère comme chacune de ses trois coépouses disposait d'un **appartement** d'une **chambre**, un **salon** et une **salle de bain**.* » (Ibid., 30)

(26b) « *face à une nouvelle mariée plus effrontée que la précédente, et qui me lançait déjà des coups d'œil intempestifs. – C'est **ta sœur** ! **Ta cadette**, **ta fille** !* » (Ibid., 221)

(27b) « *Ma coépouse était parée comme une mariée. Un **pagne étincelant**, de **belles tresses**, des **mains et pieds ornés de tatouages** au henné.* » (MLP : 26)

Dans (25b) et (27b), les éléments en gras sont des expressions anaphoriques non coréférentielles des SN *un appartement* et *ma coépouse*. En effet, s'il y a un appartement, il est certainement composé de chambres, de salon et d'une salle de bain. Dans (26b) par contre, la relation n'est pas naturellement du type inclusif, toutefois, *sœur*, *cadette* et *filles* sont indirectement associés au GN *une nouvelle mariée*.

- **L'anaphore résomptive**

L'anaphore résomptive est un cas particulier. En effet, contrairement à la plupart des anaphores, elle se manifeste par une expression démonstrative à travers laquelle le référent visé n'est pas un élément linguistique mais une représentation mentale. Son objectif n'est pas de référer à une relation de coréférence, une entité « objective » du discours mais à un contenu posé ou présupposé et d'instituer un cadre interprétatif. Pour Adam (2005 : 85), l'anaphore résomptive peut porter sur un long syntagme qui récapitule le contenu de l'anaphorisé. Pour illustrer l'anaphore résomptive, nous prenons les exemples suivants extraits de notre corpus :

(28b) « *...puis il part...et c'est la fin de cette histoire, mais après...il revient vers le paysan...* » (MLP : 79)

(29b) « *j'habitais une maison confortable, je jouissais de la considération de ma communauté. C'était suffisant pour que je défende farouchement ma place.* » (MLP : 220)

Dans (28b), le SN démonstratif *cette histoire* est anaphorique car les informations contenues dans le contexte précédent sont nécessaires à son interprétation. Toutefois, ce type d'anaphore réfère au contenu discursif d'un ensemble de propositions venant d'être énoncées, de quelques propositions à un discours entier (Maillard, 1974), sans que ce contenu n'ait été désigné auparavant par une expression référentielle particulière. Ce sont les propositions énoncées auparavant qui font de ce discours une histoire. Simplement, nous dirons que dans le cas de l'anaphore résomptive, il n'existe pas d'anaphorisé dans l'énoncé mais cet antécédent est sous-tendu par les éléments cotextuels qui précèdent l'anaphorique. La source, bien que n'existant pas explicitement dans l'énoncé, est représentée par un exemple d'unités qui permettent de pouvoir interpréter l'anaphorique comme tel. De plus, dans le cas (29b), le déterminant démonstratif « C' » est une anaphorique dont la source n'est pas explicitement donnée mais peut être déduite par l'environnement cotextuel précédent.

2.4. L'ANAPHORE ET LES CONSTRUCTIONS APPARENTÉES

L'observation des anaphores dans leur environnement syntaxique fait état d'une construction dynamique assez semblable aux autres formes de répétitions textuelles en l'occurrence la cataphore et l'épiphore. Cette similitude à tout le moins apparente pousse Marek Kesik à traiter « la cataphore comme une simple anaphore inverse, où le pronom précède sa source au lieu de la suivre⁴³. » Néanmoins, une telle distinction bien que flatteuse nécessite d'amples analyses pouvant également permettre d'établir la frontière avec l'épiphore.

2.4.1. Cataphore vs anaphore

La cataphore, à l'inverse de l'anaphore, est une reprise en amont. Cette conception est partagée par K. Bühler cité par Marek qui fait correspondre la cataphore au mécanisme psychologique de « monstration anticipante », lequel s'oppose à celui de « monstration retrospective⁴⁴ » faisant allusion à l'anaphore. En d'autres termes, l'anaphore réfère au contexte syntagmatique droit tandis que la cataphore se meut dans le contexte gauche. Il s'agit donc pour Marek de « la relation qui s'établit entre une expression indexicale (ou en emploi indexical) et le

⁴³ Marek kesik, *La cataphore*, PUF, 1989, p.14.

⁴⁴ K. Bühler cité par Marek, *Ibid.*, p.17.

(une partie du) contexte linguistique subséquent, et qui permet d'identifier le référent de cette expression⁴⁵. ». Mais, au-delà de cet aspect purement dispositionnel, Halliday cité par Marek ajoute que « l'anaphore apparaît comme une relation textuelle, transphrastique, alors que la cataphore est cantonnée au domaine intraphrastique, voire intrasyntagmatique⁴⁶. ». C'est dire avec Halliday que l'anaphore est gage de progression textuelle et joue un rôle de connexion des chaînes référentielles, cependant, la cataphore assure la cohésion et la cohérence au niveau méso, c'est-à-dire au sein des phrases ou de la syntaxe. Il existe donc de ce fait les cataphores intra et interphrastiques et cognitives dans le corpus d'étude.

La cataphore intraphrastique est une reprise qui a lieu au sein d'un même énoncé ou phrase. Cette reprise de l'avis de Marek peut être « endophorique » ou « exophorique ». L'endophore est une « référence textuelle » alors que l'exophore est une « référence situationnelle⁴⁷ ». Les endophores entretiennent des relations dites de présupposition avec des « cibles » du texte subséquent (cataphore). Autrement dit, la relation endophorique au sein des énoncés met en évidence la présence manifeste ou explicite de la source et du référé. En revanche, dans les exophores, le référé ou le cataphorique est bien présent dans l'énoncé mais sa source ou son référent est donné par la situation de communication. Intéressons nous aux exemples ci-après :

(30b) *Lui, Alhadji Issa te connaît certainement, apparemment, il a beaucoup insisté pour d'épouser ! (MLP : 42)*

(31b) *Je devrais dire à ton père de s'occuper de ton cas, d'ailleurs continue comme ça et tu n'auras meme pas le loisir de choisir ton époux. (Ibid., 38)*

(32b) *Il m'a pris mon innocence ! Moubarak est un criminel ! (Ibid., 60)*

Dans (30b), le cataphorique ou le référé « lui » est antéposé au référent ou à la source « Alhadji Issa ». Les deux termes sont dans un même énoncé et en ce moment, ils sont dits endophoriques vu qu'ils sont explicitement donnés par le cotexte. En revanche, dans l'exemple (31b), le cataphorique « ça » est isolé et nulle part dans l'énoncé on ne voit apparaître la source ou le référent. Il s'établit donc une référence situationnelle entre le cataphorique et son subséquent car ce dernier n'est repérable que dans la situation d'énonciation. Par ailleurs, dans l'illustration (32b), le référé « Il » est dans le premier énoncé et le référent « Moubarak » est dans le second. Cette cataphore est interphrastique et établit le lien de coréférence dans ce sens

⁴⁵ Marek, *Ibid.*, p.36.

⁴⁶ Halliday cité par Marek, *Ibid.*, p.18.

⁴⁷ Marek kesik, *Ibid.*, p.19.

qu'elle lie l'énoncé 1 à 2. C'est ce type de cataphore que Marek appelle segmentale car le cataphorique anticipe sur un simple segment par exemple un SN ou un nom propre.

Qui plus est, il existe des cas de cataphores appelées cognitives ou résomptives dans lesquelles « le cataphorique anticipera sur au moins une *nexus*⁴⁸ » à en croire Marek. En effet, dans ce genre de reprise anticipée, le référent est une entité du deuxième ordre (les évènements, les processus et les propriétés) ou du troisième ordre (abstraites telles les propositions, qui sont en dehors du temps et de l'espace), donc innommé ou, en tout cas, non porteur de nom propre.

(33b) *C'est fini ! Mon père et mon oncle ont pu jouer le pion essentiel.*

C'est fini ! Je l'ai compris ! C'est fini

(33b) est une cataphore cognitive ou résomptive car le cataphorique démonstratif « C' » et le pronom cataphorique COD « l' » renvoient à un référent déterminable par la situation d'énonciation et la mémoire discursive c'est-à-dire le savoir partagé par les interlocuteurs de ladite situation d'énonciation.

2.4.2. Épiphore vs anaphore

Charles Bally cité par Marek conçoit l'épiphore comme une « anaphore inversée⁴⁹ » c'est-à-dire une répétition rhétorique d'un même mot ou groupe de mots à la fin de plusieurs propositions ou phrases successives. Cette répétition peut être verbale ou non verbale. Prenons *en l'occurrence le cas ci-dessous* :

Je suis perdue, sauvez-moi !

(28b) *Je suis annihilée, sauvez-moi !*

Je suis mal en point, sauvez-moi ! (MLP : 89)

L'observe dans (28b) une disposition symétrique du syntagme verbal « *sauvez-moi* » en aval de l'énoncé. Cette itération au même titre que l'anaphore est successive à la seule différence qu'elle se trouve à la fin de la phrase. Ici, elle est porte par la modalité jussive au sein de laquelle on observe une forte implication des instances émettrice avec le déictique « moi » et réceptrice avec « sauvez » qui sous-tend la deuxième personne du pluriel.

⁴⁸ Marek, *Op.cit.*, p.41.

⁴⁹ Ch. Bally cité par Marek, *Op.cit.*, p.25.

L'analyse qui arrive à son terme a porté sur deux articulations majeures : l'encrage théorico-méthodologique et la typologie des anaphores du corpus. Pour ce qui est de la première articulation, nous avons présenté le dispositif théorique et méthodologique mis à contribution dans ce travail. Ainsi avons-nous choisi comme cadre théorique la grammaire du sens et de l'expression de Charaudeau suivie de la pragmatique linguistique. Nous avons opté pour la première approche théorique afin de pouvoir montrer comment la catégorie formelle qu'est l'anaphore sous-tend des intentions de communication de la part de l'auteur du roman. Faut-il le rappeler que la GSE est une grammaire sémantique dont l'objectif est de dégager les effets de sens et les intentions communicatives en rapport à l'emploi d'une forme linguistique quelconque. Cette grammaire pose comme postulat la complémentarité du binôme forme-sens. Autrement dit, pour Charaudeau, l'emploi d'un procédé linguistique encore appelé forme est rattaché au contenu sémantique que le locuteur veut mettre en exergue. Comme pour dire : la forme est toujours au service du fond et vice versa.

Quant à la pragmatique, nous avons mis en évidence ses trois degrés ou niveaux. Néanmoins, l'accent a été mis sur la pragmatique indexicale c'est-à-dire celle qui s'occupe de l'énonciation et la pragmatique du troisième degré qui porte sur les actes de langage. Le premier degré de la pragmatique nous permettra de mettre en relief l'implication des locuteurs dans les segments anaphoriques. Ainsi, une part belle sera accordée à la subjectivité langagière dans l'analyse des anaphores rhétorique du corpus. De plus, la théorie des actes de langage, grâce à l'exploitation de la taxinomie des actes illocutoires de Searle, servira à montrer comment par le langage, l'auteur Djaili Amal accomplit des actions. En clair, cette théorie nous permettra d'analyser le langage en action. L'on déterminera dans cette optique les visées de discours relatives à l'usage des anaphores rhétoriques de manière fréquentielle dans le roman.

Par ailleurs, la détermination des effets de sens et valeurs pragmatiques des différentes anaphores sera subordonnée au repérage, à l'identification et l'analyse de certaines anaphores du corpus jugées pertinentes par rapport à d'autres. Ceci revient à dire que seules les anaphores vues comme des particularités langagières seront prises en compte dans le rendement stylistique. Cette façon de procéder va s'appuyer sur la méthode inductive et l'approche qualitative.

Dans le deuxième chapitre portant sur la typologie des anaphores du corpus, nous avons procédé à une description qui a consisté à classer les anaphores du corpus selon les théories explicatives en la matière. Mais, avant cette catégorisation, nous n'avons pas manqué de nous appesantir sur le processus de verbalisation de l'anaphore, lequel s'est appuyé sur l'historique du fait stylistique et ses différentes approches définitionnelles. De telles analyses ont prêté le flanc

à la deuxième partie de cette recherche qui a substantiellement proposé une grammaire des différentes constructions anaphoriques assortie de leurs valeurs pragmatiques et enjeux discursifs.

PARTIE II : L'ANAPHORE EN CONTEXTE

Cette partie, il convient de le mentionner, aborde de manière significative les mécanismes grammaticaux et linguistiques de l'anaphore d'une part et d'autre part ses aspects expressifs et stylistiques. Ici sera décrit la manière dont le fait stylistique objet de cette étude se déploie dans le roman avant de déterminer les visées de discours sous-tendues par ce comportement grammatico-linguistique de l'anaphore. Pour des besoins de précision, nous allons explorer les marqueurs grammaticaux des segments anaphoriques que nous aurons choisis. En effet, une étude syntagmatique et sémiotique sera le cœur de nos analyses. Sous un angle syntagmatique, nous allons nous appesantir sur les modes et formes de combinaisons des unités linguistiques au sein des itérations sur lesquelles porte prioritairement notre réflexion. Cette description de la linéarité des signes linguistiques aura pour principal but de mettre en relief la manière dont les différents groupes syntaxiques s'émeuvent pour donner des anaphores. Ceci revient à dire que nous allons donner la primauté à une étude structurale, qui elle, aura vocation à indiquer les principes de construction des anaphores rhétoriques, puisqu'il s'agit d'elles. Partant, cette description nous permettra davantage de toucher du doigt les différences ou les variations qui peuvent exister au sein des épanaphores. Pour mener à bien cette étude syntagmatique, nous avons jugé bon de l'aborder sous l'angle des structures phrastiques induites par les segments itératifs ; sous l'angle des modalités d'énonciation et formes de phrase qui sont engendrées par les différentes formes d'anaphore rhétorique. Par ailleurs, l'analyse sémiotique permettra de lier le signifié au signifiant, le sens au texte. Les signes ne s'organisant pas de la même façon, nous allons considérer ici le niveau de représentation sémantique et le niveau de représentation morphologique où les objets sont les signifiants eux-mêmes. Pour y parvenir, nous allons appliquer la théorie de la grammaire du sens afin de montrer comment une forme ou une catégorie formelle donne ou fait sens.

CHAPITRE III : GRAMMAIRE DE L'ANAPHORE ET VALEURS PRAGMATIQUES

L'anaphore en rhétorique renvoie à ce procédé de reprise d'un même mot (nom, verbe, adverbe, pronom, adjectif, etc.), syntagme (nominal ou verbal) au début de plusieurs vers, phrases ou propositions. Cette reprise qui se veut identique lorsqu'elle porte sur une catégorie formelle quelconque prend le nom de cette catégorie. Dans cette optique, nous observons dans le corpus plusieurs répétitions anaphoriques dont les constructions sont autant divergentes que leur nombre. Ces énoncés répétés forment les types et formes de phrase distincts qu'il convient d'en expliquer la mécanique structurante.

3.1. Les constructions grammaticales

L'analyse syntagmatique des différents énoncés itératifs du corpus fait état de ce que ceux-ci se présentent sous la forme des structures phrastiques canoniques telles que consacrées par les grammaires. Partant, nous nous imposons comme tâche de décrire leur mode de fonctionnement en vue de montrer comme elles constituent le pattern structural du roman. Nous allons de ce fait examiner les modalités jussives, négatives, nominales, exclamatives, interrogatives, emphatiques et passives.

3.1.1. Les constructions jussives

Il existe dans le corpus de nombreux énoncés répétés formant la modalité jussive ou impérative. Le mot jussif vient du latin « iussum » qui signifie « ordre, commandement » et a pour synonyme le mot injonctif. L'injonction est une notion linguistique qui recouvre l'ensemble des moyens dont dispose une langue pour exprimer un ordre. Cette injonction se déploie généralement à travers les modes impératif, conditionnel, infinitif et subjonctif. Avec la forme impérative, le verbe conjugué devient la tête du groupe verbale ainsi construit. De la sorte, pour Mayaffre, l'on aura les anaphores à tête verbale, c'est-à-dire celles « construites le plus souvent autour d'un verbe fort qui revient de manière itérative et systématique dans les énoncés suivants⁵⁰ ». Toutefois, cet auteur précise qu'elles peuvent être portées si possible par « la

⁵⁰ Mayaffre, D. *Op.cit.*, p.167

première personne du singulier [ou pas] ». C'est dire avec lui que la reprise au sein d'anaphores d'essence verbale est axée sur le verbe qui, de par sa fonction prédicative contient tout le contenu sémantique de la reprise. Ce verbe peut être conjugué ou non, seul ou accompagné de ses éléments périphériques que sont le C.O.D, C.O.I, SP, etc. Chaque segment répété est un syntagme verbal qui a pour nœud ou noyau le verbe, tête de reprise. En outre, il existe des anaphores verbales à double répétition. En fait, ce genre de cas est le plus souvent observé dans les phrases complexes c'est-à-dire celles constituées d'une proposition principale et d'une proposition subordonnée. Dans ce cas de figure, la principale est considérée comme le thème tandis que la subordonnée est prise pour le rhème ou propos. Thème et rhème sont donc repris et cela donne lieu à une double prédication dans laquelle nous avons deux informations centrales de natures différentes. En guise d'exemples, prenons les deux cas suivants de notre corpus :

(1c) *Épargnez sa vue, épargnez son ouïe, épargnez son odorat.* (MLP : 20)

Je dois être son esclave afin qu'il me soit captif ! (Ibid., 90)

(2c) *Je dois être sa terre afin qu'il soit mon ciel !*

Je dois être son champ afin qu'il soit ma pluie !

Je dois être son lit afin qu'il soit ma case !

Dans (1c), on observe une reprise anaphorique qui porte sur le verbe « épargnez » au début de chaque proposition de la phrase. Ce verbe est le centre prédicatif de toute la phrase car conjugué à l'impératif présent notamment à la deuxième personne du pluriel, il traduit une injonction donnée à un interlocuteur. Ici, le verbe triplement repris de façon symétrique est accompagné à chaque fois d'un SN en fonction de complément d'objet direct. L'information à ce niveau est unique et tourne sur le verbe au début de chaque proposition.

Dans (2c), nous sommes en face d'une double prédication tenue par les deux propositions que sont la principale et la subordonnée circonstancielle de but « afin qu'il... ». Ici, le prédicat numéro un est donc l'information transmise par la proposition principale alors que le deuxième prédicat est l'information transmise par la subordonnée. Le premier prédicat est donc thématique alors que le second est rhématique.

Dans notre roman, support corputiel de la présente étude, nous décomptons environ 150 lignes de constructions itératives à tête verbale au sein desquelles se déploient les modes impératif, subjonctif et conditionnel. Ces différentes constructions ont une valeur injonctive et

correspondent dans le même temps à la fonction de langage conative. Cette fonction de langage traduit la volonté du locuteur à transmettre ou à imposer un ensemble d'ordres ou de recommandations à son récepteur.

3.1.2. Les constructions négatives

La syntaxe négative est l'une des formes de phrase ou modalité dites facultatives. Cette construction grammaticale s'obtient à partir de l'emploi des adverbes ou locutions adverbiales de négation du type *ne...pas*, *ne...jamais*, *ne...guère*, *ne...point*, *ne...rien*, *ni...ni*, etc. Ces adverbes permettent de nier quelque chose, de marquer un refus, une interdiction, un désaccord, etc. À en croire Damon (2015), les énoncés négatifs résultent de la capacité d'un auteur ou d'un locuteur « à dire non ou *ne...pas* ». En fait, dans le corpus nous avons au moins 70 cas de ce type de construction syntagmatique qui jouent sur les adverbes et locutions adverbiales. Illustrons nos propos par les extraits suivants tirés du corpus :

Ne boudez pas. (Ibid., 19)

Ne soyez pas colériques.

(3c) *Ne soyez pas bavardes.*

Ne soyez pas dispersées.

Ne soyez pas suppliantes.

Que jamais ses yeux ne voient ce qui est sale en vous,... (Ibid., 20)

(4c) *Que jamais ses oreilles n'entendent obscénités ou insultés de votre bouche,...*

Que jamais son nez ne sente ce qui pue dans votre corps ...

Les illustrations (3c) et (4c) ont une valeur injonctive car elles sont utilisées soit pour donner des recommandations soit pour formuler des interdictions. Dans le premier cas, on constate l'usage de la négation « *ne...pas* » suivie des adjectifs qualificatifs « *colériques, bavardes, dispersées, suppliantes* ». Ces énoncés à travers ces expressions négatives traduisent un ton catégorique de la part du locuteur qui n'est autre que Hayatou, cette voix majuscule qui martèle des injonctions et recommandations à la gent féminine qui est sur le point d'aller en mariage. Dans le second cas, la répétition porte plutôt sur « *Que jamais...n'* » et cette locution est suivie par le mode subjonctif à valeur de souhait. Négation et subjonctif traduit ici un ordre ferme, une interdiction catégorique mettant en évidence le caractère antipathique, le caractère dominateur de l'homme sur la femme en contexte peul.

3.1.3. Les constructions exclamatives

Les énoncés exclamatifs font partie des modalités obligatoires. De fait, il s'agit des phrases exclamatives qui sont reprises plusieurs fois en gardant la même structure syntaxique et ce de façon successive dans le corpus. Ce type est reconnaissable à partir du signe typographique appelé le point d'exclamation. Ce signe typographique leur donne un contenu affectif qui met en exergue plusieurs types d'émotions qui traversent le locuteur au moment de l'acte de parole (tristesse, joie, colère, indignation, étonnement...). C'est dire que ces énoncés ont une valeur expressive ou émotive ou injonctive. Dans notre roman, nous avons à approximativement 80 reprises de ce genre.

(7c) « *Alhamdulillah!* » *confiera mon père !*

« *Alhamdulillah!* » *On sait que le pire des péchés pour un père est la fornication de sa fille.*

« *Alhamdulillah!* » *Mon père sera épargné !*

« *Alhamdulillah!* » *Mon père peut à présent dormir sur ses deux oreilles.*

(MLP : 72-73)

(8c) *Quelle honte !... (Ibid., 190)*

Quelle honte !...

L'illustration (7c) est constituée d'un nom à la fin duquel se trouve le point d'exclamation. Ce nom a une valeur culturelle car c'est ainsi qu'est appelé « Dieu » dans la religion musulmane. Le signe graphique de la fin donne à cet énoncé une valeur émotive. C'est dans cette logique d'idées que nous pouvons également expliquer l'exemple (8c) qui est également une phrase exclamative traduisant l'émotion qui traverse le locuteur au moment de l'acte d'énonciation. Cette dernière est structurellement constituée de l'adjectif exclamatif « Quelle » suivi d'un nom commun « honte ! » qui est chargé de connotation péjorative.

3.1.4. Les constructions interrogatives

Les constructions interrogatives dans le corpus forment la modalité d'énonciation interrogative. Cette modalité fait l'objet d'une reprise successive sur plusieurs segments, elle devient alors une anaphore rhétorique. On distingue ainsi dans ces énoncés les interrogations directes ou indirectes, partielles ou totales. Il existe des cas où les différentes interrogations reprises de manière successive ont une valeur rhétorique ou oratoire. En cela, elles ne

nécessitent pas de réponse et s'érigent de ce fait en stratégie argumentative dont l'ultime but est de convaincre le lecteur ou l'allocutaire. Toutefois, certaines de ces interrogations peuvent avoir une valeur émotive et contribuer de ce fait à persuader. Dans le corpus nous notons environ 50 reprises interrogatives. En guise d'illustration :

Que je regarde gentiment ... ? (MLP : 170-171)

(9c) *Que je perde mon foyer... ?*

Que je prenne le risque de... ?

(10c) *Que veux-tu que je fasse ? Quel est mon périmètre d'action ? (Ibid., 171)*

Qu'est-ce qui est permis ? Qu'est-ce qui ne l'est pas ?

Dans le (9c), nous avons les anaphores interrogatives à valeur expressive alors que dans (10c), il s'agit plutôt des constructions interrogatives oratoires ou rhétoriques.

3.1.5. Les constructions emphatiques

Selon *Le Robert* en ligne, L'emphase est une forme de phrase qui « vise à produire un effet d'insistance ou de mise en relief d'un ou de plusieurs mots ». Ce qui s'opère sur l'axe syntagmatique a vocation à entraîner des modifications entre le thème, c'est-à-dire le sujet de la phrase et le rhème c'est-à-dire ce qu'on en dit ; l'information que l'on donne sur le sujet. Pour tout dire, l'emphase change l'ordre naturel et neutre des éléments d'une phrase à travers les procédés comme : la dislocation c'est-à-dire par détachement d'un groupe de mots repris par un pronom ; l'extraction, c'est-à-dire l'encadrement d'un élément de la phrase par un gallicisme communément appelé présentatif ; le détachement d'un complément circonstanciel entre virgules, c'est-à-dire l'inversion de l'ordre canonique de la phrase. Dans le cas de notre corpus d'étude, nous avons observé le cas des anaphores rhétoriques qui épousent la forme emphatique. Illustrons nos propos par l'exemple ci-après :

Il y a péril dans la demeure ! (MLP ; 198)

(11c) *Il y a misère dans le foyer !*

Il y a musèlement dans la famille !

Dans (11c), l'emphase est marquée par l'usage du gallicisme « Il y a ». Cette locution est reprise de manière systématique dans les trois fragments d'énoncés. Elle est suivie par des GN en fonction de complément direct. Cette locution permet donc au locuteur d'insister sur ces différents GN ayant respectivement pour nœud lexical les noms « péril, misère, musèlement ».

Le fait d'insister de la sorte sur ces différents noms, tous à connotation péjorative, montre que le locuteur-narrateur est en proie à une vive souffrance.

3.1.6. Les constructions passives

Le passif est une forme verbale qui se distingue de la voix active par un marquage grammatical spécifique. Le passif modifie l'ordre des mots dans la phrase tout comme l'emphase. Mais, cette modification s'opère entre le sujet et l'objet par l'intermédiaire de « par, de ». Le passif, du fait de l'inversion de la répartition en fonctions syntaxiques des rôles sémantiques d'agent et de patient, il en résulte une thématization du patient ou objet, devenu sujet. Le sujet qui faisait préalablement l'action dans la forme active, subit plutôt cette action à la forme passive. Ainsi, voit-on dans le corpus, ce type de construction typique.

Ô chers parents, toutes les misères du monde sont reçues par moi !

(12c) *Ô chers parents, toutes les misères du monde proviennent de vous !*

Ô chers parents, toutes les misères du monde, par vous, écument l'innocence féminine!

(MLP ; 209)

Dans l'exemple ci-dessus, nous avons une double anaphore rhétorique à travers la reprise des deux syntagmes suivants : « *Ô chers parents* » et « *toutes les misères du monde* ». Le second syntagme met en évidence une forme passive ayant pour compléments du passif respectifs « moi, vous, » introduits par les prépositions « de, par ».

3.2. LES VISÉES PRAGMATIQUES

La pragmatique est cette discipline qui étudie l'efficacité discursive des signes et/ou des actes de parole utilisés ou prononcés par un locuteur dans un contexte de communication bien précis. Autrement dit, elle étudie le pouvoir de la parole à accomplir des actions. Partant, plusieurs études ont porté sur ce champ disciplinaire à l'instar de celles de John Rogers Searle qui a proposé une taxinomie quinaire des actes de langage ou de parole. C'est cette grille que nous allons utiliser pour dégager les valeurs pragmatiques associées à l'usage de divers types d'anaphore rhétorique. Cette taxinomie searlienne est choisie parce qu'elle nous semble la mieux adaptée pour déterminer la force illocutionnaire des différentes anaphores répertoriées dans le corpus. Un acte illocutoire ou illocutionnaire il faut le rappeler, est celui qui permet d'accomplir des actions par le simple fait de parler. Dans cette perspective, Searle classe les actes illocutoires en déclaratifs, promissifs, directifs, expressifs et assertifs. Toutefois dans le but de dégager la valeur pragmatique des anaphores dans ce travail, et au regard de la structure et de la spécificité

des différentes anaphores du roman, nous allons utiliser les trois dernières catégories d'actes illocutoires proposés par Searle. Ainsi nous déterminerons les fonctions directive, expressive et assertive desdites anaphores.

3.2.1. Les anaphores à fonction directive

Les directifs sont conçus par Searle comme des actes qui expriment le désir du locuteur à agir sur son interlocuteur. Ils ont donc pour but d'amener ce dernier à accomplir une action. Ils établissent un rapport direct d'interlocution entre celui qui parle et celui à qui le message est adressé. Ce sont des actes conventionnels car il existe dans leur structuration des éléments linguistiques qui mettent en évidence cette influence exercée par un locuteur sur un allocataire. Ainsi, les directifs sont caractérisés par l'usage de certains temps verbaux comme l'impératif présent, le subjonctif présent, le conditionnel présent. Comme autre caractéristique nous notons également que les actes directifs sont des énoncés embrayés car les déictiques personnels qu'on y retrouve sont ancrés dans la situation de communication.

Dans le corpus, Djaïli utilise bel et bien les anaphores de forme directive pour susciter la réaction des interlocuteurs. Par ce procédé, ce texte devient un instrument de changement, de prise de conscience. Les différents directifs dans le texte ont donc une visée perlocutoire car l'auteure se nourrit d'un espoir de voir la situation des femmes qu'elle dépeint connaître une amélioration. Par ces actes, elle veut influencer les interlocuteurs en les mettant face à leur responsabilité. C'est le cas dans les anaphores suivantes où elle liste les innombrables devoirs et recommandations qui sont dus à la femme au foyer ; lesquels devoirs ne pourraient être réalisés par un seul être. En présentant les différentes attentes d'une femme, elle met en évidence le côté avilissant et inhumain de la domination de l'homme sur la femme en contexte peul. Elle formule ainsi implicitement le désir du changement. Appuyons nous sur deux exemples de notre corpus pour mieux étayer nos propos.

Soyez pour lui une esclave et il vous sera captif. (MLP : 19)

(13c) Soyez pour lui la terre et il sera votre ciel.

Soyez pour lui un champ et il sera votre pluie.

Soyez pour lui un lit et il sera votre case.

Sauvez-moi, je vous en supplie, on me vole mon bonheur...

Sauvez-moi, je vous en conjure, je ne suis pas heureuse...

(14c) *Sauvez-moi, avant que je ne devienne à jamais l'une de ces ombres...*

Sauvez-moi, avant que je ne dépérisse entre quatre murs...

Sauvez-moi, je vous en supplie, on m'arrache mes rêves,...

(*Ibid.*, p.74)

Dans l'illustration (13c), Oncle Hayatou qui est le locuteur formule à ses filles Ramla et Hindou qui convolent en noce les obligations de la femme peule au foyer. À travers cette litanie des devoirs de la femme au foyer, ce dernier invite ces filles à se soumettre à leurs maris sans discuter, à ne désormais vivre que pour eux. Il martèle ces devoirs de la femme sous la forme de recommandation pour que ses filles ne songent même pas de les transgresser un jour. Ce sont des ordres qui ont vocation à dicter une conduite précise aux nouvelles mariées. Elles sont donc tenues de les respecter sans faillir, de succomber à cette pression parentale qui voudrait faire d'elles des exécutantes des devoirs préétablis, des sacrifiées du mariage forcé et précoce. Ainsi, à travers cet acte directif, l'on se rend compte de l'extrême domination de la femme peule au foyer qui consume dans les fournaies d'un mariage arrangé et sans amour.

Cette idée d'extrême malaise de la gent féminine en contexte peule est davantage renchérie par l'exemple (14c). Dans cet exemple, la locutrice Ramla qui est l'une des victimes de ces mariages précoces et polygamiques, formule à l'endroit des allocutaires son souhait d'être « sauvée » par ceux-ci. Par l'emploi du mode impératif notamment avec le verbe « sauvez », la jeune fille de dix-sept ans qui est forcée d'épouser un homme ayant quatre fois son âge, appelle son entourage à la rescousse. Elle invite ainsi ces allocutaires et lecteurs à réagir face à ces abus, face à ces violations des droits de la femme. C'est donc un directif manifeste car l'action ici repose sur les interlocuteurs. Ces derniers sont appelés à agir, à poser des actes salutaires pour la femme prise dans les carcans des unions imposées.

3.2.2. Les anaphores à fonction expressive

Les actes expressifs sont ceux qui mettent en évidence l'état émotionnel du locuteur ou du narrateur. Ils contiennent les traits affectifs, émotionnels inhérents aux mots employés par un locuteur. Ainsi, ils traduisent le « moi » de l'instance émettrice et agissent sur l'instance réceptrice. Dans le corpus, l'auteure à travers les anaphores à contenu expressif met en lumière l'état d'âme de ses narratrices. Ces actes traduisent l'état de souffrance, de lamentation des trois narratrices (Ramla, Hindou et Safira) qui sont victimes des abus de toute sorte dans les foyers conjugaux. À travers ces actes, l'auteure partage au potentiel lecteur le déchirement intérieur de

ses personnages-narrateurs. En outre, par ce procédé, elle pousse le lecteur à ressentir le trauma des femmes peules. Le potentiel lecteur intègre ainsi cette souffrance et la fait sienne. Cela lui permet de condamner le triste sort réservé à la gent féminine peule. Ces traits de l'affectivité sont bien mis en évidence dans les extraits suivants :

(MLP : 90-91) (15c)

Si j'avais compris les conseils de mon père, j'aurais été soumise au désir de mon époux et ainsi, il n'aurait pas été obligé de me brutaliser.

Si j'avais compris les conseils de mon père, j'aurais été l'esclave de mon époux qui alors, séduit par ma docilité, se serait attaché à moi !

Si j'avais compris les conseils de mon père, j'aurais été la terre de mon époux, un endroit de sérénité pour lui.

Si j'avais compris les conseils de mon père, je serais un champ pour mon époux. Il pourrait labourer sa terre, y planter sa semence, et il serait la pluie bienfaitrice qui la ferait germer et pousser !

Si j'avais compris les conseils de mon père, j'aurais épargné mon esprit de la diversion et n'aurais pas été rancunière sur un malentendu.

(Ibid., p. 122) (16c)

Je suppliais, claquant les des dents :

S'il te plaît, je me dépêche !

S'il te plaît, fis-je, reculant jusqu'au mur noirci de suie, renversant au passage l'assie bouillie...

Dans (15c) et (16c), la narratrice Hindou est plongée dans des regrets car elle subit d'extrêmes violences dans son foyer de la part de son époux le nommé Moubarak qui, par ailleurs est son cousin avec qui elle a passé son enfance et qu'elle n'appréciait pas déjà parce que ce dernier passait son temps à se droguer et à traîner avec des personnes à la moralité douteuse. Une fois qu'elle a été forcée de devenir sa femme, ce dernier ne lui a jamais donné du répit car tous les jours il la brutalisait. Ce récit a un fort contenu expressif car les narratrices livrent leur état d'âme déchiré. À travers ces anaphores, l'auteur dépeint la tristesse, la solitude, la souffrance démesurée, la misère de ces jeunes filles prématurément envoyées en mariage au détriment de leur avenir, de leur scolarisation, dans l'Extrême-Nord du Cameroun.

3.2.3. Les anaphores à fonction assertive

De l'avis de Maingueneau et Charaudeau, l'assertion désigne « tout énoncé qui contient un certain propos sur le monde, que celui-ci se présente sous forme positive, négative, hypothétique ou conditionnelle⁵¹. ». À travers les assertifs, le locuteur s'engage à la vérité de la proposition qu'il exprime puisqu'il y a assignation des valeurs du vrai ou du faux dans ce qu'il dit. L'on comprend donc la définition ci-après donnée par Dubois et *al.* : « L'assertion est le mode de communication institué par le sujet parlant entre lui et son (ou ses) interlocuteur(s) et consistant à faire dépendre ses propositions d'une phrase implicite je te dis que (« je porte à ta connaissance le fait que »), énonçant une vérité, déclarant un fait⁵². » Le locuteur est ici dans une sorte de restitution de ce qu'il perçoit sans prise de parti. Il met ainsi à nu les faits présents ou passés. Dans ce sens, Djäïli Amal dans son élan d'engagement dénonce l'extrême malaise de la femme peule tiraillée par les conditions exécrables des foyers polygamiques. Elle utilise donc certaines anaphores de forme assertive pour dénoncer et trahir le vice que les femmes peules vivent. Cela est perceptible dans les extraits ci-dessous :

(17c) *On me sépare à jamais de l'homme que
j'aime !*

On m'impose une vie dont je ne veux pas !

(MLP : p.74)

(18c) *Une fille ne peut se rapprocher de son père, une fille ne peut embrasser son
père. (Ibid. :p.69)*

Dans (17c), la narratrice met au grand jour la dictature parentale, la privation de liberté et les impositions dont les femmes font objet. Dans (18c), il se dégage l'idée de la discrimination des genres.

3.3. LES CATÉGORIES DE L'ACTUALISATION INTRA-ANAPHORIQUES ET LES EFFETS DE DISCOURS ASSOCIÉS

Dans sa *Grammaire du sens et de l'expression*, Charaudeau pose que l'individu pour rendre compte de son expérience humaine fait recours aux ressources de la langue. Ainsi, en fonction de l'univers de croissance qu'il se représente et de l'influence qu'il veut produire sur l'interlocuteur, il utilise des classes de mots devant lui permettre d'atteindre cet objectif. Chaque classe de mots qu'il appelle catégorie formelle à une catégorie conceptuelle à laquelle elle correspond. La

⁵¹ Maingueneau & Charaudeau, *Op.cit.*, p.73

⁵² Dubois & *al.*, *Op.cit.*, 79

catégorie conceptuelle est une sorte d'intention objective que le locuteur vise à communiquer. C'est en fait l'idée réelle qui l'anime au moment de son acte de parole. Dans ce sens et selon les situations, il peut vouloir nommer, dénommer, qualifier, quantifier, actualiser, modaliser, un processus ou une propriété. Il va donc utiliser les verbes, déterminants, adverbes, adjectifs, etc. qui correspondent à l'intention objective à exprimer. Chaque intention objective sous-tend une intention subjective, c'est-à-dire une visée de discours qui peut être dégagée de chaque opération conceptuelle. La visée de discours en fait est postérieure à la catégorie conceptuelle car elle vient mettre en évidence les effets recherchés par l'emploi de chaque catégorie conceptuelle. Autrement dit, la visée de discours ou intention communicative est subséquente à une opération conceptuelle. Un locuteur va par exemple « Nommer » pour déplorer un état de chose, il va par exemple qualifier pour montrer le mauvais état d'une « propriété ».

Pour revenir à notre objet d'étude qu'est l'anaphore rhétorique, nous disons que son utilisation et son obtention dans le corpus ont nécessité plusieurs catégories grammaticales qui ont permis à l'auteure de dénoncer un ensemble de faits dans son roman. Ces différentes catégories grammaticales du fait de leur utilisation dans le corpus et précisément dans les segments anaphoriques ont quitté le domaine de la langue pour celui du discours. Elles ont donc ainsi été actualisées par le recours à l'anaphore. L'anaphore en ce moment devient l'entité ou le fait de langue au sein duquel plusieurs catégories formelles s'actualisent. Il faut rappeler qu'avec Maingueneau et Charaudeau (2002), le concept de l'actualisation bénéficie d'une double acception : au sens élargi, il est synonyme de « l'énonciation » et au sens restreint, il renvoie à la conversion des unités de la langue en discours. Partant de ce point de vue, envisager l'anaphore dans le présent travail comme une modalité actualisante est juste dans la mesure où elle est un produit d'énonciation et qu'elle est formée des unités de discours. Nous allons donc dans cette section de notre recherche nous appuyer sur quelques catégories d'actualisation comme le verbe, le nom, le pronom, les déterminants, les adjectifs et adverbes, afin de montrer comment par leur recours Djaili Amal met en relief ses intentions communicatives.

3.3.1. Le verbe et l'événementialisation

Partant de l'observation des différentes formes d'anaphore rhétorique, lesquelles ont fait l'objet d'une attention particulière plus haut, nous avons pu constater que certaines des formes d'anaphore rhétorique avaient pour nœud lexical le verbe. Ces types d'anaphore ont été qualifiés d'anaphores verbales car leur contenu sémantique et leur rapport syntaxique sont adossés à la catégorie formelle qu'est le verbe. Le verbe dans ces différents énoncés anaphoriques est le

prédicat dans la mesure où il porte l'information essentielle véhiculée. Autrement dit, le verbe apparaît dans ces énoncés comme le support informationnel contenant l'unité sémantique. Une telle analyse coïncide avec celle de Charaudeau Patrick qui pense que « Les processus sont exprimés par des mots traditionnellement appelés verbes.⁵³ » De l'avis de ce dernier, le verbe permet au locuteur de rendre compte des phénomènes qui ont cours dans son environnement. Cependant, le verbe peut également rendre compte des propriétés (verbes d'état ou copule), des relations, des présentations, etc. D'après cette analyse, l'on conclut que le verbe correspond à plusieurs catégories conceptuelles. Néanmoins, nous allons l'étudier ici comme verbalisateur des processus et propriétés qui comprennent des faits, des actions et des états. En tant que tel, il se signale par un ensemble de marques à savoir : les marques de personne, les marques du nombre, les marques du temps et de l'aspect, et les marques du mode. Ces différentes marques ou si l'on veut propriétés du verbe lui permettent de mieux rendre compte d'un état de choses.

Dans le corpus et notamment dans les anaphores rhétoriques verbales, les verbes qui s'y trouvent se présentent effectivement avec l'ensemble des propriétés susmentionnées. L'on retrouve ainsi les verbes conjugués à l'impératif présent à la deuxième personne du pluriel (« *Soyez pour lui...* », pp.19-20) ; au subjonctif présent à la troisième personne du pluriel (« *Que jamais ses yeux ne voient ce qui est...* », p.20) ; au présent de l'indicatif (p.90) et futur simple (pp 66-69) ; au plus-que parfait de l'indicatif (« *Si j'avais compris les conseils...* », p.91). De cet inventaire du système temporel dans nos segments anaphoriques, l'on parvient à la conclusion selon laquelle les temps du discours sont les plus dominants. Une telle démarcation vise bien des objectifs précis. Dans leur majorité, ils correspondent à la catégorie conceptuelle appelée événementialisation. Événementialiser, c'est rendre compte d'un événement, c'est décrire les actions et les faits, c'est montrer un état d'être. Dans cette optique, la romancière Djaili Amal utilise ces différents temps pour partager au lecteur le malheureux quotidien de la jeune fille peule. Par l'entremise de ces verbes, elle met au grand jour la façon dont la femme est traitée dans la région septentrionale, son piètre statut qu'elle occupe dans cette société. Ces verbes sont utilisés pour indiquer son fardeau, d'autres mettent un accès sur son état d'âme traversée par plusieurs émotions. Ces donc l'image des femmes rabrouées, humiliées que la romancière transmet par le recours aux différents verbes.

⁵³ Charaudeau, P. *Op.cit.*, p.35

3.3.2. Le nom et la dénomination

Le nom qu'il soit propre ou commun est une catégorie formelle qui correspond à plusieurs catégories conceptuelles. Il peut être utilisé pour nommer ou pour qualifier. Dans différents anaphores du roman, l'auteure utilise les noms comme « *Alhadji Boubakari, Alhadji Issa, cousin, Oncle Hayatou, père, mère, Illustres personnes, ...* ». Ces différents noms produisent un effet de familiarité car ils désignent tous des personnes proches des différentes narratrices, les personnes de leur lieu de vie. Cet effet de familiarité loin d'être laudatif est plutôt péjoratif car les narratrices ici pointent un doigt accusateur sur ces personnes qu'elles nomment. La familiarité ici est donc malsaine puisqu'elle est l'origine de tous les malheurs et déconvenues dont sont victimes les narratrices Ramla, Hindou et Safira. Les différents noms ainsi prononcés ont une connotation péjorative dans la mesure où ces personnes censées être les personnes les plus chères, les personnes protectrices pour les narratrices sont plutôt celles qui ficèlent des cabales contre ces dernières et les livrent à la vindicte. L' auteure tout en faisant une peinture négative de son entourage dénonce dans le même temps le manque de solidarité, d'amour parental, de complicité, dont font preuve les personnes les plus proches de son milieu de vie. Cet effet de familiarité malsaine traduit une sorte de distance qui existe entre les parents peuls et leurs enfants filles. Il ressort que les différents personnages nommés par les narratrices sont ceux-là qui donnent une allure dysphorique à leur existence. Ils sont donc présentés comme des vecteurs du mal-être.

3.3.3. L'adjectif et la qualification

L'adjectif qualificatif est une catégorie formelle qui rend compte des propriétés. Pour Charaudeau, les propriétés « constituent une classe conceptuelle qui décrit des caractères particuliers, des qualités, des manières d'être ou de faire que l'homme perçoit ou construit et qu'il assigne aux êtres ou aux processus⁵⁴ ». De la sorte, le locuteur à partir de la perception qu'il a des choses, des phénomènes, des événements, des faits, peut leur assigner une qualification. Qualifier consiste à décrire les caractères ou traits particuliers de quelque chose ou de quelqu'un. Et, lorsqu'on qualifie, on rend compte d'une impression qu'on a d'une situation donnée. Cette impression que l'on transmet a des objectifs bien précis. On peut ainsi peindre négativement dans l'optique de condamner, de sensibiliser, etc. Dans les anaphores rhétoriques du corpus, l'on observe l'emploi des adjectifs tels que « *soumises, suppliantes, dispersées, bavardes, colériques, pudiques, patientes, discrètes, reconnaissantes, etc.* » (MLP : 19-20). Ces

⁵⁴ Charaudeau, P. *Op.cit.*, p.37

adjectifs sont employés pour indiquer le caractère que la femme doit avoir ou ne pas avoir dans le foyer conjugal. Ils produisent donc un effet dépréciatif dans la mesure où à travers ces différents adjectifs qualificatifs, le locuteur présente l'image de la femme esclave, prisonnière de l'homme. À travers ces différents adjectifs, l'on a l'impression que dans un foyer conjugal, seule la femme doit se donner corps et âme pour le bon fonctionnement du couple. Ainsi, l'auteure Djaïli Amal en utilisant ces adjectifs à forte coloration péjorative vise à provoquer un effet pathétique chez le lecteur. Elle recherche l'empathie de ce dernier relativement à la situation matrimoniale indécente dans laquelle les jeunes mariées consomment.

3.3.4. Les déterminants et l'actualisation

L'abondance des déterminants dans les anaphores rhétoriques du corpus donne à ces dernières une valeur d'actualisation indéniable. En effet, tous ces déterminants qui précèdent les noms sont utilisés pour actualiser ces derniers. Dans ce sens, ils donnent à ces différentes anaphores une valeur d'actualisation qui sous-tend des effets de discours probants. L'actualisation est donc la catégorie conceptuelle qui justifie le recours aux différents déterminants. Par ces déterminants, l'on voit clairement comment s'effectue au niveau méso (des énoncés) la conversion des unités de la langue en unités du discours. L'on conviendra avec G. Guillaume (1919) que les déterminants et notamment l'article sont les catégories par excellence qui assurent le passage de la langue vers le discours. Ce passage qui est gouverné par ces déterminants et qui confère aux énoncés une valeur d'actualisation sous-entend des enjeux sémantiques. En effet, lorsqu'un locuteur sélectionne dans la masse globale des déterminants qui existent, il a en pensée d'exprimer quelque chose. Cette intention communicative visée, justifie qu'il emploie l'article défini ou indéfini, l'adjectif démonstratif ou possessif. En clair, chacune de ces classes grammaticales correspond à une visée de discours bien précise. Prenons pour exemple l'extrait ci-après :

(19c)

*Peine perdue ! J'étais mariée à mon cousin. **Ce cousin que** j'ai toujours vu, mais jamais connu. **Ce cousin qui** habite à quelques pas de chez nous. **Ce cousin qui** avait dû m'appeler son esclave ou son épouse quand j'étais petite, selon notre tradition de cousinage à plaisanterie. (MLP : 78)*

En observant de près cet exemple, l'on se rend compte que le syntagme « Ce cousin que » est utilisé de manière itérative. De la sorte, il forme une épanaphore qui consiste en une

répétition d'une même formule au début de phrase, vers, propositions. Ce syntagme est constitué d'un nom noyau. Ce nom est précédé du déterminant « Ce » qui est un adjectif démonstratif. Cet adjectif démonstratif permet premièrement d'actualiser le nom qui le suit. Deuxièmement, il produit un effet de distanciation dans la mesure où dans ce contexte la narratrice Hindou met en évidence le fait que les rapports avec son cousin n'ont jamais été de bonne augure mais plutôt conflictuels depuis leur tendre enfance. En utilisant « Ce » démonstratif en lieu et place de « mon » possessif, elle montre en effet que Moubarak désormais son mari est à ses yeux comme un étranger qui a toujours fait preuve d'hostilité à son égard. Par l'emploi de ce démonstratif, Hindou présente son cousin et désormais mari comme un être antipathique pour qui elle ressent toute la haine.

3.3.5. Les pronoms personnels et la personne

Il existe à l'intérieur des anaphores rhétoriques plusieurs marques de la personne énonçant. Ces marques traduisent l'implication du locuteur dans ces énoncés. Cette implication met ainsi en évidence le phénomène de l'actualisation qui s'apparente à l'énonciation. Emile Benveniste avance que par la parole, « le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position du locuteur par des indices spécifiques⁵⁵ ». Cette définition de l'énonciation coïncide ainsi avec celle que Maingueneau et Charaudeau (2002) donnent au mot actualisation. Pour eux, l'actualisation s'apparente au sens large du terme à l'énonciation. Si tel est le cas, l'usage des déictiques personnels dans les anaphores rhétoriques du corpus a donc une valeur d'actualisation dans ce sens que ces anaphores sont premièrement le produit d'une énonciation et deuxièmement elles contiennent en leur sein des indices de la personne qui parle. Il ressort qu'au niveau macrostructural, énonciation et actualisation sont synonymes. Ainsi actualiser la langue, revient à s'en servir dans des situations d'énonciation bien déterminées. Pour revenir à notre corpus, le fait pour nos narratrices d'utiliser les déictiques personnels présuppose qu'elles sont impliquées dans les faits qu'elles relatent. Soit l'extrait suivant :

(20c) *Ô mon père ! Je t'en veux.*

Ô mon père ! Je culpabilise de te faire de la peine. (MLP : 69)

L'extrait ci-dessus met en relief les marques de la personne à savoir : « mon*2, je*2 ». Ces marques sont à la fois les indices de l'énonciation et de l'actualisation. Il ressort de cette analyse

⁵⁵ Benveniste, E. *Op.cit.*, p. 82

que l'anaphore a une valeur d'actualisation car elle met en évidence les indices de la subjectivité langagière.

De ce qui précède, il existe plusieurs mécanismes linguistiques et grammaticaux qui traduisent le fonctionnement de l'épanaphore. Cependant, que dire de sa constitution stylistique et de ses enjeux ?

CHAPITRE IV : CONTEXTE RHÉTORIQUE ET EXPRESSIVITÉ

Historiquement, la stylistique émane de la rhétorique depuis au moins le XVII^e siècle et s'est réduite à une composante rhétorique appelée *elocutio*. Cette dernière est une théorisation et catégorisation des figures de style. Ces figures de style parmi lesquelles l'anaphore se déploient dans la *dispositio*, composante rhétorique de l'articulation des parties du discours. L'anaphore étant la figure de prédilection que Djâïli Amal utilise dans son roman sous-tend des enjeux discursifs qui mériteraient d'être mis au jour. Nous proposons dans ce chapitre d'étudier les implications rhétorico-stylistiques qui ont motivé l'usage fréquentiel de cette figure de style par la romancière. Autrement dit, nous dégageons le rendement expressif et poétique liés au recours à l'anaphore, composante de la poétique romanesque dans l'œuvre. Dans ce sillage, cet ultime chapitre de notre recherche à vocation à mettre en évidence l'apport stylistique et sémantique de ce fait de langue. Dès lors, nous envisageons d'abord présenter l'anaphore comme une figure des figures, ensuite comme moyen de la subjectivité langagière et enfin une lumière sera faite sur les enjeux discursifs proprement dits.

4.1. L'ANAPHORE RHÉTORIQUE COMME FIGURE DE CONSTRUCTION PAR EXCELLENCE

En observant de près les différentes anaphores rhétoriques du corpus, l'on s'est rendu compte que cette figure de style en contient d'autres. Cet aspect compositionnel de l'anaphore est fort intéressant dans la mesure où il met en lien l'anaphore et les autres figures de rhétorique. En fait, la capacité de cette figure à abriter d'autres en son sein témoigne de sa pertinence et de sa saillance stylistique dans la construction de la poétique romanesque. La poétique savons-nous est cette entité qui traite des traits de textualité, qui confère à un texte son caractère textuel. Outre cet élément de cohérence et de cohésion assuré par la poétique, elle participe également de l'aspect esthétique d'une production discursive. Dans le présent exercice, les deux aspects de la poétique nous intéressent car il est question de montrer comment l'anaphore garantit la cohérence et la cohésive discursives et comment elle contribue à construire le style de l'auteur. Ainsi, dans le corpus, l'anaphore abrite les autres figures de style à l'instar de l'apostrophe, l'hyperbole, la gradation, l'antonomase et la métaphore.

4.1.1. De l'épanaphore à l'apostrophe

L'apostrophe encore appelée interpellation est définie par *Le Robert* en ligne comme une « Figure de rhétorique par laquelle un orateur interpelle tout à coup une personne ou une chose personnifiée. » Cette acception est partagée par Nicole Ricalens-Pourchot car elle affirme : « C'est la figure par laquelle on se détourne du développement principal pour s'adresser à quelqu'un et l'interpeller⁵⁶. » Dans les segments d'anaphores rhétoriques du corpus, cette figure s'y retrouve de manière récurrente. Les différentes narratrices interpellent régulièrement leurs parents, Dieu, leur population ou peuple. Prenons cet extrait de notre corpus.

(1d)

Mon Dieu, comment est-ce possible ? Être mariée à un homme de cinquante ans, moi qui à dix-sept ans était la fille la plus belle, la plus intelligente, la plus rieuse de la ville ? Sentir à quel point on peut en vouloir à sa famille, passer de l'affection la plus tendre à la haine, sinon presque.

Ô mon père ! Je ne peux comprendre. Tes affaires sont florissantes ainsi que celles de mon oncle, alors pourquoi me sacrifier pour une cupidité toujours plus grande ?

Ô mon père ! Tu as tellement d'enfants et c'est commode d'avoir des filles. On peut s'en débarrasser si facilement.

Ô mon père ! Tu dis connaître l'Islam sur le bout de tes doigts. Tu nous obliges à être voilées, à accomplir nos prières, à respecter nos traditions, alors, pourquoi ignores tu délibérément ce précepte du Prophète qui stipule que le consentement d'une fille à son mariage est obligatoire ? (MLP : 67-68)

Dans cet extrait, nous avons deux figures en présence. L'anaphore rhétorique qui apparaît comme la figure dominante et l'interpellation. Nous notons une reprise du syntagme « *Ô mon père !* » qui en réalité est une épanaphore. Dans cet extrait, l'on a également une double interpellation. La première est le groupe nominal « Mon Dieu » et la seconde est matérialisée par l'interjection « *Ô* ». Nous observons également dans cette itération une marque de ponctuation à savoir le point d'exclamation « ! » qui se trouve à la fin. La narratrice qui est ici Ramla interpelle tour à tour « Dieu » l'homme qui saurait tout et aurait toutes les réponses aux situations qui dépassent l'entendement humain. Cette double apostrophe, du fait de sa constitution syntaxique met en exergue la forte implication de la narratrice qui laisse transparaître une tonalité satirico-

⁵⁶ Ricalens-Pourchot, N. *Dictionnaire de figures de style*, Armand Colin, 2005, p.68.

lyrique. C'est donc un énoncé expressif à travers lequel la narratrice exprime son état d'âme. Dans la première apostrophe « Mon Dieu », Ramla étant dépassée par la tournure des événements dans sa vie n'hésite pas au fond du désespoir d'appeler « Dieu » à la rescousse. C'est donc une interpellation qui vise à demander des comptes, des explications au Dieu tout puissant sur la situation de mariage forcé dont elle est victime. Quant à la seconde interpellation, elle permet à la narratrice de pointer un doigt accusateur sur son père qui contre toute attente l'envoie en mariage chez un homme bien plus âgé qu'elle. C'est donc une plainte clairement exprimée que Ramla formule à son géniteur qu'elle accuse d'être le principal complice de ses malheurs. Par le recours à cette interpellation la narratrice exprime ses sentiments de colère, d'indignation, de douleur et de désespoir. Les deux apostrophes de cet extrait ont ainsi une valeur expressive ou émotive.

4.1.2. De l'épanaphore à l'hyperbole

Selon *Le figaro* en ligne, le mot hyperbole vient de deux mots grecs à savoir *hyper* qui signifie « au dessus, au-delà » et *ballein* qui veut dire « lancer, jeter ». Dans cette perspective, l'hyperbole se définit comme une figure de rhétorique qui consiste à exprimer une idée ou un sentiment de façon exagérée, qu'il s'agisse d'insister sur un point ou de produire une forte impression. Charaudeau et Maingueneau ajoutent que le terme hyperbole « s'applique en effet à toute formulation excessive par rapport à ce que l'on peut supposer de l'intention communicative réelle du locuteur⁵⁷. » Il ressort de leur définition la notion d' « intention communicative réelle du locuteur ». Cela revient à dire que le locuteur emploie cette tournure stylistique pour communiquer une vision, un point de vue par rapport à une situation donnée qui d'emblée préoccupe. Cette visée de discours sous-tendue par l'usage de l'hyperbole passe bien évidemment par l'analyse des ressources lexicales d'un énoncé. C'est une figure à travers laquelle le choix des mots ou des expressions vaut son pesant d'or. Il y a donc comme une sorte d'agenda caché, une sorte d'objectif recherché lorsqu'un locuteur emploie un mot, une expression qui gonfle un détail à la base réel. L'hyperbole est utilisée d'habitude pour signifier une situation d'urgence tant positive que négative. Dans le corpus effectivement on rencontre les cas d'épanaphores dans lesquelles l'hyperbole s'y trouve. Soit l'extrait suivant :

Je dois être son esclave afin qu'il me soit captif ! (Ibid., 90)

(2d) Je dois être sa terre afin qu'il soit mon ciel !

Je dois être son champ afin qu'il soit ma pluie !

Je dois être son lit afin qu'il soit ma case !

⁵⁷Maingueneau & Charaudeau, *Op.cit.*, p.297.

(2d) est une épanaphore au sein de laquelle les termes « esclave », « terre », « champ », « lit », « captif » sont utilisés de manière tout à fait hyperbolique. Il s'agit des lexèmes que la narratrice utilise pour mettre en relief l'idée d'extrême domination que la gent féminine peut subir. Par l'entremise de cette hyperbole, Ramla montre la place avilissante que la femme occupe dans le foyer.

4.1.3. De l'épanaphore à la gradation

La gradation est définie par Ricalens-Pourchot Nicole comme une « succession de termes dans l'ordre croissant ou décroissant pour mettre en relief une idée⁵⁸. » Lorsque cette succession est croissante, l'on parle de gradation ascendante encore appelée « climax ». Par contre, si elle est décroissante, il s'agira plutôt de gradation descendante ou « anticlimax ». C'est donc une disposition symétrique des termes occupant un même statut syntaxique dans un énoncé. Cette disposition permet de mettre en évidence une idée en jouant sur la succession des mots à l'intention de convaincre l'interlocuteur. Exemple (3d) tiré du corpus :

*Jusqu'au dernier moment, naïvement, j'avais espéré un miracle qui m'épargnerait cette épreuve. Mon Dieu! **Mes rêves d'amour resteront toujours du domaine des rêves. Mes rêves d'indépendance, mes rêves d'émancipation, mes rêves d'une carrière épanouissante ne se réaliseront jamais.** (MLP : 20-21)*

Dans (3d), le syntagme nominal « Mes rêves » est une anaphore rhétorique. Ce syntagme est respectivement suivi des termes « indépendance », « émancipation » et « carrière épanouissante » qui sont des compléments du nom « rêves ». Ces compléments qui sont successivement employés, sont, du point de vue stylistique une gradation descendante. Ces noms qui sont utilisés de manière graduelle par la narratrice traduisent l'idéal recherché par cette dernière. L'effet de discours produit par l'emploi de cette gradation par Ramla est la déception ou le désespoir. En disposant ces noms de manière successive, la narratrice indique que la vie dont elle rêvait, le futur qu'elle projetait ne pourra plus s'accomplir à cause de ses parents qui lui imposent de laisser l'école pour le mariage prématuré à l'âge de dix-sept ans seulement. Cette gradation lui permet d'insister sur cette émotion de désespoir, de désillusion. Elle met en exergue son avenir qu'elle avait projeté pour montrer la profondeur de sa déception, de son malaise qu'elle vit et qui montre bien qu'elle est une fille pas épanouie, troublée par la pression familiale.

⁵⁸ Ricalens-Pourchot, N. *Op.cit.*, p.133.

4.1.4. De l'épanaphore à la métaphore

Maingueneau et Charaudeau conçoivent la métaphore comme un « trope par lequel on met un nom étranger pour un nom propre, que l'on emprunte d'une chose semblable à celle dont on parle⁵⁹. » Dit autrement, la métaphore est une figure de style qui met en relation un comparé et un comparant sans outil de comparaison : d'où son appellation de comparaison abrégée ; c'est-à-dire une comparaison sans comparatif. Il existe de ce fait deux types de métaphore : celle dite *in praesentia* et l'autre dite *in absentia*. Dans le premier cas, le comparé et le comparant sont bien présents dans l'énoncé. Or dans le second cas, le comparé ne figure pas dans l'énoncé. Pour revenir au corpus, l'on remarque l'emploi de la métaphore *in praesentia* dans les segments anaphoriques. Cette imbrication de figures de style participe de l'esthétique du bien dire par le recours aux images. Ainsi on aura l'exemple suivant :

Que nous soyons soumises !
Que nous soyons des esclaves !
(5d) *Que nous soyons des terres !*
Que nous soyons des champs !
Que nous soyons des lits !

A-t-on un seul instant pensé à notre jeunesse qu'on vole ? À cette innocence dont on abuse ? À ces rêves brisés ? (MLP : 140)

Il s'agit dans ce cas de la métaphore *in praesentia* parce que nous avons dans les différentes lignes anaphoriques le comparé « nous » qui renvoie aux trois jeunes filles « Ramla, Hindou et Safira » qui sont les victimes des mariages forcés et précoces et les comparants « esclaves, terres, champs, lits ». Cette métaphore est une image de la femme avilie, chosifiée et abusée.

4.2. ANAPHORE ET SUBJECTIVITÉ LANGAGIÈRE

L'un des enjeux discursifs de l'emploi avec forte dominance de l'épanaphore dans le corpus est lié à sa dimension subjective. La subjectivité langagière notion que K. Kerbrat Orrecchioni qualifie de subjectivème et qu'elle classifie en subjectivité déictique⁶⁰, affective et évaluative est définie selon Dubois et al comme « la présence du sujet parlant dans le discours ; ainsi, la subjectivité du discours se manifeste par les embrayeurs [et les modalisateurs]⁶¹.

⁵⁹ Maingueneau & Charaudeau, *Op.cit.*, p.375.

⁶⁰ Kerbrat, O. *Énonciation. De la subjectivité langagière*, Paris, Armand Colin, 2009 (4^e éd), pp.503-504

⁶¹ Dubois et al. *Op.cit.*, p.66

Benveniste en réaction contre la thèse structuraliste selon laquelle « le langage est extérieur à l'homme » dira que « C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet⁶² ». Pour résumer ce propos benvenistien, l'on dira que le langage est l'apanage de l'individu. Ainsi dit, la subjectivité se comprend comme un ensemble de procédés qui mettent en évidence le locuteur dans son énoncé. La présence du sujet énonçant peut s'avérer donc manifeste : on parlera d'énonciateur explicite ou patent ; on parlera en revanche d'énonciateur implicite à partir du moment où sa présence sera tenue par les indices latents. L'observation des anaphores stylistiques du corpus montre bel et bien ces marques du sujet parlant. Leur étude dans la présente section de notre travail va consister à analyser tour à tour les déictiques ou shifters, les modalités d'énoncés (axiologie lexicale) et les modalités logiques.

4.2.1. Les déictiques ou *shifters*

Par le terme déictique, l'on entend les unités linguistiques dont la signification implique le renvoi direct aux éléments constitutifs de la situation d'énonciation. Autrement, il s'agit des unités linguistiques qui participent de l'ancrage de l'énonciateur dans l'acte d'énonciation ou d'utilisation individuelle de la parole. Elles dévoilent pour ainsi dire son degré d'implication dans ses énoncés. Généralement, on les classe en déictique personnels, spatiaux et temporels. Cependant dans le cadre de la présente investigation, nous mettrons l'accent sur les embrayeurs personnels car ils nous semblent plus pertinents dans le rendu de l'efficacité discursive. Ceci dit, l'observation de ces derniers met en relief l'hétérogénéité énonciative dans le corpus car on assiste de fond en comble à une polyphonie mettant en scène trois principales locutrices qui sont respectivement Ramla, Hindou et Safira qui subissent les injonctions martelées par des voix masculines.

Ces trois actants qui forment les titres éponymes des trois parties que compte le roman, s'érigent en personnages principaux ancrés dans la situation d'énonciation à travers les marques prépondérantes du discours. À la lumière des segments anaphoriques, segments qui pour la plupart sont des énoncés ancrés dans la situation d'énonciation, il se dégage une certaine « brisure d'équivalence », au plan de la logique narratologique, terme employé par Riffaterre Michael dans *Éléments de stylistique structurale*. Comment donc comprendre cette brisure d'équivalence ?

⁶² Benveniste, E. *Problèmes de linguistique générale*, Chapitre XXI : « De la subjectivité dans le langage », 1966, Coll. tel, 1976, p.259-260.

Étant dans une œuvre romanesque dont la particularité est de raconter des faits plus ou moins fictifs, faits mettant en relief les récits d'événements, l'on ne s'attend certainement pas à trouver de façon prépondérante les énoncés ancrés qui relèvent de l'énonciation discursive. Or dans ce roman, à travers les anaphores rhétoriques qui constituent le fait stylistique majeur, l'on constate avec curiosité et admiration l'encrage énonciatif. Il s'établit un passage de l'énonciation historique à l'énonciation discursive. Tel est à proprement parler, la manifestation de l'écart énonciatif. Autrement dit, les éléments de la subjectivité langagière qui se veulent débrayés dans un récit de faits dans le genre le roman sont plutôt embrayés dans *MLP* à travers certains segments anaphoriques. L'étude des déictiques ou shifters nous aura permis de faire un tel constat. Ainsi, pour être plus précis, appuyons nous sur ces quelques extraits :

(6d)

(*MLP* : 19-90)

Ne soyez pas colériques

Je dois être son esclave afin qu'il...

Ne soyez pas bavardes

Je dois être sa terre afin qu'il...

Ne soyez pas dispersées

Je dois être son champ afin qu'il...

L'analyse de ces extraits présente un système d'énonciation explicite qui met en lien le pôle de l'extrême gauche et celui de l'extrême droite visualisables sur le schéma de la communication de Roman Jakobson. Avec le verbe « *soyez* », l'on voit un émetteur implicite donnant des ordres aux récepteurs explicites. Le « *je* » ici devient ce que nous qualifions de marque de personne multiple ou du « je » pluriel. Ce dernier indice renvoie respectivement personnages-narrateurs : Ramla, Safira, et Hindou et globalement à toute la gent féminine peule. L'examen des rapports inter-énonciateurs dévoile une domination de la gent masculine sur celle féminine. Par le suremploi du « *je* » que nous avons qualifié « d'un je pluriel », il se dégage une tonalité lyrico-pathétique. En effet, les voix stridentes et acerbes des locutrices susmentionnées représentent comme disait A. Césaire la bouche des sans bouches. Il est donc traduit ici, tout le malaise que vit la femme peule au quotidien ; la chosification entretenue par les hommes dont elle en est victime. C'est donc à proprement parler une lyre de pleurs, de l'inconfort, du martyr, du déchirement intérieur et extérieur dont les femmes peules en sont victimes. L'étude du système énonciatif à travers le phénomène de « l'écart énonciatif » montre fort aisément cette inégale considération, voire cette discrimination des genres. Il ressort clairement que le lyrico-pathétique se veut transcendantal pour un ailleurs qui n'est autre que le changement. L'on comprend donc aisément le pourquoi de la brisure d'équivalence énonciative qui, comme l'on a asserté plus haut, permet le passage du récit au discours.

L'insertion des segments discursifs et de surcroît anaphorisés dans un récit de faits n'est donc pas un fait banal ou banalisable étant donné que cela engage le sens du texte. L'on peut donc dire que le phénomène d'irrégularité énonciative traduit une certaine volonté de l'auteur à ériger sa production romanesque non pas à un simple récit de faits, mais aussi et surtout à une arme de combat, chose qui met en évidence la pragmatique discursive car la parole devient action. Cela est matérialisé dans le roman par l'usage des segments discursifs et anaphorisés. Le discours qui s'impose dans le récit est plus prompt à l'action car doté d'un pouvoir d'actualisation, il présente le locuteur comme accomplissant une action dans un *hic et nunc*.

4.2.2. LES MODALITÉS D'ÉNONCÉ

Pour Safinaz Buykguzel,

Chaque production langagière est subjective d'une manière ou d'une autre qu'elle se réalise par l'intervention directe d'un locuteur qui utilise la langue à son compte pour s'exprimer, pour communiquer, ou pour influencer un tel. Pour ce faire, il se sert de plusieurs stratégies relevant de différents outils et méthodes qui illustrent son attitude envers son interlocuteur et envers son énoncé. Par la langue, le locuteur construit une image de soi et prend une position qui s'effectue explicitement ou implicitement dans sa parole. Dans ce cas, en tant que outil linguistique de la subjectivation, la modalité est au service du locuteur et lui permet de marquer sa présence de manière à marquer son attitude dans son énoncé⁶³.

En d'autres termes, les modalités d'énonciation (types de phrases) ou les énoncés produits portent toujours l'empreinte de l'énonciateur que ce soit de manière explicite ou implicite. Les modalités d'énoncé indiquent non seulement la présence de l'instance émettrice mais aussi son attitude par rapport à son énoncé par le biais des modalisateurs. Franck cité par Safinaz affirme qu'« un modalisateur est une expression linguistique, un morphème, un procédé typographique, ou bien un phénomène prosodique, qui marque le degré d'adhésion du sujet de l'énonciation à l'égard du contenu des énoncés qu'il profère. Cette adhésion peut être forte, moyenne, faible ou bien nulle dans le cas du rejet⁶⁴ ». Selon cet auteur, les modalisateurs indiquent le degré ou le niveau d'engagement de l'énonciateur sur ce qu'il énonce. Ainsi, en fonction du degré d'implication, nous aurons d'une part les modalités affectivo-appréciatives et les modalités logiques.

⁶³ Buykguzel, S. « Modalité et subjectivité : regard et positionnement du locuteur », Ankara : Université Hacette, n°4, 2011, pp.131

⁶⁴ Buykguzel, S. citant Franck (2000 : 21), *Ibid.*, p.134.

4.2.2.1 Les modalités affectives et appréciatives

Avant toute chose, il nous semble important de rappeler que le repérage des différents modalisateurs s'effectuera uniquement dans les segments anaphoriques du corpus. Dans la langue, nombreux sont les termes affectifs et évaluatifs qui indiquent les sentiments et le système des valeurs de l'énonciateur. Ces marques peuvent être des noms, des adjectifs, des adverbes, des verbes... Nous empruntons à Kerbrat Orecchioni (1999 : 94) la classification des adjectifs concernant la subjectivité. Les modalités affectives servent à l'expression des sentiments du locuteur alors que les appréciatifs (et évaluatifs) traduisent le jugement de valeur et l'évaluation du sujet parlant.

D'emblée, la subjectivité affective s'inscrit dans la parole par l'emploi des termes concernant les sentiments, les affects, les passions, les émotions... Dans le corpus et notamment dans les segments anaphoriques, on observe plusieurs unités linguistiques affectives qui comptent parmi les marques subjectives et la modalité fonctionne comme un concept qui permet d'introduire la présence du locuteur par ses émotions et ses sentiments. Ceci étant, le tableau ci-dessous présente de manière synoptique ses différentes unités affectives du corpus classées par catégorie du discours.

Tableau n°1 : Inventaire de quelques lexèmes affectifs du corpus

Page(s)	Adjectifs affectifs	Noms affectifs	Verbes affectifs	Adverbes/locutions prépositives affectifs	Interjections affectives
19-20	Bavardes, colériques, soumises, suppliantes, Captifs, Pudiques, patientes, mauvaise humeur, cuisine exécration, etc.	Paresse, odorat, obscénités, insultes, rêves, poésie, etc.	Admire, rehausse, pue, resteront	Ne sente pas, jamais, à jamais, que jamais, toujours, etc.	//
21	Carrière	Mon Dieu !	Se	Envie de crier, de	

	épanouissante,		réaliseront, tout casser,	hurler,	//
66	Illustres personnes	Mon Dieu	//	//	Ô illustres personnes
68		Les souffrances,	S'en débarrasser,		Ô ma mère*9
69-74	Plus grand malheur, petite affection,	Une fille, mon amertume, mon cri de détresse, pâturage, une de ces ombres,	Pleurer, réfugier, se rapprocher, embrasser, te quitter, te crier, m'as jetée, culpabilise, etc.	Ne peut,	Alhamdulillah !

En outre, la modalité évaluative axiologique établit une relation entre la langue et l'appréciation ou dépréciation du locuteur. En dépit du fait que les appréciations et dépréciations soient des phénomènes complexes liés aux états psychologiques, aux jugements de valeur, aux croyances, aux intuitions, aux intentions et surtout à la rhétorique des interlocuteurs, elles restent des marques indispensables qui témoignent du degré de présence du sujet énonçant et du sujet recevant. En appréciant ou en dépréciant ce qu'il énonce, le locuteur émet un jugement de valeur qui garde les traces de ses évaluations. Ainsi, les éléments linguistiques qui marquent ce positionnement d'une manière favorable ou défavorable peuvent appartenir aux catégories sémantiques et pragmatiques différentes selon le contexte. Dans les segments anaphoriques du corpus, on remarque que plusieurs unités de la langue sont utilisées à des fins évaluatives. Dans ce sens, nous élaborons le tableau *infra* pour une meilleure visualisation de ces faits de discours.

Tableau n°2 : Inventaire de quelques lexèmes évaluatifs/appréciatifs du corpus

Page(s)	Adjectifs évaluatifs ou appréciatifs	Noms évaluatifs	Verbes évaluatifs	Adverbes évaluatifs	Interjections évaluatives
19	Grand, petit, chaud, bon, laid, méchant,	//	//	//	//
68	Plus grande, implacables,	Des pions	//	Tellement, si facilement, délibérément, toujours, peu importe,	//
67	Plus belle, plus intelligente, plus riieuse, plus tendre,	Haine,	Je t'en veux,	peut-être, certes, toujours obéir,	//
74	//	Mon bonheur, ma jeunesse,	Sauvez, vole, me sépare		//

Au regard des analyses ci-dessus relatives aux modalités subjectives, une interprétation s'impose : dans leur majorité, elles ont une fonction émotive ou expressive. De ce fait, ces modalisateurs donne au roman une forte coloration lyrico-pathétique car y sont mises en évidence les émotions, surtout de peine, des trois narratrices Ramla, Hindou et Safira. Ces trois jeunes femmes qui ont été contraintes d'aller en mariage, subissent toutes les difficultés, lesquelles sont dues soit à leur jeune âge, soit aux épreuves impitoyables des foyers conjugaux et de surcroît polygamiques. Leur forte présence dans les énoncés anaphoriques est sans doute due aux expériences traumatogènes qu'elles subissent dans leurs différents foyers.

En plus de ces modalisateurs quasi-subjectifs, nous avons également dans le roman les modalités logiques qui rendent aussi compte de la subjectivité dans le langage. Elles trahissent aussi de manière tacite la présence d'un locuteur ou son degré d'implication dans son acte de parole.

4.2.2.2. Les modalités logiques

On distingue trois types de modalités d'énoncé dans le domaine logico-sémantique : le déontique, l'aléthique et l'épistémique.

La modalité déontique : le mot déontique vient du grec « *ta deonta* » et signifie « ce qu'il faut ». Les modalités déontiques font appel essentiellement à la notion d'obligation, mais elles impliquent aussi les valeurs modales comme l'interdiction, la permission, le facultatif. En fonction du contexte, l'énonciateur présente l'action comme obligatoire ou permise en se servant des outils linguistiques comme devoir, il faut que, nécessairement, forcément, obligatoirement, nécessaire, interdit, permis... Dans notre corpus effectivement, cette modalité apparaît comme la plus utilisée. Elle est prise en charge par l'usage de l'impératif, l'usage des auxiliaires modaux. En guise d'illustration, le tableau suivant met en évidence quelques extraits du corpus ainsi que leurs valeurs modales.

Tableau n°3 : modalités déontiques et valeurs sémantiques

Page(s)	Exemples	Valeur modales et effets sémantiques produits
19	<i>Soyez pour lui une esclave</i> <i>Soyez pour lui la terre</i>	Obligation, recommandation Ici, les parents de Ramla et d'Hindou leur donnent des recommandations, ils listent l'ensemble d'obligations et les devoirs d'une femme au foyer.
19	<i>Ne boudez pas</i> <i>Ne méprisez pas un cadeau</i>	Interdiction L'oncle Hayatou formule à ses nièces Ramla et Hindou qui sont sur le point d'aller chez leurs époux un ensemble d'interdictions, de comportement à ne surtout

		pas affichés dans le foyer si elles tiennent à être heureuses.
20	<i>Préservez sa dignité ; préservez son appétit</i>	Prière, ordre atténué, conseil Les parents des deux mariables leur formulent des prières, des conseils en leur donnant les secrets d'un mariage réussi et prospère.
74	<i>Sauvez-moi, je vous en supplie...</i> <i>Sauvez-moi, je vous en conjure...</i>	La prière Par le recours à cet impératif, Ramla, jeune fille victime du mariage forcé prie la population de sa localité de la sauver de cette union imposée.
90	<i>Je dois-être son esclave...</i> <i>Je dois-être sa terre...</i>	Obligation À travers l'utilisation de cette auxiliaire modale conjugué au présent de l'indicatif, la narratrice Hindou met en lumière les obligations, les devoirs que doit exécuter la femme au foyer.

Le terme aléthique vient du mot grec « *alétheia* » et signifie « la vérité ». Dans cette perspective, il désigne une proposition ou une modalité qui ne concerne que le vrai, le faux et l'indéterminé. Il correspond aussi à l'expression de la capacité intellectuelle du locuteur et de l'éventualité des événements. L'aléthique permet d'exprimer le possible, l'impossible, le nécessaire et le contingent par les unités linguistiques comme : pouvoir, devoir, falloir, paraître, sembler ; il est nécessaire, il est possible, il est impossible ; sans doute, probablement, apparemment, vraisemblablement, inévitablement, nécessairement, immanquablement,

inéluclablement, infailliblement, etc. Dans certains segments anaphoriques du corpus, cette modalité est utilisée et marquée par là le degré de présence des différentes narratrices dans leurs propos. C'est ainsi qu'on aura les énoncés comme :

- Il faut respecter les préceptes du coran*
(9d) *Il faut beaucoup lire le coran*
Il faut faire vos cinq prières quotidiennes
Il faut rendre votre mari heureux en lui donnant une progéniture bénie
Il faut par tous les moyens fuir l'impudicité, l'ignominie (MLP : 30)

La modalité épistémique renvoie à la connaissance du monde du locuteur qui se manifeste à travers divers éléments linguistiques comme : il est certain que, nous savons que, il est inévitable que, bien entendu, certainement, sûrement, sans aucun doute, indéniablement, etc. À travers ces différents éléments linguistiques, l'auteur manifeste de façon tacite ou implicite sa présence dans son énoncé. Il s'agit donc des marqueurs de subjectivité qui donnent des informations sur le niveau de perception, le niveau de connaissance qu'un locuteur a du monde, d'un phénomène ou d'une situation. Exemple (MLP : 40)

- (10d) *Peu importe le temps que cela met, la patience finit toujours par cuire la pierre*
Peu importe votre degré d'émancipation, vous finirez par comprendre qu'une
femme est bien plus heureuse auprès d'un homme

4.3. ENJEUX DISCURSIFS DE L'ANAPHORE

Le concept d'anaphore est fondamental à l'approche texte. Parler d'enjeux discursifs revient à montrer comment l'anaphore participe au ficelage des parties du discours lequel permet d'avoir un texte. Le texte qui est la macrostructure au sein de laquelle s'émeuvent sens et particularités stylistiques est tenu par un ensemble de liaisons intra-phrastique, inter-phrastique et transphrastique. L'anaphore, en tant que composante de la poétique romanesque assure la cohérence et la cohésion discursives. Vu de la sorte, elle apparaît donc comme un gage de textualité, c'est-à-dire qu'elle permet la mise en place des éléments qui confèrent au texte son caractère textuel. Qui plus est, s'ajoutent les procédés de forme qui sont les marques esthétiques et stylistiques du texte. C'est donc à travers les liages discursifs et faits de style que le texte s'érige en outil de persuasion et de conviction.

4.3.1. La cohérence

Un texte est un ensemble de phrases dont l'objectif est d'être interprété et compris par le lecteur. En d'autres termes, un texte intelligible est celui dans lequel s'articulent des idées en rapport de sens logique. Un texte possède donc des qualités et attributs qui lui confèrent une certaine cohérence. De manière générale, la cohérence peut être appréhendée comme la fabrique du sens d'un texte d'après Beaudet cité par Karine Père Bonnemaïson⁶⁵. Dans cette perspective, la cohérence prend en compte le sens global du texte par la considération à la fois des opérations inférentielles et de marques linguistiques formelles. La cohérence qui se situe du côté du lecteur ou du descripteur s'apparente à un ensemble d'opérations d'interprétation d'un texte. Cet ensemble d'opérations interprétatives s'appuie sur l'architecture interne d'unités clairement identifiables qui s'articulent entre elles par différents types de liage, comme le montre Adam (2005).

Pour revenir à notre objet d'étude à savoir l'anaphore rhétorique, l'on observe cet ensemble d'éléments linguistiques au sein des segments anaphoriques sans lesquels le texte de manière générale ne peut livrer sa trame. Il existe donc des liaisons intra-phrastiques dans ces segments anaphoriques qui participent du processus de sémantisation de l'œuvre. L'interprétativité de ce roman est donc tributaire de ces connexions à la fois matérielles et y immatérielles qui existent entre les mots au sein des anaphores rhétoriques. Ces connexions qui assurent une interprétation plausible au texte sont donc visibles à plusieurs niveaux. Van Dijk et Kintsch cités par Karine Père Bonnemaïson indiquent ces trois niveaux à savoir : le code de surface, la base de texte et le modèle situationnel⁶⁶.

Le « code de surface » comprend les informations syntaxiques et lexicales telles qu'elles apparaissent dans le texte et sans lesquelles il ne pourrait y avoir construction de la représentation mentale. C'est le premier niveau que le lecteur doit décoder lorsqu'il est confronté à un texte.

La « base de texte », correspond au découpage de l'information en unités sémantiques correspondant à des propositions du texte. Leur construction par le lecteur repose donc uniquement sur l'information sémantique, sans que la formulation ou la syntaxe ne soit prise en

⁶⁵ Père Bonnemaïson, k. citant Beaudet (2001). *Anaphore et référence en production écrite : étude de textes narratifs d'élèves de 9 à 11 ans, du CE2 au CM2*. Linguistique. Université Toulouse le Mirail – Toulouse II, 2018, Français, p.11.

⁶⁶ Père Bonnemaïson, K. citant Van Dijk et Kintsch (1983), *Ibid.*, p.24.

compte. De cette manière, la structure des micro-propositions est régie par la cohérence locale car celle-ci détermine comment une unité textuelle contribue à la compréhension de l'unité précédente. Cette structure des micro-propositions est régie par la cohérence globale parce qu'elle indique comment l'unité textuelle contribue au développement du thème général.

Le troisième niveau est celui du « modèle de situation ». Le modèle est créé par l'interaction entre les propositions explicites (base de texte) et les connaissances stockées en mémoire à long terme. La mémoire à long terme est un « système cognitif de capacité illimitée, permettant de stocker les informations pour plusieurs jours, voire plusieurs décennies⁶⁷ », Chuy et Rondelli cités par Karine. Le modèle de texte correspond à l'univers du texte. Ce niveau permet au lecteur de combler des lacunes laissées par le texte grâce au processus d'inférence, d'intégration des connaissances antérieures et des savoirs partagés, afin de créer une représentation mentale plus complète et plus cohérente. La représentation ainsi créée est mise en mémoire et le référent peut être récupéré le moment venu sous la forme d'un anaphorique. Il ressort des analyses précédentes que la cohérence vue comme construction qui relève de l'interprétation, de la réception et de l'accessibilité de l'information participe de la saisie de la trame romanesque laquelle doit sa construction interne à la cohésion.

4.3.2. La cohésion

La cohésion est définie par Halliday et Hasan cités par Karine comme « un concept sémantique qui fait référence aux relations de sens qui existent à l'intérieur du texte et qui le définissent en tant que texte⁶⁸ ». À en croire ces chercheurs, la cohésion fait référence à la gamme de possibilités qui existent pour relier quelque chose à un élément précédent. Il s'agit donc de l'ensemble des marques de relation entre énoncés et constituants d'énoncés (connecteurs logiques, marques de référence, temps verbaux). La cohésion est une composante de la poétique romanesque au plan sémantique car elle établit les liens logiques entre unités constitutives du discours. Ramenée aux anaphores de forme rhétorique de notre corpus, la cohésion se défait de ses multiples conceptions pour ne plus qu'arborer le sens de cohésion lexicale. Ce type de cohésion ne reprend pas le caractère grammatical mais se manifeste dans le lexique, au niveau des choix lexicaux sous deux formes différentes : la réitération et la collation.

La cohésion réitérative se traduit dans notre corpus par la répétition d'un lexème par le même lexème ou à travers l'emploi d'un synonyme ou quasi-synonyme, d'un hyperonyme ou

⁶⁷ Père Bonnemaïson, K. citant Chuy et Rondelli (2010 :85), *Ibid.*, p.25

⁶⁸ Père Bonnemaïson, K. citant Halliday et Hasan (1976 : 6), *Op.cit.*, p.39.

d'un nom général. Quant à la collation, elle manifeste lorsque des lexèmes ont tendance à se côtoyer dans le texte comme l'explique Alonso Ramos (1994) cité par Karine. Pour lui, la collation décrit les combinaisons récurrentes d'unités lexicales que chaque mot fait porter sur l'autre⁶⁹. Grâce à la cohésion, les unités lexicales se combinent pour produire le sens ou des effets particuliers lorsque cette cohésion est lexicale. Sans la cohésion, la sémantisation du texte s'avère impossible. Et, dans le cas de notre corpus, cette cohésion est perceptible à tous les niveaux et surtout dans les segments anaphoriques.

4.3.3. L'anaphore comme réalité thématique

Parler de réalité thématique, c'est faire allusion à l'ensemble des thèmes réels de notre corpus dont la plupart se trouvent regroupés dans les segments d'anaphores rhétoriques. Cette agglomération des thèmes du roman rend compte d'une certaine progression thématique. Lorsque l'on se place d'un point de vue sémantico-pragmatique, on distingue dans un énoncé deux constituants informationnels à savoir le thème (ce dont on parle) et le rhème (ce qu'on en dit). Les anaphores rhétoriques du roman regorgent en grande partie des thèmes et rhèmes de cet écrit. L'on peut clairement saisir le contenu du roman uniquement par la prise en compte ou l'exploitation des différentes épanaphores. Ces épanaphores portent en elles la toile de fond du roman. Elles forment ainsi une sorte de carte thématique de l'œuvre qui permet d'obtenir l'ensemble des sens ou significations de cet écrit. Cela revient à dire plus simplement que l'anaphore telle qu'elle se déploie dans le corpus participe de l'encrage thématique. Par le procédé de reprise en amont qui est le sien, elle permet de mettre en réverbération les idées fortes, essentielles qui forment le message que la romancière veut véhiculer à son lectorat. Catherine Fromilhague disait fort à propos que « l'anaphore, en rythmant l'énoncé, imprime dans la mémoire de l'auditeur les informations délivrées ; la tension poétique qu'elle crée vise à entraîner l'adhésion.⁷⁰ » Par cette assertion, Fromilhague met en lumière les deux fonctions essentielles de l'anaphore à savoir la fonction poétique d'une part et la fonction référentielle d'autre part. Cette dernière fonction qui nous intéresse dans la présente démonstration montre que l'anaphore est un support informationnel dans la mesure où elle concentre les informations principales délivrées par un locuteur. En résumé, lorsqu'un locuteur choisit de faire recours à l'épanaphore de manière fréquentielle, cela peut viser à mettre en avant les informations et propos plus saillants de son élocution.

⁶⁹ Père Bonnemaïson, K. *Ibid.*, p.44

⁷⁰ Fromilhague, C. *Les figures de style*, Armand Colin, 2016, p.29.

Dans notre corpus, l'on se rend effectivement compte que les reprises itératives au début de chaque phrase portent le contenu informationnel essentiel du roman. En prenant appui sur les différentes anaphores rhétoriques du roman prises en exemple tout au long de notre mémoire, cette fonction informationnelle ou si l'on peut le dire thématique est *a fortiori* indiquée et élucidée. Il se dégage donc les thèmes tels que la domination du genre féminin, la stigmatisation de la femme, les souffrances démesurées ou l'inconfort de la femme au foyer, le poids des traditions et de la religion musulmane sur la jeune fille peule, les revers des mariages forcés, précoces et polygamiques, le non respect des droits de la femme, la pression parentale, la violence et violation des libertés, la soumission accablante de la femme au foyer, etc. L'anaphore rhétorique, par le recours aux répétitions en amont, permet de marteler les thèmes et messages phares du roman de Djaili Amal. Ainsi, pour davantage permettre la visualisation de ce rôle d'encrage thématique, nous proposons le schéma suivant :

Anaphores rhétoriques du corpus

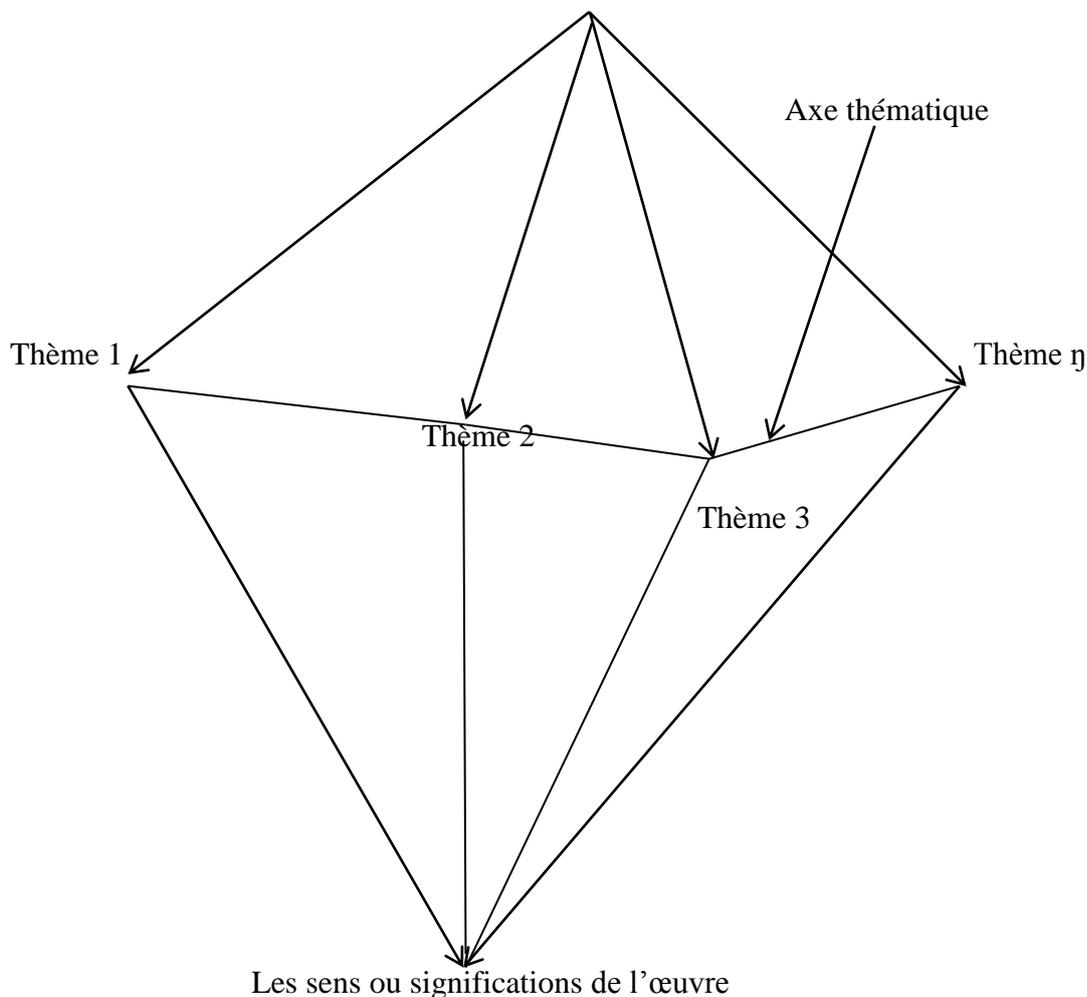


Schéma de la fonction thématique de l'anaphore proposé par nous

À partir de ce schéma, nous proposons la formule *infra* :

ARht=Σthèmes=sens ou significations de l'œuvre

4.3.4. L'anaphore comme style de l'auteure

L'anaphore est une figure de rhétorique. En tant que tel et au regard de son usage fréquentiel dans le corpus, elle s'apparente à une particularité discursive. C'est donc une figure de style, et comme toute figure de style, elle met en relief les traits, les formes ou tours plus ou moins remarquables et d'un effet plus ou moins heureux par lesquels le discours dans l'expression des idées, des pensées ou sentiments, s'éloigne de ce qui en eût été l'expression simple et commune. Vu de la sorte, l'anaphore participe à donner une dimension ornementale ou esthétique à la production de l'écrivaine. Par son procédé de l'itération en amont, elle rythme les énoncés et donne du brillant à ces derniers. Elle assume donc de la sorte une valeur de contemplation ou valeur poétique car elle joue sur la manière de dire ou de parler. C'est donc une caractéristique du style de l'écrivaine Djaili Amal. Ce style qui lui est propre contribue à l'efficacité discursive et crée une « brisure d'équivalence »⁷¹ car les différentes anaphores rhétoriques du corpus appartiennent au plan du discours qui s'emboîte dans le texte à celui du récit. Concrètement, le fait d'observer dans le corpus une forte utilisation de l'ARht qui appartient au plan embrayé, devient un écart par rapport à la norme. Le récit dans le corpus laisse régulièrement place au discours. Et, cette façon que la narratrice a de passer du récit au discours et vice versa, met en vitrine son style, c'est-à-dire sa singularité locutoire. Ainsi, une conclusion s'impose : l'ARht qui est une composante de la poétique romanesque chez Djaili Amal assume à elle seule la fonction poétique du roman. Et, ce mécanisme scriptural débouche sur la persuasion et la conviction.

4.3.5. La persuasion et la conviction

Dans le domaine de la rhétorique, l'on utilise généralement deux stratégies argumentatives à savoir la persuasion et la conviction. Ces dernières ont pour but ultime d'amener l'interlocuteur à partager la vision du monde du locuteur. Dans notre corpus et principalement dans les énoncés anaphoriques, les deux stratégies sont mises à contribution par l'auteure ou les trois narratrices qui sont Ramla, Hindou et Safira. Pour ce qui est de la persuasion, elle s'entend comme l'action de persuader. C'est le processus par lequel une personne tente de convaincre en faisant recours

⁷¹ Cette expression est de Michael Riffaterre et signifie le basculement de la norme vers l'écart. Autrement il y a brisure d'équivalence lorsqu'on observe dans le texte une certaine rupture qui peut se matérialiser au plan syntaxique, morphosyntaxique, phonique, lexical ou narrative.

au *pathos*. Le *pathos* renvoie ici à l'ensemble des arguments affectifs utilisés par celui qui parle afin d'amener son interlocuteur à se rallier à sa cause en comptant sur son empathie. C'est donc toute la charge émotionnelle et affective contenue dans une prise de parole. Dans le texte, cette stratégie est caractérisée par l'usage des éléments linguistiques comme les modalités affectivo-évaluatives, la tonalité pathétique, la ponctuation expressive (le point d'exclamation), etc. Ces différents procédés linguistiques mettent en relief les sentiments de tristesse, colère, chagrin, crainte, frayeur, fureur, haine, mélancolie, peine, stupeur et terreur dont sont victimes les jeunes filles qui convolent en noce contre leur gré et à cause de la pression parentale. Par cette stratégie, il se dégage une sorte d'impressivité qui a vocation à pousser le lectorat à faire preuve d'empathie, à ressentir les mêmes émotions que celles qui habitent les narratrices. Ainsi, l'interlocuteur, en se les faisant siennes finit par se mettre à la place de celui qui parle et adhère à sa cause.

La conviction en revanche consiste à utiliser l'*éthos*. Il s'agit des arguments logiques, rationnels et la certitude utilisés pour convaincre un interlocuteur. La conviction joue donc sur l'articulation des parties du discours. Cette stratégie permet d'atteindre l'interlocuteur par la force argumentative qui dépend des arguments rationnels utilisés dans chaque articulation du discours et la manière selon laquelle ces différentes articulations sont agencées. De ce fait, pour pouvoir agir sur l'interlocuteur et l'amener à adhérer à notre point de vue, plusieurs procédés linguistiques peuvent être utilisés. Il s'agit en l'occurrence du recours aux arguments d'autorité ou citations, aux maximes et adages, aux connecteurs logiques, aux figures de style, aux vérités universelles et incontestables, etc. Pour nous appuyer sur le cas précis du corpus, l'auteur Djaili Amal, à travers ses différents personnages-narrateurs dénonce le mauvais traitement de la gent féminine. Elle va donc utiliser deux procédés à savoir l'anaphore rhétorique et les vérités universelles telles que l'égalité de sexe, l'égalité des droits et devoirs, pour montrer que le sexe masculin n'a pas le droit d'exercer une domination à outrance sur le sexe féminin. À cela s'ajoute l'usage de plusieurs figures de style à l'intérieur de l'épanaphore telles que l'apostrophe, la métaphore, l'hyperbole...

CONCLUSION GÉNÉRALE

La réflexion qui arrive à son terme portait sur le problème de la poétique romanesque de l'anaphore rhétorique dans *MLP* de Djâïli Amal. Aussi avons-nous entrepris, au regard de ce fil d'Ariane de porter notre regard sur la question en formulant le sujet ainsi qu'il suit : ***Étude de l'anaphore rhétorique dans MLP de Djâïli Amal : valeurs d'actualisation et enjeux discursifs.*** Le sujet de recherche ainsi formulé nous a amené à faire une revue critique des différents travaux de nos prédécesseurs qui ont porté sur l'anaphore et principalement sur celle rhétorique. L'issue de cette entreprise de mise au point nous a conduit à opter pour cette nouvelle orientation, laquelle a impliqué la question principale de recherche suivante : Comment l'anaphore constitue-t-elle un élément de la poétique ? D'une telle question a été formulé l'objectif général de l'étude qui visait à montrer l'apport sémantico-rhétorique de cette composante poétique. Nous avons à la suite de la question centrale, formulé d'autres questions secondaires qui ont découlé de la question principale. Ainsi, étant donné que nous avons choisi l'induction comme méthode, nous avons, à cet effet, formulé des hypothèses de recherche qui devaient être validées ou invalidées à la fin de l'étude. À côté de cette méthode, nous avons opté pour l'approche qualitative qui nous a permis d'interpréter selon leurs formes et degré de pertinence, les différentes anaphores rhétoriques du corpus. Les principales stations d'une telle approche étaient les suivantes :

- Identification et inventaire des différentes anaphores du corpus ;
- Analyse des différentes anaphores préalablement classées afin d'évaluer leur pertinence ;
- Interprétation des épanaphores les plus saillantes du corpus.

Par l'entremise des différentes méthodes et théories utilisées dans cette étude, nous avons pu obtenir des résultats qui seront présentés de manière synthétique par la suite.

Nous avons organisé notre travail en deux parties constituées respectivement de deux chapitres. Dans le premier chapitre, nous avons tenu à présenter l'ancrage théorico-méthodologique de la recherche. Partant, deux théories ont été mises à contribution dans cette étude à savoir la GSE de Patrick Charaudeau et la pragmatique linguistique notamment ses théories de l'énonciation et des actes de parole. Avec la grammaire de Charaudeau, nous avons pu dégager les effets de sens, les intentions de communications sous-tendus par l'emploi de l'anaphore et des catégories formelles dont elle est constituée. En outre avec la pragmatique,

nous avons pu dégager d'une part les visées pragmatiques qui justifient le recours à l'anaphore par la romancière et grâce à la théorie de l'énonciation qui est l'un de ses degrés, nous avons étudié la subjectivité langagière au sein de ces anaphores et nous avons fini par ressortir ses enjeux sémantiques et stylistiques.

Le deuxième chapitre de la première partie a été réservé à l'aperçu épistémologique sur l'anaphore. Intitulé « Typologie des anaphores », c'est en son sein que les concepts clés de notre sujet ont été définis et analysés. Dans un premier temps, nous avons mis en exergue le processus de verbalisation de l'anaphore, ses définitions et sa typologie. Dans un deuxième temps, nous nous sommes appesanti à établir la corrélation entre l'anaphore et les constructions apparentées. Il faut noter que l'ensemble des ressources qui ont formé l'ossature de ce chapitre avaient pour objectif principal d'éviter toute entrée non ménagée dans le travail proprement dit. Sans ces éléments, l'étude en contexte qui a couvert toute la deuxième partie ne saurait être comprise. Ce chapitre a ainsi servi de passerelle à la partie deux.

Une fois dans la deuxième partie intitulée « L'anaphore en contexte », nous avons alloué le troisième chapitre au dépouillement proprement dit. Elle nous a permis de voir comment le fait de langue objet de la présente étude, se déploie dans le corpus. Dans ce chapitre nous avons analysé les modes de présence et fonctionnement de l'anaphore rhétorique. Chaque forme d'anaphore répertoriée dans le corpus a fait l'objet d'une analyse structurale, laquelle a débouché sur les valeurs pragmatiques à travers la théorie des actes du langage de John Rogers Searle. Après cela et toujours dans le même chapitre, nous avons, à partir des procédés d'actualisation intra-anaphoriques, dégagé les valeurs d'actualisation des anaphores rhétoriques ainsi que les effets de sens des différentes catégories de l'actualisation. À ce niveau, nous nous sommes servi de la grammaire du sens de Charaudeau pour montrer effectivement que l'usage de chaque catégorie formelle au sein des épanaphores est lié à un effet de sens ou visée de discours.

Pour finir, le chapitre quatre a davantage permis d'analyser le contexte rhétorique et les indices de l'expressivité. Concrètement, nous avons d'abord proposé une analyse figurative de l'anaphore rhétorique, laquelle a permis de se rendre compte qu'au sein des anaphores siégeaient d'autres figures de style. De la sorte, chaque figure de rhétorique trouvée dans ces épanaphores a été analysée puis interprétée. L'on a ainsi ressorti le rendement stylistique d'une telle polyfiguration. Ensuite, avec la théorie de l'énonciation qui relève du premier degré de la pragmatique, nous avons étudié la subjectivité langagière et ses implications stylistiques dans les anaphores. Enfin, cet ultime chapitre s'est achevé avec la mise en relief des enjeux discursifs au plan sémantique, rhétorique et pragmatique.

Au regard d'un tel bilan, il va sans dire que l'anaphore constituée effectivement un pattern porteur de valeurs d'actualisation. En effet, l'anaphore rhétorique telle qu'utilisée dans le roman a une valeur d'actualisation qui se situe à deux niveaux. Au niveau macrostructural (texte), les différentes épanaphores du roman sont la résultante de l'énonciation. Et, en tant que tel, elles contiennent au niveau mésostructural (énoncés ou phrases) les éléments linguistiques qui montrent effectivement qu'il y a eu conversion de la langue en discours. Nous avons notamment insisté sur les catégories comme les déterminants, les pronoms, les verbes, les adjectifs, les noms, etc. pour montrer comme s'effectue au niveau de la chaîne parlée cette conversion de façon mécanique.

Qui plus est, ces différentes anaphores sont dotées d'un apport significatif au plan stylistique, sémantique, pragmatique et rhétorique.

Au niveau stylistique, les anaphores sont, au regard de leur nombre dans l'œuvre et de leur capacité à contenir d'autres figures de style (apostrophe, hyperbole, antonomase, gradation, métaphore) vues comme style de l'auteure. En tant que style de l'auteure, elles s'érigent en un écart par rapport à la norme car elles sont des vecteurs de « la brisure d'équivalence ». Brisure d'équivalence parce que les segments d'anaphores du corpus appartiennent au plan embrayé (discours) qui contraste ainsi dans l'œuvre avec le plan du récit. De plus, elles assument une fonction esthétique dans la mesure où elles constituent les éléments d'ornement et d'embellissement discursifs.

Au niveau sémantique, ces anaphores participent de la construction du sens en ceci qu'elles sont gages de la cohérence et de la cohésion discursives. À partir de ces anaphores, nous avons pu élaborer la carte thématique du roman qui présente l'ensemble des thèmes développés ou fléaux décriés dans le roman. Toujours en tant que marqueur sémantique, l'épanaphore a permis de constater que le roman a une forte coloration lyrico-satirique car l'auteure présente les complaisances des différentes narratrices ainsi que leurs états d'âme emprises aux nombreuses souffrances qu'elles subissent dans les foyers conjugaux.

Au plan pragmatique, il ressort que par l'emploi de ces anaphores rhétoriques, le roman de Djâïli a un fort élan d'engagement. Les anaphores sont utilisées pour dénoncer, s'insurger, s'indigner, se révolter, critiquer, trahir, ordonner, influencer l'allocutaire, impulser le changement et par ricochet l'amélioration du statut social de la femme peule en particulier et de la femme en général. Après toutes ces conclusions et tous ces résultats auxquels nous sommes parvenu, une question demeure tout de même : celle de l'importance pédagogique-didactique et scientifique.

Il est connu que l'une des finalités de la recherche scientifique est de participer à l'évolution de la science dans plusieurs domaines et elle est aussi dotée de l'utilité pratique en société. La présente recherche qui s'achève a une portée pédagogique dans la mesure où elle facilite d'une part l'enseignement de la littérature, de la lecture des textes et d'autre part des exercices littéraires aussi bien au secondaire qu'au supérieur.

La littérature a trait aux œuvres de fiction. De toute évidence, l'auteur veut faire passer un message précis que l'apprenant doit cerner. Notre travail aura permis de comprendre que tout se trouve dans le choix des outils convoqués. L'emploi d'un procédé plutôt que d'un autre n'est guère le fruit du hasard. Notre recherche démontre ainsi que la compréhension d'un texte littéraire, des œuvres notamment, passe par l'exploration de l'expérience vécue par les personnages ou l'auteur, laquelle sera à l'origine du choix préférentiel d'un outil de la langue au détriment des autres par ce dernier. Ainsi, pour comprendre une œuvre ou un texte, il est important de l'analyser à partir des pôles d'analyse pertinents. Il se trouve toujours dans un texte un fait qui se démarque par rapport aux autres et qui permet de saisir la quintessence du texte ou de l'œuvre.

Dans les exercices écrits, les connaissances sur l'anaphore en particulier et les figures de style en général aident à produire des textes originaux. Ainsi, ce travail est un guide méthodologique pour la production des exercices écrits comme le commentaire composé, le commentaire stylistique et la dissertation. Il montre qu'un bon commentaire composé ou stylistique se fait par la prise en compte du binôme forme-sens. C'est seulement à partir de l'exploitation des ressources formelles saillantes d'un texte que l'on parvient à faire un bon commentaire composé ou stylistique. Les enseignants peuvent donc utiliser cette étude pour mieux enseigner les exercices susmentionnés car elle propose la démarche triadique identification, analyse et interprétation pour l'étude d'un texte. Il faut dire que l'analyse d'un texte est capitale pour son commentaire. Lorsque le texte est mal analysé, le commentaire qu'on en fera sera biaisé. Cette recherche développe la compétence d'expression écrite et orale indispensables dans la production des exercices écrits et oraux de la classe de langue.

Ce travail nous a aussi permis de relever les valeurs expressives, sémantico-pragmatiques et rhétoriques liées à l'emploi d'une figure de style ou d'un outil de la langue. En effet, les mots, ne sont pas que des mots ; les mots sont surtout des entités expressives qui, sous une couverture linguistique et intellectuelle, sont à la fois des marques de subjectivité et d'expressivité. Quand un locuteur emploie les figures de style par exemple, son propos s'accompagne d'un coefficient qui peut dépendre soit de son univers social soit de sa psychologie. Le linguiste ou mieux

l'analyste, pour être efficace, doit donc avoir recours aux disciplines connexes aux sciences du langage ; le linguiste est un psychologue, un sociologue. Comment en serait-il autrement puisque la linguistique étudie la langue et que celle-ci constitue l'âme même de l'homme et de la société ? Le linguiste étudie donc l'homme dans sa constitution psychologique et sociale ; les mots n'étant que des références visibles de cet objet à étudier.

Alors, place à l'interdisciplinarité, car tout se rencontre en une seule science, et une seule science n'est rien sans les autres sciences. C'est l'idée même de la pensée complexe d'Edgard Morin. Peut-être Julia Kristeva à travers sa théorie psychanalytique aurait trouvé une pathologie mentale qui se cache derrière l'emploi préférentiel des anaphores rhétoriques dans le roman *MLP* de Djâïli Amal.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1-) CORPUS

DJAÏLI Amadou Amal, (2017). *Munyal, les larmes de la patience*, Proximité

2-) MÉMOIRES ET THÈSES

AISSANI Aïcha, (2006). *L'anaphore résomptive dans le texte écrit en langue française par l'étudiant algérien*, thèse soutenue publiquement à l'université d'Alger, Science de l'éducation, vol II, p.449.

MOKTAR Nawal Saidia, (2009). *L'anaphore pronominale dans le quotidien d'Oran et Liberté*, Université Hassiba Ben Bouali

SIMEU Simplicie, (2006). *Le français parlé au Cameroun : une analyse de quatre marqueurs discursifs là, par exemple, ékyé, wèé*, thèse soutenue publiquement à l'université de Grenoble Alpes, 18mars 2018.

PERES Bonnemaison Karine, (2018). *Anaphore et référence en production écrite : étude de textes narratifs d'élèves de 9 à 11ans, du CE2 au CM2*, thèse soutenue publiquement à l'université de Toulouse-Jean Jaurès, vol. 1.

THI Nhung Pham, (2017). *Résolution de l'anaphore nominale pour la compréhension automatique des textes*. Linguistique. Université Sorbonne Paris.

3-) ARTICLES

BASANJ Danial, (2018). « D'un modèle d'analyse sociocommunicative à la conception d'une grammaire sémantique. Pour une synthèse des fondements théoriques », *Revueplume.ir*, Université Shahid Beheshti, n°26, pp.36-53.

BLANCHET Philippe, (2012). « La linguistique de terrain -méthode et théorie. Une approche ethnosociolinguistique de la complexité », *In Nouvelle revue d'onomastique*, n°54, pp.307-308

BONHOMME Marc, (2002b). « Présentation », *Sémen*, 15, (en ligne : <http://semen.revue.org/2366>)

CHARAUDEAU Patrick, (1994). « Présentation d'une Grammaire du sens et de l'expression », *D.E.L.T.A*, n°2, Vol. 10, Université Paris XII, pp.437-444.

- , (2012). « Les fondements d'une grammaire du sens. Retour à mes premières amours, Hommage à Mats Forsgren », Site de Patrick Charaudeau, 2012. Article en ligne : patrick-charaudeau.com/Les_fondements-d-une-grammaire-du.html, Acte de colloque.

CHEVALIER Jean Claude, (1975). « L'analyse du discours et sa signification », *in littérature*, 18, PP.36-78.

COURTILLON Janine, (2001). « La mise en œuvre de la grammaire du sens dans l'approche communicative. Analyse de grammaires et de manuels », *Ela. Étude de linguistique appliquée*, n°122, pp.153-164.

DAMON Mayafre, (2013). « Sarkozysme et populisme. Approche logométrique du discours de Nicolas Sarkozy (2007-2012) », *Mots*, 103, P.73-87.

- , (2015). «L'anaphore rhétorique », *Pratiques* [En ligne], 165-166, <http://journals.openedition.org/pratique/2418>

GIGNOUX Anne Claire, (2022). « Les étapes de l'actualisation phrastique : sur un incipit d'Hervé Guibert », *Cahiers de Narratologie* [en ligne], 42/2022, Université de Lyon 3

HJELMSLEV Louis, (1971). « Cahiers Ferdinand de Saussure », *in Langue et parole*, n°2, Paris : Éditions de Minuit, pp.77-89.

JOLY André, (2011). «L'article, instrument de modalisation chez Gustave Guillaume (1919) », *in Modèles linguistiques*, 64, pp.103-115.

KLEIBER Georges, (1988). « Peut-on définir une catégorie générale de l'anaphore ? » *Vox Romanica*, n°47, [en ligne]

- , (1999). « Anaphore associative et relation partie-tout : condition d'aliénation et principe de congruence ontologique », *Langue française*, 122, 70-100.

LANDRAGIN Frédéric, (2007). « L'anaphore à antécédent flou : une caractérisation et ses conséquences sur l'annotation des relations anaphoriques ». Acte de colloque de la Journée de l'association pour le traitement automatique des langues (ATALA) sur la résolution des anaphores, Paris, France.

MAINGUENEAU Dominique, (1996). « L'analyse linguistique des textes littéraires », *Revue d'études francophones*, n° 6, Séoul (Corée), pp.142-168.

PATRY Richard, (1995). Compte rendu de [Charaudeau Patrick (1992) : Grammaire du sens et de l'expression, Paris, Hachette, 927p.] *Méta*, vol.40, n°1, pp.153-159.

REICHLER-Béguelin, (1988). « Anaphore, cataphore et mémoire discursive » *In : Pratique : linguistique, littérature, didactique*, n°57, L'organisation des textes, pp.15-43

- , (1989). « Anaphore, connecteurs et processus inférentiels », *In C.Rubattel, Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse Romande, Berne : Peter Lang*, 303-336

ROIG Audrey, (2010). « L'article, apport ou support du nom? Réponse par l'argument fonctionnel de l'actualisation », *in Travaux de linguistique*, n°61, pp.115-133.

ROMAN Jakobson, (1960). « Linguistique et poétique », *In T. Sebeok (Ed.), Style in language*, pp.350-377.

ROSSITZA Kyleng, (2005). « Langue et parole : Dichotomie ou Dualité ? », *Revue texto.net*, n°4, vol. X, Université de Paris 10

SAFINAZ Buykguzel, (2011). « Modalité et subjectivité : regard et positionnement du locuteur », *Synergies Turquie*, Université Hacette (Ankara), n°4, pp.139-151.

SLAKTA Denis, (1971). « Esquisse d'une théorie lexico-sémantique », *in Langages*, 23.

SUNGDO Kim, (1997). « Benveniste et le paradigme de l'énonciation : Discours, Enonciation, Subjectivité », *Revue des linguistes de l'Université Paris Ouest Nanterre*, pp.211-218.

TALBI Zohra Fatima, (2019). « Le rôle de l'anaphore nominale dans la cohésion et la cohérence du slogan contestataire du Hirak Algérien du 22/02/2019 », n°006, Vol.4, pp 131-141

WAGNER Frank, (2004). « Du structuralisme au poststructuralisme », *in Etudes littéraires*, n°2, Vol. 36, p.105-126

4-) OUVRAGES MÉTHODOLOGIQUES

AKTOUF Oumar, (1987). *Méthodologie des sciences sociales et approches des organisations* Québec, Presses Universitaires du Québec.

BACHELARD Gaston, (1949) *Le rationalisme appliqué*, Paris, PUF.

BEAUD Michel, (2006). *L'Art de la thèse*, Paris, La découverte

GUIRAUD Pierre, (1960). *Problèmes et méthodes de la statistique linguistique*, Paris, PUF

PENA-RUIZ Henri, (1986). *Philosophie : la dissertation*, Paris, Bordas

PLOT Bernadette, (1986). *Écrire une thèse ou un mémoire en sciences humaines*, Paris, Champion

5-) OUVRAGES GÉNÉRAUX

ADAM Jean Michel, (2005). *La linguistique textuelle : introduction à l'analyse des discours*, Armand Colin.

ANDRÉ Joly, (1987). *Essais de systématique énonciative*, Michigan, Presses Universitaires du septentrion

AUSTIN John, (1962). *Quand dire, c'est faire*, trad.franc. Seuil, Paris, 1970 (éd. Or.).

ATTAL Pierre et MULLER Claude, (1977). *De la syntaxe à la pragmatique*, Paris, vol.8

BALLY Charles, (1905). *Précis de stylistique française. Esquisse d'une méthode fondée sur l'étude du français moderne*, Genève, Eggimznn et Cie.

- , (1922). *La pensée et la langue*, Paris, Genève
- , (1965). *Linguistique générale et linguistique française*, Paris, Librairie Ernest Leroux.
- , (1983). *Traité de stylistique française*, tome II, Paris, Klincksieck, Genève, Geog & Cie.

BENVENISTE Emile, (1966, 1974). *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard (T.I)

BONHOMME Marc, (2005). *Pragmatique des figures du discours*, Paris, H. Champion.

BREAL Michel, (1924). *Essai de sémantique, science des significations*, Paris (7^e éd), Paris. Hachette

CALAS Frédéric & al, (2012). *Les figures à l'épreuve du discours*, Paris, Presses de l'université Paris- Sorbonne.

CHAROLLES Michel, (1991). *L'anaphore : problèmes de définition et de classification*, Verbum, XIV, P. 203-215.

- , (2002). *La référence et les expressions référentielle en français*, Paris, Ophrys.

- CHARAUDEAU Patrick**, (1992). *La grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- CORNISH Francis**, (1999). *Anaphora discourse and understanding. Evidence from English and French*. Clarendon : Oxford Linguistics
- CRESSOT Marcel & JAMES Laurence**, (1988). *Le style et ses techniques*. Paris : PUF
- DARMESTER Arsène**, (1897). *La vie des mots étudiés dans leurs significations*, Paris, Delagrave (13^e éd).
- EWANE Christiane Félicité**, (2009). *Essai d'analyse du système hypothétique français. Perspective guillaumienne*, Paris, L'Harmattan.
- , (2016). *Genèse et quantification des substantifs du français. Enjeux d'une approche guillaumienne*, Paris, L'Harmattan
- FONTANIER Pierre**, (1968). *Les figures du discours*, Paris Flammarion.
- FRADIN Bernard**, (1984). *Anaphore et stéréotypes nominaux*, *Lingua*, 64, 325-369.
- FROMILHAGUE Catherine**, (2016). *Les figures de style*, Armand Colin, p.29.
- FROMILHAGUE Catherine et SANCIER Anne**, (1996). *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Armand Colin.
- FOSSARD Marion**, (2008). *Aspects linguistiques et cognitifs en jeu lors du traitement d'expressions démonstratives anaphoriques*. Congrès Mondial de Linguistique Française. CMF 08, Juillet 2008, Paris, France.
- GUIRAUD Pierre**, (1963). *La stylistique*, Paris, PUF.
- GUILLAUME Gustave**, (1919). *Le problème de l'article et sa résolution dans la langue*, Paris, Éditions Moissonneuse.
- , (1964). *Langage et science du langage*, Québec, Presses Universitaire de Laval.
 - , (1974). *Structure sémiologique et structure psychique de la langue française*, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval et Klincksieck.
- HONESTE Marie Luce citant GUILLAUME, Gustave**, (2005). « La théorie des schémas conceptuels intégrés : un prolongement de la théorie guillaumienne ? », *Langue française*, p.41.
- JAKOBSON Roman**, (1963). *Essais de linguistique générale*, Paris, minuit.
- KERBRAT-Orecchioni Catherine**, (1985). *La connotation*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon
- , (2001). *Les actes de langage dans le discours, Théorie et fonctionnement*, Paris, Nathan.

- , (2009). *Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin (= U) ,4^e édition.

KLEIBER Georges, (1994). *Anaphores et pronoms*, Bruxelles, Duculot.

KOKELBERG Jean, (1991). *Les techniques du style*, Paris, Nathan.

MAINGUENEAU Dominique, (1991). *L'analyse du discours : introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette.

- , (2007). *L'Énonciation en linguistique française*, Paris Hachette,

MAREK Kesik, (1989). *La cataphore*, 1^{re} édition, Presses Universitaires de France.

MAROUZEAU Jules, (1941). *Précis de stylistique française*, Paris, Masson et Cie.

MAZALEYRAT Jean. & MOLINIÉ Georges, (1989). *Vocabulaire de la stylistique*, Paris, P.U.F.

MENDO ZE, Gervais, (2002). *Abrégé de stylistique pratique*, 2^e éd., F.-X. de Guibert

MOEHLER Jacques, (1985). *Analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier.

PATILLON Michel, (1974). *Précis d'analyse littéraire*, Paris, Nathan.

RIEGEL Pellat & RIOUL, (2004). *Grammaire méthodique du français*, Paris, Hachette

RIFFATERRE Michel, (1971). *Essais de stylistique structurale*, Paris, Flammarion

SAUSSURE de Ferdinand, (1916). *Cours de linguistique générale*

SAUVAGEOT Aurélien, (1957). *Les procédés expressifs du français contemporain*, Paris, Klincksieck.

TABI MANGA Jean, (1992). *De la grammaire de l'ewondo à une théorie du mot. (Essai de guillaumisme dans le domaine Bantu)*, Colloque linguistique, 24, Paris, Didier

TESNIERE Lucien, (1959). *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck

THÉRON Michel, (1992). *Réussir le commentaire stylistique*, Paris. Editions Marheting

6-) DICTIONNAIRES

DUBOIS Jean et al. , (1972-2002). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse

DUCROT Oswald et TODOROV Tzvetan, (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Le Seuil

GREIMAS Algirdas et COURTÈS Joseph, (1979). *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.

MAINGUENEAU Dominique et CHARAUDEAU Patrick, (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil.

MOESCHLER Jacques et REBOUL Anne, (1994). *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Le Seuil.

RICALENS-POURCHOT Nicole, (2005). *Dictionnaire des figures de style*, Paris PUF, Armand Colin

Dictionnaires *Le Robert* en ligne (2014), *Larousse* en ligne (2021), *Le Figaro* en ligne (2021)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PARTIE I : PRÉALABES THÉORIQUES ET TYPOLOGIE	
.....	12
CHAPITRE I : ANCRAGE THÉORIQUE ET METHODOLOGIQUE	13
1. DES FONDEMENTS THÉORIQUES	13
1.1. Des grammaires à la grammaire du sens.....	13
1.1.1. Le réseau conceptuel de la grammaire du sens.....	15
1.1.2. La pertinence de la grammaire du sens.....	17
1.1.3. Le mode opératoire de la grammaire du sens.....	18
1.1.4. LES PARTIES DE LA GRAMMAIRE DU SENS.....	19
1.1.4.1. Les mécanismes de la construction du sens et des mots.....	20
1.1.4.2. Les catégories de la langue.....	21
1.1.4.3. Les modes d'organisation du discours.....	22
1.2. LA PRAGMATIQUE LINGUISTIQUE.....	23
1.2.1. Les niveaux de la pragmatique.....	23
1.2.2. La pertinence de la pragmatique linguistique.....	26
1.2.3. La théorie des actes de langage.....	26
1.2.4. Les actes illocutoires.....	28
1.3. ORIENTATIONS MÉTHODOLOGIQUES.....	28
1.3.1. La méthode empirico-inductive.....	29
1.3.2. Les étapes de la méthode inductive.....	29
1.3.3. L'approche qualitative	30
CHAPITRE II : TYPOLOGIE DES ANAPHORES	32
2.1. Processus de verbalisation et historisation de l'anaphore	32
2.2. DES APPROCHES DÉFINITOIRES DE L'ANAPHORE	34
2.2.1. La conception rhétorique de l'anaphore	34
2.2.2. L'anaphore selon la linguistique textuelle	35

2.2.3. La conception mémorielle de l’anaphore	39
2.3. LES CATÉGORIES DE L’ANAPHORE.....	41
2.3.1. L’épanaphore.....	42
2.3.2. L’anaphore pronominale	42
2.3.3. LES ANAPHORES NOMINALES	43
☒ Anaphore fidèle et infidèle	43
☒ Anaphore associative	45
☒ Anaphore résomptive	46
2.4. L’ANAPHORE ET LES CONSTRUCTIONS APPARENTÉES	47
2.4.1. Cataphore vs anaphore.....	47
2.4.2. Épiphore vs anaphore.....	49
PARTIE II : L’ANAPHORE EN CONTEXTE	52
CHAPITRE III : GRAMMAIRE DE L’ANAPHORE ET VALEURS PRAGMATIQUES	53
3.1. LES CONSTRUCTIONS GRAMMATICALES	53
3.1.1. Les constructions jussives	53
3.1.2. Les constructions négatives	55
3.1.3. Les constructions exclamatives	56
3.1.4. Les constructions interrogatives.....	56
3.1.5. Les constructions emphatiques	57
3.1.6. Les constructions passives	58
3.2. LES VISÉES PRAGMATIQUES	58
3.2.1. Les anaphores à fonction directive	59
3.2.2. Les anaphores à fonction expressive	60

3.2.3. Les anaphores à fonction assertive	62
3.3. LES CATEGORIES DE L'ACTUALISATION INTRA-ANAPHORIQUES ET LES EFFETS DE DISCOURS ASSOCIÉS.....	62
3.3.1. Le verbe et l'événementialisation	63
3.3.2. Le nom et la dénomination	65
3.3.3. L'adjectif et la qualification	65
3.3.4. Les déterminants et l'actualisation	66
3.3.5. Les pronoms et la personne	67
CHAPITRE IV : CONTEXTE RHÉTORIQUE ET EXPRESSIVITÉ	69
4.1. L'ANAPHORE COMME FIGURE DE RHÉTORIQUE PAR EXCELLENCE	69
4.1.1. De l'épanaphore à l'apostrophe	70
4.1.2. De l'épanaphore à l'hyperbole	71
4.1.3. De l'épanaphore à la gradation	72
4.1.4. De l'épanaphore à la métaphore	73
4.2. ANAPHORE ET SUBJECTIVITÉ LANGAGIÈRE	73
4.2.1. Les déictiques ou shifters	74
4.2.2. LES MODALITÉS D'ÉNONCÉ	76
4.2.2.1. Les modalités affectives et appréciatives	77
4.2.2.2. Les modalités logiques	80
4.3. ENJEUX DISCURSIFS DE L'ANAPHORE	82
4.3.1. La cohérence	83
4.3.2. La cohésion	84
4.3.3. L'anaphore comme réalité thématique	85
4.3.4. L'Anaphore comme style de l'auteur	87
4.3.5. La persuasion et la conviction	87

CONCLUSION GÉNÉRALE	89
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	94
TABLE DES MATIÈRES	101